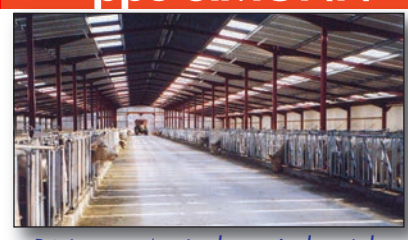
L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1184 - VENDREDI 21 SEPTEMBRE 2012 — 2 €

www.agribourgogne.fr — ISSN 1776-0224

METAL CONSTRUCTION
Philippe SIMONNET



• Bâtiments Agricoles et Industriels
• Bardage bois
• Panneaux préfabriqués
• Aménagement intérieur

58000 Saint Eloi
Tel : 03 86 57 24 57 - Portable : 06 76 45 76 48
Fax : 03 86 36 58 29
philippe.simonnet6@wanadoo.fr

Sommaire



Photo: Réussir

Cette semaine avec votre journal
Un supplément spécial "Sommet de l'élevage"

P 05 **Actualité** Côte d'Or
Cultures dans le châtillonnais : Le colza, c'est pas encore ça

P 07 **Actualité** Nièvre
Finale départementale de labours : L'installation en toile de fond

P09 **Actualité** Yonne
Le week-end dernier à Auxerre : Quand les JA font la foire...

P 14 **Actualité** Bourgogne
Assises régionales de la biodiversité : Un défi collectif à relever

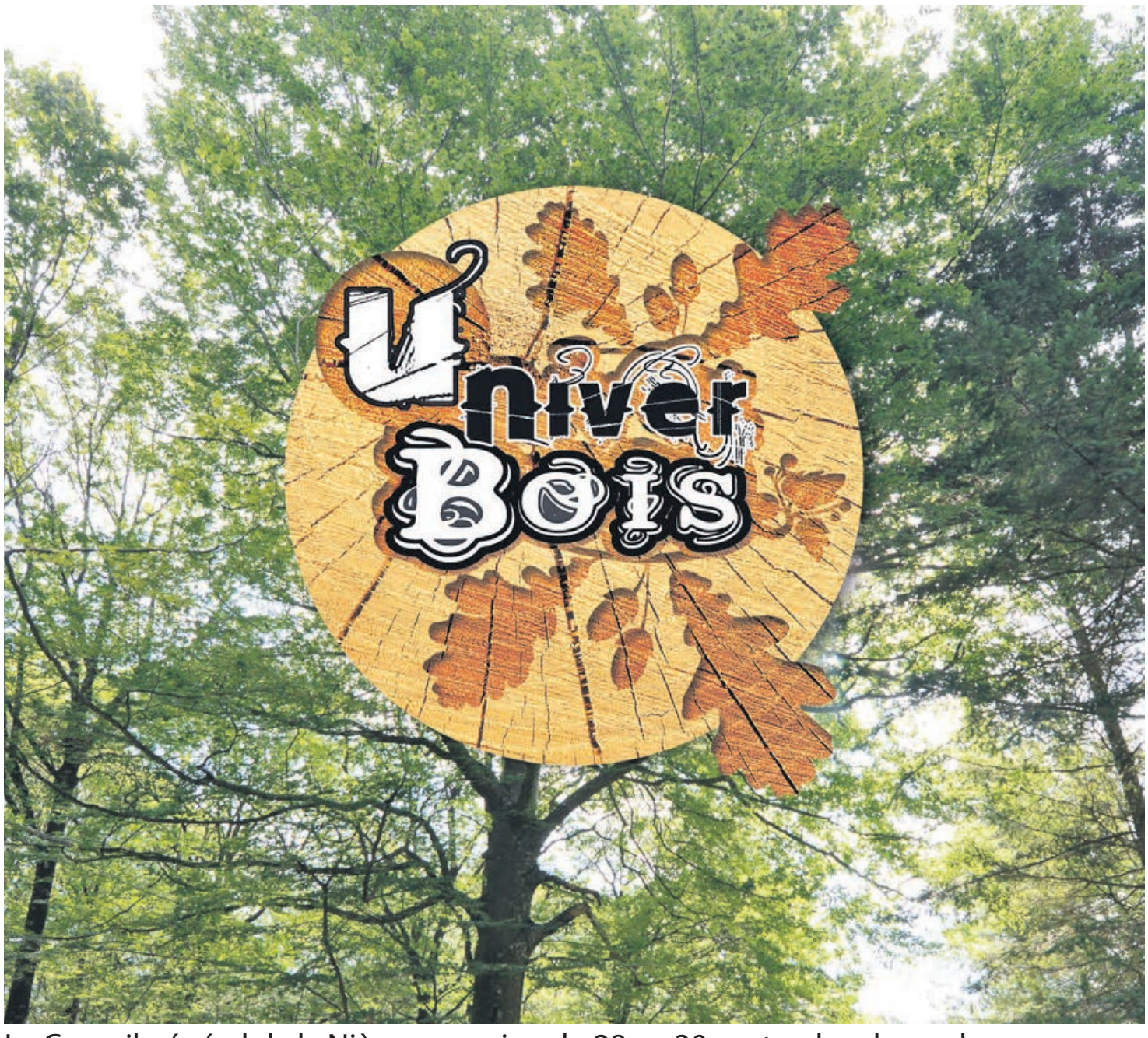
P 16 **Filières** Culture
Colza: Réguler à l'automne, une technique qui ne résout pas tout

P 21 **Économie&Gestion**
Formation : Mieux comprendre son revenu pour l'améliorer

Encarté avec cette édition: Catalogue Fendt (dép.89)

Événement à Magny-Cours (58)

Le bois dans tous ses états



Le Conseil général de la Nièvre organise, du 28 au 30 septembre, le rendez-vous uNiverBois. À la fois salon professionnel le vendredi et manifestation festive le week-end, cet événement vise à mettre en valeur ce qui constitue l'une des principales filières d'éco-développement durable du département. *Page 12*

CORBIGNY
03 86 20 17 38
MOULINS ENGILBERT
03 86 84 31 33
LUZY
03 86 30 05 63
BAZOLLES
03 86 38 97 00

Qui mieux que **KUHN** peut vous proposer la meilleure solution de semis en ligne ?



G. BUCHEZ 03 86 20 17 38

KUHN
be strong, be KUHN
*Soyez forts, soyez KUHN

NOUVELLE MUTUELLE EN FRAIS RÉELS*
«Réel partenaire de l'AGRICULTEUR depuis 1856»
AVIVA Assurances
(ABEILLE ASSURANCES)
Assure le risque GRÊLE et ALEAS CLIMATIQUES
MONGIN Jean-Jacques - FRANEY Stéphane
• 6, rue Dampierre (place des Cordeliers) Auxerre
Tél. 03 86 72 08 38 - Fax. 03 86 72 08 39
• 5 B, Route de Paris, Avallon
Tél. 03 86 31 90 13 - Fax. 03 86 31 69 84
E-mail: mongin-franey@aviva-assurances.com
* Selon conditions générales et particulières.

l'Agenda

Côte d'Or

GDS Formations en octobre

Le GDS de Côte d'Or organise deux formations en octobre :
Gérer l'alimentation de son troupeau ovin (11 octobre) : Savoir maitriser l'alimentation de son troupeau, limiter les risques sanitaires liés à l'alimentation et visualiser les incidences de l'alimentation dans l'appareil digestifs. La partie théorique se fera à Baigneux les juifs et la partie pratique sera à Frolois à l'EARL Parents. Pour plus d'information contacter V. Pabiou (GDS) 03 80 68 67 35.
Parasitisme, sanitaire et alimentation des caprins (25 octobre) : Savoir reconnaitre les principaux parasites et les gérer, maitriser la relation entre l'état sanitaire du troupeau et son alimentation. La partie théorique se fera à Baigneux les Juifs (MFR) et la partie pratique chez Mme Bertrand Dominique à Corpoyer la Chapelle.. Pour plus d'information contacter V. Pabiou (GDS) 03 80 68 67 35.

Beire le Chatel Les Samedi de la Rose

Pour la 7ème édition, l'unique producteur de rosiers en Bourgogne, invite les amateurs de belles roses à découvrir plus de 5 000 rosiers, en fleurs, directement dans leur champ de culture. A chaque samedi du mois de septembre, c'est un thème différent : technique, ludique, artistique ou gourmand, il y en a pour tous les goûts, sous forme d'ateliers ou de conférences. Visite-découverte des rosiers directement dans leur champ les 22 et 29 septembre de 10h à 19h (parking sur place).
Rendez-vous à la Pépinières Dima, route de Brognon à Beire (à 15 min de Dijon) 03 80 23 27 49 ou contact@pepinieres-dima.com. Prévoir des chaussures adaptées et appareil photo.

Nièvre

UNiverBois La fête de la forêt et du bois

Le Conseil général de la Nièvre organise l'événement uNiverBois, du 28 au 30 septembre, à la ferme du Marault à Magny-Cours. Rendez-vous festif, totalement gratuit, uNiverBois rassemble durant trois jours sur un site de plusieurs hectares et plus de 5000 m2 de bâtiments d'exposition, tous ceux qui aiment, fréquentent ou travaillent le bois de la forêt nivernaise: professionnels et amateurs, propriétaires et exploitants, touristes et sportifs, pépiniéristes et jardiniers en herbe, chasseurs et randonneurs... uNiverBois se revendique écléctique: à la fois salon professionnel de la filière bois, en présence d'une centaine de partenaires institutionnels et privés, foire-exposition du bois et de la forêt, mais aussi festival avec un programme d'animations sportives, culturelles, culinaires et des démonstrations techniques et agricoles spectaculaires. Au Marault, uNiverBois présentera aussi Le pavillon du bois, un espace d'exposition sur la forêt nivernaise, créé pour l'occasion par le Conseil général avec des partenaires nivernais. L'événement a été conçu en deux temps avec une journée professionnelle le vendredi 28 septembre et un week-end festif ouvert à tous les 29 et 30 septembre. Renseignements: univerbois.fr.

Instants santé à Luzy

La MSA Bourgogne organise des bilans de santé gratuits pour ses ayant-droits dans les différents cantons de la région. Dans la Nièvre, des « Instants santé » auront lieu dans le canton de Luzy, du 24 au 27 septembre prochains, à la salle des fêtes Marcel Joyeux à Luzy. Ils concernent tous les adhérents de 25 à 74 ans. Pour la bonne organisation des rendez-vous, la MSA demande que les personnes intéressées retournent l'imprimé d'inscription qu'elle leur a adressé, le plus tôt possible, à l'aide de l'enveloppe pré-timbrée.

Enchères Reproducteurs à Isenay

La vente aux enchères annuelle de reproducteurs, organisée par le GAEC Gauthé à Isenay, se déroulera le 28 septembre. 45 veaux et 6 taureaux de 18 mois ont été séléctionnés dans l'élevage pour l'occasion. Le matériel électronique mobile et le personnel technique de la SICAFOME, 1er marché de bovins vivants, seront mobilisés pour le bon déroulement de la vente qui aura lieu autour d'un grand ring et des gradins. Le pedigree de chaque animal sera affiché et les veaux, en box individuels avec leur mère, seront visibles dès 10h. La vente débutera à 14h. Dans leur sélection, les éleveurs du GAEC Gauthé recherchent particulièrement les capacités de vêlage et les aptitudes maternelles afin de réduire les charges en limitant les interventions. Selon François Gauthé, « cette vente a pour but principal de proposer une alternative aux éleveurs qui ne souhaitent pas acheter des animaux trop sophistiqués de type concours ou qui ne se satisfont pas des indices diffusés par le syndicat de contrôle de performances ».

Elvea 71-58 Assemblée générale

L'association d'éleveurs et acheteurs associés 71-58 (ELVEA) tiendra son assemblée générale le vendredi 28 septembre à partir de 16h à la salle polyvalente de Genelard (71). Ordre du jour: rapport financier, rapport du collège acheteur, rapport d'activités, intervention de l'Institut de l'Elevage sur le thème du « Marché mondial, européen et français de la viande bovine ». Un buffet amical, sur réservation, clôturera la manifestation. Contact: ELVEA 71-58, ZA Champ du village 71120 Charolles, 03 85 81 38 80 ou mail: elvea71@orange.fr.

Foires-concours Calendrier

Le calendrier des foires-concours non reconnues de la Nièvre est arrêté. Celle de Corbigny aura lieu le 18 octobre, celle de Cercy-la-Tour -pour la première fois- le 3 novembre, celle de Prémery le 4 novembre, celle de Moulins-Engilbert le 6 novembre, celle de La Nocle Maulaix le 17 novembre et il se terminera par la foire-concours de Luzy les 23 et 24 novembre.

Yonne

Relance élevage allaitant

L'association ALYSÉ, dans le cadre des missions qu'elle s'est données, propose une démarche de relance de l'élevage allaitant. A cet effet, une réunion pour une présentation détaillée de la démarche et de ses supports, est organisée dans les locaux de la Chambre d'agriculture de l'Yonne, mardi 25 septembre, à partir de 14 h 30

Mes P@arcelles Réunions de démonstration

Réunions de démonstration de l'outil Mes p@rcelles mardi 25 septembre, de 10 h à 12 h, à la Chambre d'agriculture, rue Guynemer, à Auxerre.

Instants Santé MSA pour le canton de Ligny le Chatel

La Caisse régionale MSA de Bourgogne propose un bilan de santé gratuit à tous ses assurés et ayants droits du canton de Tonnerre, âgés de 25 à 74 ans, du lundi 8 au vendredi 12 octobre, de 7 h 30 à 11 h 30, à la Salle du Mille Club, à Pontigny
L'occasion de faire le point sur l'état de santé de chacun. Bilans approfondis, ciblés suivant les pathologies propres à chaque tranche d'âge : pour les 25 à 34 ans, l'examen porte plus particulièrement sur la prévention et le dépistage des risques cardiologiques (comme pour les 35 à 44 ans). Pour les plus âgés : 65 à 74 ans, il est centré sur le repérage de certains facteurs de risque de dépendance.
Participer à ces examens, c'est préserver encore plus son capital santé. Pour en permettre la bonne organisation, retournez au plus vite l'imprimé d'inscription reçu, à l'aide de l'enveloppe pré timbrée jointe.

Dernier Marché à la ferme de la saison

Comme chaque année, le réseau Bienvenue à la Ferme vous donne rendez-vous pour ses marchés à la ferme, afin de vous proposer le meilleur des produits fermiers icaunais dans un cadre authentique : asperges, volailles fermières, cidre et jus de pomme, canards gras, viande de cerf, viande bovine, légumes et fruits rouges, fromages de chèvre, de brebis, escargots, truites, miel, pain d'épice… Et bien sur, vins de l'Auxerrois, du Jovinien, du Tonnerrois et du Chablisien ! Dernier marché de la saison : vendredi 28 septembre, de 16 h à 20 h, chez la famille Boname, à Villiers-sur-Tholon

Conférence MSA sur l'alimentation

Conférence gratuite et ouverte à tous, organisée par les délégués cantonaux MSA de l'échelon local Sens/Chéroy, sur le thème de l'alimentation, lundi 24 septembre, à la salle des fêtes de Gron, 28 rue des Courois, à partir de 14 h 30. Sujets abordés : quelles sont les bonnes associations alimentaires ? Qu'est-ce qu'une alimentation naturelle ? Un naturopathe vous apportera des éléments de réponse
Renseignements au 06 20 93 39 17

Apecita Permanence le 11 octobre

La prochaine permanence mensuelle de l'Apecita, se tiendra jeudi 11 octobre, à la Chambre d'agriculture, 14 bis rue Guynemer à Auxerre. Pour rencontrer la déléguée régionale, prendre rendez-vous à la Chambre d'agriculture, auprès de Jocelyne Foutoyet, tél 03 86 94 22 11

Pôle expertise et prospective juridique, CFE, Aménagement foncier et rural

Les agents du Pôle Juridique Foncier vous reçoivent uniquement sur rendez-vous en nos bureaux à :
Avallon : 9 avenue du 11 novembre, le 1er mercredi de chaque mois
Maillot : 8 avenue de l'Europe, ZA le Saule Fendu, les 1er et 3e lundi de chaque mois
Auxerre : 14 bis rue Guynemer
Vous pouvez les joindre par téléphone au 03 86 94 22 22, pour prendre rendez-vous, obtenir l'indice des fermages, les barèmes indicatifs de la valeur vénale des terres etc..

▶ installation

PRI info

Côte d'Or

Il souhaite s'installer…

Cet homme de 38 ans, marié et père d'un enfant est originaire du milieu agricole. Après un parcours de formation et d'expérience non agricole, il souhaite engager une reconversion professionnelle et devenir agriculteur. Il va intégrer une formation BPREA à la rentrée et recherche des surfaces pour s'installer en grandes cultures sur le secteur de la Plaine et du Val de Saône. Ce candidat hors cadre familial n'exclut pas la possibilité de conserver son emploi salarié si la dimension de l'exploitation ne lui permet pas de dégager un revenu suffisant. Chambre d'Agriculture de Côte d'Or Corine Garnier-Penning 03 80 68 67 85

Nièvre

Le Répertoire Départ Installation (RDI)

Si vous avez un projet d'installation et que vous recherchez du foncier ; ou si vous désirez céder votre exploitation à un jeune, inscrivez vous au Répertoire Départemental à l'Installation. Cet outil permet de mettre en relation les jeunes désirant s'installer et les agriculteurs souhaitant céder leur exploitation (service financé par l'Etat). Contact : Carole Simon à l'Odasea : 03 86 71 92 40

Yonne

Le Point Info Installation: votre premier contact

Vous êtes intéressé(e) par le métier d'agriculteur, vous avez un projet d'installation en agriculture à plus ou moins long terme, vous envisagez une reconversion professionnelle en agriculture. N'hésitez pas à contacter le Point Info Installation. Des conseillers sont à votre écoute pour vous accompagner dans votre réflexion et pour vous informer sur le dispositif d'aides à l'installation et les démarches à l'installation (accompagnement financé par l'Etat). Plus d'informations au 03 86 94 21 99.





Économie

Un plan pour l'agriculture

En clôture de sa visite au Space 2012 à Rennes, le chef de l'Etat François Hollande a annoncé des mesures immédiates en faveur des éleveurs en difficulté et des actions plus structurelles, à l'échelle nationale et internationale, afin de lutter contre la volatilité des prix et ses effets.



François Hollande en visite au Space.

Le 11 septembre le Président de la République a montré au Space qu'il avait entendu les inquiétudes des éleveurs face à la volatilité des prix. Mais c'est aussi d'ambition, de croissance, de compétitivité et même d'exportation dont François Hollande a parlé, insistant sur ses grandes ambitions pour le secteur agricole et agroalimentaire qui doit devenir *«un moteur de croissance et un atout du redressement productif»*. La politique agricole du gouvernement sera donc tournée vers un objectif de production à travers la diversité des filières, des modes de commercialisation et *«un encouragement à toutes les démarches permettant de créer de la valeur : l'innovation, la qualité, l'exportation»*. Ce qui suppose *«de partir à la reconquête»* et pour commencer, par protéger les agriculteurs de la fluctuation des prix. Cette lutte est annoncée comme prioritaire par le ministre de l'Agriculture qui a révélé le 12 septembre le contenu du plan d'action annoncé au Space. Stéphane Le Foll indique ainsi la volonté du gouvernement de mettre en place au plan mondial des outils de protection contre la volatilité sous forme de réserves alimentaires d'urgence.

Des mesures d'urgence pour les éleveurs

Ce plan propose également la mise en place de dispositifs d'aide au paiement des cotisations sociales MSA et des échéances fiscales, et un accompagnement bancaire individualisé pour les éleveurs les plus touchés (prêts de trésorerie, de consolidation, report d'échéances...). Le ministre a par ailleurs annoncé une augmentation de dix millions d'euros de l'enveloppe dédiée à la mise aux normes des bâtiments d'élevage des truies gestantes.

A plus long terme, des moyens seront également mis en place pour limiter la dépendance des éleveurs aux importations de protéines végétales, grâce à l'accroissement de la production de ces mêmes protéines sur le sol français. *«Il faut produire mieux et produire plus, mais ne pas produire comme avant»* a insisté le Président de la République. Ce sera l'un des principaux défis des nouveaux modèles agricoles *«économiquement et écologiquement performants»* portés par un ministre de l'Agriculture qui vise *«une agriculture diversifiée, durable et performante»*. Ces modèles seront mis en œuvre dans la future loi cadre sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimantaire, dont l'élaboration est programmée au second semestre 2013. Le texte devrait également fixer un nouveau statut pour l'exploitant agricole et rénover les modes d'organisation des filières.

Les jeunes agriculteurs ne sont pas oubliés, le Président a annoncé une politique d'installation renforcée et rénovée, avec en ligne de mire la préservation du foncier. Côté fiscal, de nouvelles dispositions devraient améliorer la couverture des risques et sur le plan de la protection sociale, une réforme de son mode de financement devrait être proposée avant la fin de l'année. Si l'idée de TVA sociale n'a pas été retenue par le gouvernement, François Hollande entend bien *«aller chercher d'autres contributions et ne pas pénaliser ce qui doit être aujourd'hui stimulé»*. *«Je veux que l'agriculture française fasse pleinement partie du redressement productif»* a conclu le Président de la République.

▶ Les réactions

Xavier Beulin, président de la FNSEA, s'est dit *«satisfait»* du plan d'action présenté par François Hollande et a jugé le discours du chef de l'Etat *«extrêmement réaliste, pragmatique, à la fois sur la compétitivité, sur la diversité de l'agriculture française, sur les enjeux en matière d'exportation»* a-t-il précisé. Quand le Président dit *«l'agriculture est un des secteurs qui doit contribuer au redressement productif»* moi, cela me va. Le président de la FNSEA a salué aussi la volonté du gouvernement de réformer la fiscalité agricole, enfin, la *«pause»* demandée par le gouvernement sur les biocarburants concurrents de l'alimentation est appréciée comme *«une décision sage»* dans un contexte de fortes tensions sur les marchés agricoles. *«Le Président et le gouvernement ont pris la mesure à la fois de la situation et des enjeux»* a ajouté Xavier Beulin.

Guy Vasseur, président de l'APCA a trouvé que *«les intentions annoncées par le chef de l'Etat sont bonnes. Son engagement est bon mais nous jugerons sur les actes»*.

Quant aux céréaliers, AGPB et AGPM prennent *«acte avec satisfaction des orientations tracées par François Hollande»*. Ils estiment que le Président a mis en exergue *«tout de que l'agriculture peut apporter à la sécurité alimentaire dans le monde, à la croissance dans notre pays et au redressement de notre commerce extérieur»*.

▶ En bref

Économie Un pôle agricole et agroalimentaire au sein de la Banque publique d'investissement

Suite à leur rencontre le 18 septembre avec le ministre du Redressement productif, Arnaud Montebourg, les présidents de la FNSEA et de Coop de France, Xavier Beulin et Philippe Mangin, ont indiqué avoir trouvé un ministre à l'écoute et prêt à miser sur l'agriculture et l'agroalimentaire pour redresser l'industrie française. Selon ses interlocuteurs, le ministre souhaite identifier un pôle agricole et agroalimentaire au sein de la future Banque publique d'investissement (BPI) afin d'assurer un appui financier aux entreprises qui investissent. La question de la compétitivité a été abordée. Le président de la FNSEA considérant les normes françaises comme *«trop restrictives»*, a demandé au ministre un assouplissement de celles-ci pour permettre aux entreprises d'innover. Il a aussi rappelé au ministre la place de la France dans l'échiquier agricole mondial en insistant sur le fait qu'il ne fallait pas opposer les filières et conserver les débouchés à l'export. Xavier Beulin demande que la France milite pour une convergence des règles au niveau européen pour éviter les distorsions de compétitivité entre les pays. *«Il y a besoin de restructurer certaines filières, notamment l'aviculture, en identifiant des leaders dans la transformation ayant la capacité d'aller sur les marchés extérieurs»* a insisté Xavier Beulin. Philippe Mangin a de son côté indiqué qu'il fallait faire le point sur le travail interministériel entre l'Agriculture, l'Agroalimentaire et le Redressement productif. Selon lui, il faut mettre en place une veille des entreprises, en amont des problèmes possibles, pour éviter d'avoir à gérer les problèmes devant les tribunaux de commerce. Il faisait référence à l'affaire Doux notamment. Selon lui, les métiers de la première transformation en agriculture sont devenus risqués, notamment avec la volatilité des cours, et il faut veiller à les soutenir. Pour Philippe Mangin, cette veille pourrait aussi faire émerger des leaders filière par filière.

Eau Début de recharge automnale des nappes

Avec 48 % des nappes qui restent à des niveaux égaux ou supérieurs à la normale, la fin de l'été 2012 présente une situation relativement favorable, malgré de fortes disparités régionales. Tel est le bilan au 1er septembre, du BRGM, le bureau de recherches géologiques et minières. 33 % des points de suivi montrent des niveaux inférieurs à la normale et 19 % un niveau très inférieur. En outre, 70 % des aquifères (couche de terrain ou de roche stockant de l'eau) étudiés affichent des niveaux en baisse, 26 % sont stables et 4 % sont en hausse. Une situation *«relativement habituelle pour la saison»*, analyse le BRGM qui estime : *«on peut considérer que les niveaux les plus bas sont désormais atteints»*. L'organisme estime *«qu'on peut espérer s'orienter rapidement vers un nouvel épisode de recharge des différentes nappes»*, à la faveur de *«la fin des fortes chaleurs et l'arrivée probable de précipitations automnales»*.

JCB AGRI
PAGOT CAPUT
TÉLESCOPIC - CHARGEUSE

FASTRAC - VALET DE FERME
Votre interlocuteur: Florian Vacheret
Port. 06 74 71 54 21

"Nos fermes ont la cote"

Sept cents visiteurs derrière les tracteurs

Dix-sept exploitations viennent d'ouvrir leurs portes au grand public lors d'une opération de communication.

Les agriculteurs de Côte d'Or ont échangé avec le grand public, le week-end dernier, à l'occasion des fermes-ouvertes organisées par l'association *«Demain en main»*. L'objectif était double : communiquer sur l'agriculture et promouvoir la diversité des divers systèmes de production. Sept cents personnes se sont rendues dans les dix-sept exploitations qui participaient à l'opération. La ferme de Cyril Pautet, à Rouvres-en-Plaine, est celle qui a reçu le plus de monde avec environ 150 personnes sur une seule et même journée.



C'est à Rouvres-en-Plaine, chez Cyril Pautet, que le nombre de visiteurs a été le plus important (150).



L'irrigation a été un sujet présenté à Quetigny chez Phillipe Gransagnes.

Les *«retours»* des visiteurs étaient très positifs à l'issue de ce moment convivial. De la viande, de la charcuterie et du pain ont été dégustés.

Non loin de là, chez Philippe Gransagnes à Quetigny, des discussions ont été menées sur les évolutions rapides du métier d'agriculteur.

Deux techniciens de Dijon Céréales et un fournisseur phyto étaient notamment sur place. La culture du maïs a été présentée, tout comme la nécessité de pouvoir irriguer en agriculture. Seule petite déception, seulement 50 personnes s'étaient rendues à Quetigny. Certains secteurs plus éloignés de Dijon ont connu une affluence tout à fait correcte.

Ce fut notamment le cas à Lavilleneuve-sur-Vingeanne chez Eve Poinsot-Laffage, où 80 visiteurs ont été recensés. La proportion de Dijonnais était importante malgré les 45 minutes de route nécessaires pour se rendre sur place, depuis la capitale des Ducs.

AURÉLIEN GENEST

Blonde d'Aquitaine

Ils ont gagné la bataille de Verdun

Le concours inter-régional de la race Blonde d'Aquitaine a très bien réussi aux éleveurs de Côte d'Or.

Ils ne pouvaient pas faire mieux. Tous les prix de championnat et prix spéciaux(1) du concours inter-régional Grand-Est de la race Blonde d'Aquitaine ont été remportés par les éleveurs bourguignons, majoritairement des Côte d'Oriens (cinq sur six). Ce concours organisé dimanche à Verdun a vu la participation de 18 élevages pour 80 animaux, venant des départements de la Meurthe-et-Moselle, la Moselle, les Ardennes, la Meuse, l'Yonne et la Côte d'Or. Avec de tels résultats, le prochain concours, qui aura lieu dans le cadre de la fête départementale de l'agriculture à Châtillon-sur-Seine en 2013, ne pouvait pas être mieux préparé.

AG

(1) Autre résultat: Quand ils n'ont pas gagné de prix de championnat, les élevages côte d'oriens ont brillé en section. Le Gaec de l'Epicéa (Puits) a notamment obtenu un premier prix de section mâle.



L'EARL de la Dinerie (Ancy-le-Franc, 89) remporte le prix de championnat *«jeune mâle»*.



L'EARL d'Artaut (Marcilly-sur-Tille) est reparti avec les prix de championnat «jeune femelle» et «femelle suitée». Il remporte également le prix spécial de la descendance mâle.



L'EARL Javelle (Puits) s'adjuge le prix de championnat «mâle adulte» et le prix spécial *«qualité bouchère»*.



Le Gaec Debeaupuis (Montberthault) remporte les prix de championnat *«mâle espoir»* et *«femelle adulte»*. L'EARL Pioche (Recey-sur-Ource) gagne le prix de championnat femelle espoir (et également les prix spéciaux *«meilleure reproductrice»* et *«descendance femelle»*).

Cultures dans le châtillonnais

Le colza, c'est pas encore ça

Le colza refait des siennes. Après des rendements extrêmement faibles dans le Châtillonnais, sa culture repart au plus mal avec une implantation difficile.



La chaleur du mois d'août et l'absence de précipitations significatives perturbent l'implantation du colza. Entre Baigneux-les-Juifs et Aignay-le-Duc, cet agriculteur n'avait aucune levée ou presque, trois semaines après avoir semé.

Direction Duesme, dans le canton d'Aignay-le-Duc. Samuel Sigoillot vient de terminer une campagne à 11q/ha en colza avec, par endroits, des bas fonds de 7q/ha ! On est loin, très loin des bons rendements de certains secteurs côte d'oriens. Lors d'une année «moyenne», Samuel réalise 31q/ha dans ses champs. Le calcul est simple : avec ces 20q/ha de moins, à environ 500 euros la tonne de colza, le manque à gagner se chiffre à 1000 euros de l'hectare... Là, ça fait mal. *«C'est clair, cette année avec le gel, c'est catastrophique»* confie l'agriculteur de 38 ans qui pensait tout de même *«arriver à 20q/ha»* sur ses 25 hectares de colza. *«Je n'ai pas voulu re-semer en tournesol car je ne suis pas équipé pour le récolter. Je pensais que le colza allait se refaire un tout petit peu. De bons rendements m'auraient permis de passer dans le vert niveau trésorerie. Avec une reprise de terres il y a deux ans et la FCO qui avait fait beaucoup de casse dans mon élevage, j'en aurais bien eu besoin»* ajoute Samuel Sigoillot.

Pas de levée !

Pour ne rien arranger, la nouvelle campagne commence au plus mal à cause du manque d'eau. *«J'ai semé le 25 août. Aujourd'hui, il n'y a quasiment aucune levée. Pour l'instant, c'est phase critique!»* lâchait l'agriculteur il y a une semaine. Les huit millimètres d'eau tombés quelques heures plus tôt, Samuel Sigoillot ne pouvait pas s'en contenter : *«c'est déjà ça mais ça reste dérisoire et on est encore loin du compte. Il va en falloir beaucoup plus pour dynamiser tout ça»*. Malgré ces difficultés, l'agriculteur du Châtillonnais souhaite relativiser sur la situation : *«je ne suis pas l'agriculteur qui a eu le plus de dégâts ici. Avec les orges d'hiver et le blé qui ont gelé, j'ai retourné un tiers de mon assolement quand d'autres sont à plus de deux tiers. Ça aurait été pire si les prix n'étaient pas à leur niveau d'aujourd'hui. La satisfaction de l'année reste les orges de printemps pour lesquelles j'atteins quasiment 70q/ha alors que je ne dépasse que très rarement 60q/ha. Le blé alternatif donne également de bons résultats avec 69q/ha. En ce qui concerne les problèmes de levée du colza, j'espère que ça va vite s'arranger. Le colza peut nous réserver de bonnes surprises, même si ça n'a pas été le cas pour nous cette année»*.

Et l'assurance ?

Samuel Sigoillot ne possède pas l'assurance-récolte. Si celle-ci aurait bien été utile cette année (il l'admet bien volontiers), l'agriculteur reste perplexe sur la souscription. *«Cette année, elle m'aurait payé mes semences et un certain nombre de quintaux que je n'ai pas récoltés. Cela dit, à l'avenir, je ne pense pas la prendre pour autant. Elle coûte relativement cher et son prix risque fortement d'augmenter avec les évènements de cette année. Après tout, ce type d'aléa climatique reste extrêmement rare, qu'il le reste ! Maintenant, on ne sait jamais quel temps il fera d'une année sur l'autre. Il est vrai que si le même froid revient cet hiver, il y aura de quoi pleurer !»* termine le Côte d'orien.

AURÉLIEN GENEST

▶ Repères

Cette année, la paille est au rendez-vous. Rien à voir avec 2011. Samuel Sigoillot, éleveur de 90 vaches allaitantes, va t-il profiter de cette bonne récolte pour stocker davantage ? *«Oui, absolument. C'était vraiment plus que limite l'an dernier, même si j'avais trouvé de la paille chez des voisins»* commente Samuel, *«il me faut à peu près 1000 bottes sur une année pour être bien. En 2011, j'avais réussi à m'en sortir avec 800 . Là, je repars avec 1150 bottes. Je pense que ça devrait suffire pour pallier une mauvaise année».*

Syndical

Faune sauvage, nous l'avions redouté, mais c'est encore pire !

En ces termes, je veux parler des dégâts de gibier, notamment ceux générés par les sangliers.
Il ne fallait pas être devin pour imaginer le scénario catastrophe qui se déroule en ce moment.
Dans notre département où les implantations de tournesols et de maïs sont déjà importantes, les resemis dus au gel ont encore augmenté les surfaces, et tout cela dans une ambiance de population de sangliers pléthorique, alors la cocotte est sur le point d'exploser.

La FDSEA 21 a toujours dénoncé la main mise de la FDC 21 sur la gestion du gibier et pourtant malgré beaucoup de revers, cela ne nous a jamais fait taire et surtout jamais fait renoncer à faire des propositions :
- sortir le sanglier du plan de chasse
- avoir des dispositifs de marquage disponibles immédiatement
- arrêter totalement l'agrainage ou bien l'interdire pendant la chasse
- classer durablement le sanglier nuisible
- sanctionner sévèrement les sociétés de chasse qui font du tir sélectif
- fermer tous les parcs, etc.

Peut-être de petites mesures mais qui cumulées pouvaient donner des résultats. A chaque fois soit le moment n'est pas opportun, soit nous sommes accusés de vouloir éradiquer l'espèce, ce qui est faux et de toute façon pas prêt d'arriver.

Quand on ajoute à cette situation intolérable de dégâts le risque sanitaire potentiellement véhiculé par la faune sauvage, je m'interroge sur la clairvoyance de notre administration.



Ce que le monde agricole de Côte d'Or vit actuellement est la conséquence directe de 6 ans de gestion de gibier à la façon FDC 21 ; le bilan est mauvais, déséquilibré et dangereux. La FDSEA 21 dit Stop.

Quand enfin Monsieur le Préfet s'emparera t-il totalement du dossier en le confiant, pourquoi pas, à la DDPP, garante du sanitaire dans votre département ?

Face au pourrissement entretenu, y compris dans le déroulement des expertises, nous attendons une réaction forte pour que, d'une façon ou d'une autre, les populations baissent enfin.

Si tel n'était pas le cas les agriculteurs poussés dans leur retranchement pour protéger leur outil de travail vont se faire violence. Qui pourra les en blâmer ?

JL LOIZON, PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DÉGÂTS DE GIBIER FDSEA21



Coopératives

«Dans une société déboussolée, elles sont importantes»

Les Nations Unies ont décrété 2012 comme l'année internationale des coopératives. Dans ce contexte, le Crédit Agricole de Champagne-Bourgogne a organisé une réunion d'information sur cette forme d'entreprise, qui s'avère bien utile en période de crise.



Vincent Delatte et Jacques Kermarrec, président et directeur général du Crédit Agricole de Champagne-Bourgogne, ont rappelé le nombre important de sociétaires de leur caisse régionale. «*Un atout essentiel*» pour la banque coopérative qui donne «*la priorité à l'humain*».



Vincent Chatellier : «*Les coopératives développe un capitalisme plus économique que financier : elles sont donc basées sur la vie réelle !*».

«*Le chiffre d'affaires des coopératives a continué d'augmenter en 2009, alors même que la crise économique était vive*» fait remarquer l'économiste Vincent Chatellier, invité du Crédit Agricole de Champagne-Bourgogne vendredi dernier à Dijon. A la question de savoir si les systèmes coopératifs constituent un remède efficace contre la crise, Vincent Chatellier précise : «*ce n'est pas un remède miracle, mais c'est une forme d'organisation fondée sur des valeurs qui permet de trouver des solutions localisées et qui génère une économie locale souvent solide. Si les coopératives ont plutôt bien résisté durant la crise, ce n'est pas dû au hasard*».

Des valeurs à transmettre

Dans son intervention, cet ingénieur de recherche à l'Inra a rappelé l'histoire des coopératives, leurs principes, leurs valeurs tout en insistant sur les principaux défis qui s'ouvrent pour préparer les échéances à venir : « *les coopératives ont des valeurs qui permettent de fédérer des acteurs autour d'un projet à long terme. Leur capitalisme est plus économique que financier : elles sont donc davantage basées sur la «vie réelle» que d'autres formes de sociétés ! Leur ancrage est très fort sur notre territoire et elles contribuent activement à la création d'emplois dans certaines zones rurales*». Pour Vincent Chatellier, les coopératives ont des défis à relever : «*elles doivent mieux capitaliser sur leurs valeurs de façon à valoriser leurs produits auprès des consommateurs. Elles doivent demeurer attractives auprès de la jeune génération. Les coopératives doivent conjuguer au mieux compétitivité et développement durable. Cette dernière notion est devenue très importante aujourd'hui. Il est capital de bien communiquer sur les démarches stratégiques engagées auprès des sociétaires pour emporter l'adhésion de tous au projet collectif. Outre la recherche d'une bonne notoriété au travers du développement des marques, les coopératives doivent veiller à trouver un bon compromis entre le local (proximité) et le global (pour bénéficier des fruits de la croissance dans les pays tiers). Autrement dit, il faut avoir les pieds dans les bottes et les yeux rivés vers le monde !*».

L'exemple du Crédit Agricole

L'agriculture est très présente dans le secteur coopératif puisqu'on la retrouve à 2 900 reprises sur les 21 000 coopératives de l'Hexagone. La caisse régionale de Champagne-Bourgogne du Crédit Agricole, représentant la première banque coopérative du pays, en est un bel exemple. Lors de la réunion organisée vendredi dernier, le président Vincent Delatte a fait part de la stratégie de sa caisse régionale : «*Notre dynamique coopérative et mutualiste repose sur des hommes et des femmes. Le nombre de nos sociétaires ne cesse d'augmenter. Ils sont plus de 200 000 à nous avoir rejoints. C'est une véritable richesse, essentielle pour garder nos valeurs, continuer de donner la priorité à l'humain, agir dans le temps et non dans l'immédiat et surtout, sortir par le haut de cette période délicate*». Le directeur général Jacques Kermarrec a quant à lui insisté sur la notion de territoire : «*Je suis convaincu que nous ne continuerons de progresser si nous restons en cohérence avec les territoires. Le Crédit Agricole de Champagne-Bourgogne sera encore plus attractif et s'inscrira encore plus dans la durée*».

AURÉLIEN GENEST



Vendanges

Ça va partir dans tous les sens

Les raisins sont-ils mûrs? A un endroit oui, de l'autre pas forcément. Les prélèvements doivent être méticuleux pour déclencher la récolte.

Les viticulteurs ont les yeux rivés sur leurs parcelles. Encore plus, sans doute, que les années précédentes. La raison? La grande hétérogénéité de maturité suite aux aléas climatiques et aux maladies. Les conséquences de la grêle, des pluies très localisées, du mildiou, de l'oïdium et d'autres phénomènes comme la mauvaise floraison sont nombreuses. Pas une parcelle n'est au même stade d'évolution et il ne faut pas se tromper sur la date de vendange. «*Selon les appellations, il y a un degré à respecter. Si l'on récolte trop tôt, il peut manquer du sucre et le vin peut être déclassé. Si l'on attend trop, il n'y a plus les mêmes arômes*» résume Benoît Lahaye, viticulteur à Pommard. Si certains ont déjà «*attaqué*» il y a plusieurs jours, notamment avec les crémants, le début des vendanges pour de nombreux domaines, c'est en cette fin de semaine. La météo annonce un front pluvieux pour cette nuit, mais avec une belle amélioration et un temps relativement sec par la suite. Cela devrait permettre de bonnes conditions de vendanges dès ce week-end. Les caractéristiques de ce millésime 2012 ne seront connues qu'une fois les raisins entrés dans les caves. Il est d'ores-et-déjà acquis que cette année restera marquée par une récolte faible en volume. Par rapport à la moyenne des cinq dernières années, la baisse de récolte devrait se chiffrer à 15% en Bourgogne. Des rendements «*historiquement bas*» seraient même annoncés pour les rouges de la Côte de Beaune.

AURÉLIEN GENEST

»Bien suivre l'évolution»

Dans BIVB Infos de mardi, on peut lire : «*Les conditions climatiques actuelles et futures ne permettront pas de gommer les hétérogénéités existantes, bien souvent depuis la floraison. Si certains écarts tendent à se réduire, il n'en reste pas moins que l'hétérogénéité demeure. Pour les parcelles qui ne seront pas récoltées maintenant et dont l'état général leur permet d'attendre, les contrôles de maturité doivent se poursuivre afin de suivre leur évolution. Les prélèvements doivent être méticuleux et soignés afin de ne pas surestimer l'état de maturité et déclencher une récolte trop précoce*».

Finale départementale de labours

L'installation en toile de fond

Les JA du canton de Saint-Benin d'Azy, conduits par Julie Chevalier, leur présidente, ont accueilli près d'un millier de visiteurs, samedi dernier, sur la parcelle de Christophe Coichot et du GAEC des Pâtureaux. Véritable rentrée syndicale, et première du genre pour Alexandre Lorré, cette manifestation s'est transformée, à l'heure des discours, en véritable plaidoyer pour l'installation des jeunes. Avec un message de fermeté délivré par le président de JA58 aux élus et à l'administration.



Des jeunes, licenciés de moto, ont assuré le spectacle en quad cross, démonstrations spectaculaires sur un sol que les JA avaient dû arroser afin d'éviter l'émission de poussière.



La nouveauté de cette finale départementale était la démonstration de tracteurs-tondeuses cross. Ces engins roulent à 10 km/h mais les épreuves ont donné lieu à de véritables assauts de la part des pilotes-JA des 4 cantons participants:
St Benin, Tannay, Château-Chinon et Châtillon-en-Bazois.



Les champions départementaux sont Mathieu Angel (à gauche) en labours en planche et Thomas Beaumier (au centre avec la médaille) en labours en plat. Avec les concurrents arrivés 2ème dans chaque catégorie (Benoît Spirkel et Aurélien Andriot), ils participeront à la finale régionale de labours.



La finale de labours a réuni vingt et un concurrents dans la catégorie à plat et quinze dans la catégorie en planche.

Echanger entre professionnels, promouvoir les métiers de l'agriculture, sensibiliser le public à la vie du territoire, moderniser (ou corriger) l'image de la ruralité: tous ces arguments sont le lot ordinaire des finales départementales de labours qui, une fois par an, sous la haute œuvre des JA, jettent un halo de lumière sur la réalité de l'agriculture. Cette fois-ci n'a pas dérogé à la règle et la finale nivernaise a connu sont lot de succès populaire et de compétitions sérieuses et amicales entre jeunes candidats au meilleur sillon. Ils étaient vingt et un en labours à plat et quinze en planche, tous finalistes des précédentes épreuves cantonales, à s'affronter, samedi dernier, à Saint-Benin d'Azy où l'équipe organisatrice, emmenée par Julie Chevalier, a réalisé un sans-faute.

A ces postulats de départ, il a fallu en ajouter un autre, cette année: attirer l'attention. C'est ce à quoi s'est employé Alexandre Lorré, le président départemental de JA58, pour qui il s'agissait de la première finale de labours depuis sa désignation. Et pour attirer l'attention, quoi de mieux que les bons vieux discours de fin de journée, avant l'énoncé du palmarès. C'est ainsi que dans une intervention d'un quart d'heure, improvisée, le jeune responsable a voulu adresser un message clair et ferme à l'intention des officiels venus nombreux.

« *Scandale grave et honteux* »

Cette fois, il était question d'installation. D'installation des jeunes agriculteurs, dossier éminemment épineux qui constitue le fil rouge de l'action syndicale des JA. Alexandre Lorré a voulu frapper les esprits: « *Dans dix ans, 50% des agriculteurs partiront en retraite. Comment pourrions-nous donner le change avec nos soixante dix installations annuelles dans la Nièvre* » a-t-il plaidé. Grossissant volontairement le trait, mais qui n'est hélas pas si éloigné de la vérité, il a qualifié le problème de « *scandale grave et honteux. Il est grand temps que les pouvoirs publics décident d'une politique d'installation, qu'on arrête de scander l'installation primordiale et que dans le même temps on ne fasse rien. Pour les jeunes, en découlent les outils de production mais aussi la survie du tissus rural mais il faut aussi offrir aux cédants un attrait pour la cession, qu'ils y retrouvent leurs billes* ». Sur un ton volontairement alarmiste, Alexandre Lorré s'en est pris aux élus et à l'administration: « *Attention! Que les hommes politiques se prennent par la main, qu'ils prennent conscience de l'urgence sur ce dossier et que l'installation ne rime pas avec loterie* » s'est-il envolé. Le président des JA58 a reçu un écho favorable d'Emmanuel Bernard, administrateur FNB qui représentait Jean-Pierre Condamine, le président de la FDSEA58. Insistant sur l'idée « *qu'il est criminel de nous priver de l'autonomie des moyens de production* », le syndicaliste a appuyé sur l'hypothèse « *de trouver de nouvelles façons de financer l'installation* », évoquant l'éventuel « *appel à l'épargne, comme à la bourse, car de l'argent, il y en a et que la production doit reprendre le pouvoir sur le territoire si l'on veut que les Français puissent continuer à manger à leur faim* ». Elu du canton et président de la Société d'agriculture, Jean-Luc Gauthier a bien entendu le message des jeunes: « *Ils doivent avoir des perspectives de revenus. Le prix des céréales et de la viande n'est pas élevé. C'est une idée reçue. La votalité, qui fait débat, résulte du contexte mondial et ce n'est pas de la responsabilité des élus français ou européens* » a-t-il répondu tout en faisant l'apologie d'une « *prise de conscience humaniste pour que les agriculteurs continuent de relever le seul défi qui vaille: nourrir le monde* ». En tant que président de communauté de commune et fils d'agriculteur, M. Vincent a lui aussi réagi au problème de l'installation et commenté la proposition faite un peu plus tôt par Emmanuel Bernard en concluant: « *Toutes les pistes sont bonnes à creuser et il faut les creuser, celle de l'épargne en est une. Le défi à relever est que nous soyons tous unis dans la même main et nous en sommes capables en France* ».

EMMANUEL COULOMBEIX

▶ Le palmarès du concours

Catégorie à plat (brabant):
1) Thomas Beaumier, canton de Brinon/Beuvron
2) Aurélien Andriot, Luzy
3) Jérémy Grange, Corbigny
4) Bertrand Larue, Châtillon-en-Bazois
5) Damien Genet, Tannay
6) Thierry Cloix, Luzy
7) Valentin Rameau, Guérigny/Pougues-les-Eaux
8) Benoît Marquand, St Benin d'Azy
9) Guillaume Lugnot, Decize
10) Benoît Greze, St Saulge
11) Jérôme Guillaumot, Fours
12) Florian Joly, Fours
13) Mickaël Tardivon, Brinon/Beuvron
14) Etienne Baunnot
15) Clément Buteau, Château-Chinon
16) Brice Loiseau, Châtillon-en-Bazois
17) Pierre Lantier, Tannay
18) Frédéric Allaire, Moulins-Engilbert
19) Louis Mathe, St Saulge
20) Lionel Buisson, Decize
21) Thibault Rameau, St Benin d'Azy

Catégorie en planche (charrue):
1) Mathieu Angel, canton de Luzy
2) Benoît Spirkel, Luzy
3) Damien Sale, Corbigny
4) Mathieu Caillot, Decize
5) Mickaël Cayre, Decize
6) Vincent Lafaille, Château-Chinon
7) ex-aequo) Julien Marquis, Château-Chinon et Benjamin Rose, St Saulge
9) Guillaume Bligand, St Benin d'Azy
10) Thomas Sarreau, Varzy
11) Kévin Aulard, Châtillon-en-Bazois
12) Mathieu Genet, Tannay
13) Quentin Aurousseau, Fours
14) Ludovic Guilleminot, Corbigny
15) Théophile Deboux, Châtillon-en-Bazois

Après la grêle du 21 août sur le Morvan Les éleveurs veulent désamianter



La grêle du 21 août a causé d'énormes trous dans les toitures des bâtiments d'élevage d'une partie du Morvan.

L'orage de grêle qui, aussi soudain que violent, s'est abattu le 21 août sur un couloir entre Corancy et Saulieu, a causé de nombreux dégâts aux toitures des habitations, des stabulations, des bâtiments de stockage et aux voitures. Pas de procédure calamité pour des dommages qui ne sont pas des pertes de fonds mais des risques assurables Les éleveurs morvandiaux, qui veulent réparer dans les meilleurs délais, sont confrontés à la présence d'amiante dans nombre de tôles en fibrociment.

Chez Dominique Guillaume, à Ouroux-en-Morvan, qui montre avec dépit les impacts causés à ses bâtiments, Pierre Bobin, le président cantonal de la FDSEA58, le dit tout net: *«nous n'accepterons pas de délais de l'administration pour l'autorisation de désamianter et de remettre à neuf»*. Les assureurs ont déjà envoyé leurs experts et les artisans ont été sollicités pour établir les devis. Mais la plupart des éleveurs touchés par la grêle vont devoir obtenir une autorisation de la DDT pour remplacer les plaques en fibrociment amiantées, datant parfois de plus de 30 ans, qui laissent aujourd'hui apparaître d'énormes trous. Si les assurances, avec quelques différences de garantie, devraient couvrir les travaux, se pose aujourd'hui un problème de calendrier. *«Nous sommes le 17 septembre, l'automne approche et il faut que nous puissions réaliser les réparations le plus tôt possible»* souligne Pierre Bobin, sachant *«que les artisans sont débordés et qu'ils ne peuvent se couper en quatre»*. Avant les intempéries de l'hiver, les éleveurs souhaitent pourtant que tout rentre dans l'ordre. Leur préoccupation immédiate, c'est de ne pas se perdre en paperasseries inutiles. Aussi, ils comptent sur la célérité de l'administration pour obtenir les autorisations de dépose de l'amiante, qui concerne nombre de leurs bâtiments.

E.C

Concours national des veaux au Marault

L'acte II de la rentrée charolaise

Après le succès du Salon charolais de la fin août à Saulieu, le Herd Book Charolais et l'Ufragec ont organisé le Concours national et la vente aux enchères des veaux de l'année, le 12 septembre, à l'agropôle du Marault. L'ambiance y était plus légère qu'il y a un an, l'affluence bien fournie, et les ventes bien menées.



Heraclès a fini 1er prix d'honneur mâles au Marault. A la vente aux enchères de l'après-midi, il a bloqué le compteur avec un prix d'achat inégalé de 45000 euros payé par un groupe d'éleveurs à majorité nivernais.



Humanity, comme Heraclès, est originaire de Saône-et-Loire. Elle obtient le 1er prix d'honeur femelles.

Le parking du Marault était noir de voitures, le 12 septembre, à l'occasion de cette Journée charolaise. Tant le Herd Book Charolais que l'Union française des groupements d'éleveurs charolais (Ufragec), organisateurs, se sont félicités du succès de la manifestation. Le matin, ce ne sont pas moins de 340 veaux de l'année -293 mâles et 47 femelles- qui sont mesurés lors du concours national. Selon Henri Vidal, vice-président du HBC, le concours a confirmé que *«la présentation était de bonne qualité, que le contexte français n'est pas trop mauvais pour l'élevage, que l'état d'esprit est meilleur, déjà parce que les récoltes se sont bien passées»*. Pour l'organisateur, *«les animaux n'étaient pas exceptionnels mais de très bonne tenue. La race charolaise a une nouvelle fois démontré que c'est une bonne race à viande avec une bonne qualité de l'élevage mais aussi de très bonnes aptitudes bouchères. La dynamique de Saulieu s'est vérifiée au Marault»* a-t-il observé, estimant que *«le contexte actuel autorise à un peu d'optimisme, en dépit du prix élevé des matières premières»*.

La Saône-et-Loire deux fois championne

Le principe d'un concours, c'est de trier et de classer. A ce jeu-là, ce sont des animaux de la Saône-et-Loire qui se sont particulièrement distingués la semaine dernière. Ainsi, le Prix d'Honneur mâles est revenu à Heraclès, sacré champion face à 292 de ses congénères, dont beaucoup avec de sérieux atouts.

Sur le ring, en fin de matinée, le veau présenté par Jean-Marc Pacaut, sélectionneur à Laizy (71), s'est finalement imposé devant Helsinki, de Thierry Marie à St Symphorien (18) et Hadopi, de Villard père et fils à Civens (Loire). *«Les éleveurs ont été briefés pour respecter l'avis des juges et il n'y a pas eu de chahut»* soulignait Henri Vidal avant la vente aux enchères de l'après-midi. Autre victoire pour la Saône-et-Loire, c'est Humanity qui a été sacrée Prix d'Honneur femelle. Elle était donc présentée par l'élevage Gagnepain-Champenois à Rigny-sur-Arroux (71) où elle est née en décembre 2011. La laitonne s'est imposée devant Herdione, à Simone Champeau de Parigny-les-Vaux (58).

Prix moyen de 6833 euros

Si tous les éleveurs voulant participer pouvaient concourir la matin, seulement 59 veaux ont été sélectionnés pour la vente aux enchères de l'après-midi. Dans l'amphithéâtre du Marault, la vente s'est déroulée dans le même climat léger que le concours, à la grande satisfaction de Joël Barret, le président de l'Ufragec. Vers 17h30, il en tirait les premiers enseignements: Le prix moyen de la vente a atteint 6833 euros, *«à comparer aux 5761 euros de 2010 et aux 5987 euros de 2011. C'est presque 1000 euros de plus par veau»* a-t-il relevé, parlant *«de la respiration nécessaire qui commençait à nous manquer cruellement»*. Au total, 39 veaux ont trouvé acquéreurs sur 59. C'est le même nombre que l'année dernière. Une fois encore, c'est Heraclès, promu champion mâle au concours, qui a marqué la vente de sa présence. Il a été adjugé 45000 euros à un groupe d'éleveurs, à majorité nivernais (SCEA Melaye-Sennepin à La Celle sur Nièvre, Gaec Roubé et EARL Dessauny à Magny-Cours, Michel Champeau à Parigny-les-Vaux, Christian Jacob à Paris, Alain Carreau et Corbatek). Quelques veaux ont aussi trouvé acquéreurs à des prix variant de 10 à 15000 euros et d'autres n'ont pas dépassé le stade de la mise à prix (3000 euros). 20 veaux sont restés invendus. *«Peu de ventes se sont ensuite déroulées à l'amiable»* a finalement constaté Henri Vidal, *«d'abord parce que les éleveurs ne veulent pas brader des animaux de haute qualité génétique et surtout parce que ce n'est que le début de la saison et qu'il y aura bien d'autres opportunités»*. L'année charolaise est bel et bien lancée.

EMMANUEL COULOMBEIX

▶ Le palmarès du concours national

Prix d'honneur veaux mâles:
1er Heraclès, EARL Pacaut, Laizy (71); 2è Helsinki, Thierry Marie, St Symphorien (18); 3è Hadopi, Villard père et fils, Civens (42).

Prix d'honneur veaux femelles:
1er Humanity, Elevage Gagnepain Champenois, Rigny/Arroux (71); 2è Herdione, Simone Champeau, Parigny-les-Vaux (58).

Prix d'ensemble mâles +100 vaches sous-section A:
1er Jean-Marc Langillier (71); 2è SCEA Melaye Sennepin (58); 3è SCEA Pichard Hugues (71).

Prix d'ensemble mâles +100 vaches sous-section B:
1er Gaec Bigay Sivet (42); 2è Gaec Cadoux (89); 3è) Gaec Micaud (03).

Prix d'ensemble mâles -100 vaches:
1er Elevage Gagnepain Champenois (71); 2è SCEA Morin (79); 3è EARL Froidurot Vincent (21).

Trophée AJEC: EARL Froidurot (21).

Mâles 1ère section: 1) Hollywood, EARL Dufraigne, La Tagnière (71)

Mâles 2è section: 1) Helsinki, Thierry Marie, St Symphorien (18)

Mâles 3è section: 1) Gladiateur, Gaec Goujat, Cours-la-Ville (69)

Mâles 4è section: 1) Honneur, EARL Batho Serge, Saxi Bourdon (58)

Mâles 5è section: 1) Heraclès, EARL Pacaut, Laizy (71)

Mâles 6è section: 1) Hortensia, Thierry Baudouin, Bressuire (71)

Mâles 7è section: Herd Book, Gaec Micaud, Ygrande (03)

Mâles 8è section: Hamlet, Gaec Paroton frères, Roches (23)

Mâles 9è section: 1) Haendel, GAEC Merlet, Vendrennes (85)

Mâles 10è section: 1) Honfleur, Elevage Gagnepain Champenois, Rigny/Arroux (71)

Mâles 11è section: 1) Havane, EARL Pacaut, Laizy (71)

Mâles 12è section: 1) Hollywood, SCEA Melaye-Sennepin, La Celle sur Nièvre (58)

Mâles 13è section: 1) Hyperchic, Langillier Jean-Marc, St Berain sous Sanvignes (71)

Mâles 14è section: 1) Hotelier, Langillier Jean-Marc, St Berain sous Sanvignes (71)

Mâles 15è section: 1) Herakles, Gaec Cadoux, St André en Terre Plaine (89)

Mâles 16è section: 1) Hymalaya, EARL Baudot Jean-François, Marizy (71)

Mâles 17è section: 1) Hamburger, Gaec Roubé père et fils, Magny-Cours (58)

Prix d'ensemble femelles:
1er)EARL Touillon Moiron (58); 2è Paupinat Gilles (58); 3) SCEA des plantes (71)

Femelles 1è section: 1) Heloise, EARL Denis Corneloup, Avrilly (03)

Femelles 2è section: 1) Hema, Elevage Gagnepain Champenois, Rigny/Arroux (71)

Femelles 3è section: 1) Humanity, Elevage Gagnepain Champenois, Rigny/Arroux (71)

Femelles 4è section: 1) Hors Norme, Gaec Micaud, Ygrande (03).

Le week-end dernier à Auxerre

Quand les JA font la foire...

Présents pour la première fois sur la foire d'Auxerre, les Jeunes Agriculteurs de l'Yonne ont deux jours durant, multiplié les opérations de communications auprès du grand public.



C'est parti pour un petit tour de foire en tracteur à pédale !

Pas toujours facile d'attirer le chaland, surtout lorsqu'il se fait rare dans les allées et que le stand alloué est placé un peu en retrait du passage obligé des visiteurs ! Il est vrai qu'avec un soleil couleur été propice aux balades à la campagne et l'opération Journées du Patrimoine, la concurrence était rude ! Même s'ils étaient un peu déçus du taux de fréquentation ce dimanche sur la foire d'Auxerre, les Jeunes Agriculteurs ont rivalisé d'imagination deux jours durant, pour faire passer leur message : *«un département sans agriculture est un département mort»*. Et la pérennité de l'agriculture icaunaise passe avant tout par le renouvellement des générations, comme le rappelaient les panneaux installés.

Le public visé était majoritairement urbain et les informations apportées, volontairement simples et didactiques : *«Le saviez-vous? Une lapine produit 60 lapins par an, avec 1 ha de plantation, on produit 5000 sapins de Noël, avec 1 ha de colza, 800 à 1000 litres d'huile, une vache laitière suffit à produire 80 000 yaourts par an»* Egalement abordée, la problématique de la répartition des marges. Et quoi de plus explicite pour cela qu'une baguette de pain tronçonnée en autant de parts pour démontrer que le revenu n'est pas toujours au rendez-vous, confronté aux charges diverses. Mis en avant également les mérites des circuits courts, au travers notamment de bocaux de boeuf bourguignon réalisés localement, dans un rayon de 15 km entre le producteur et le consommateur. Mais la chaleur aidant, difficile à vendre ! Les tracteurs à pédales mis à disposition des plus petits ponctués d'une dégustation gratuite de jus de pomme bio ont plus attiré le public. D'autant que Xavier Drothier, éleveur ovin à Vincelottes et responsable de la communication au sein de JA 89, avait apporté avec lui quelques moutons de son cheptel. Succès garanti auprès de tous, petits et grands !

Et pour relancer l'attractivité de leur stand, les JA n'ont pas hésité à payer de leur personne en organisant régulièrement des convois de tracteurs à pédales au milieu des allées de la foire, drapeaux au vent. Témoin d'une image de l'agriculture jeune, dynamique et bon enfant… En un mot les JA !

DOMINIQUE BERNERD



Ou comment expliquer les marges au travers d'une simple baguette de pain.



Rien de tel que le jus de pomme de Dicy, pour *«faire»* la foire !

CER France Yonne

Inauguration du "37" !

Après plus de deux ans de travaux et un déménagement en décembre dernier, les locaux du 37 rue de la Maladière, propriété et siège social du CER France Yonne ont été inaugurés le 12 septembre dernier.

La renommée du 37 rue de la Maladière dépassera t-elle un jour celle du célèbre *«36 quai des orfèvres»*… ? Les bâtiments flambant neufs du Cer France Yonne, abritant plusieurs OPA, dont la FDSEA de l'Yonne, ainsi que votre journal agricole préféré, valaient bien une inauguration officielle. C'est chose faite depuis le 12 septembre dernier, où clients, partenaires, collaborateurs, responsables d'OPA et administrateurs se sont réunis pour fêter de belle manière le couper traditionnel de ruban, des mains du président de l'association comptable, Eric Coquille.

Initié en 2008, le projet aujourd'hui mené à terme, avait pour but de regrouper les équipes auxerroises du CER en un même lieu, tout en étant également vecteur d'économie durable, comme l'a rappelé son directeur, Laurent Beurienne : *«outre les économies importantes de loyers et charges locatives, par la suppression de déplacements inter sites et une réduction significative des consommations d'énergie»* Objectif fixé : 50 KwH par m² et par an. Un chiffre obtenu notamment par une isolation extérieure de plus de 20 cm d'épaisseur, dépassant de près du double les normes en vigueur. Si la déconstruction de l'ancien bâtiment existant a pu se faire en un temps record (trois jours !), la démolition s'est agrémentée d'une opération de désamiantage un peu plus longue que prévu, notamment autour des poteaux métalliques existants et a nécessité deux mois de travaux. Aujourd'hui, finie la galère pour se garer rue de la Maladière ! Le site compte 110 places de stationnement, réparties sur deux niveaux, dont 65 dites *«filtrantes»*, non enrobées et limitant le ruissellement dans la rivière Yonne en cas de fortes pluies. Les locaux de Terres de Bourgogne (ainsi que ceux de la FDSEA de l'Yonne, JA 89, Service de Remplacement et Cuma Bourgogne), sont désormais accessibles par l'entrée située au niveau du parking supérieur (entrée 37 B).

DOMINIQUE BERNERD



A l'heure du traditionnel couper de ruban. Aux ciseaux : le président du CER France Yonne, Eric Coquille.

▶ Le "37" en chiffres

1500 m3 de terre déblayée, 21 tonnes d'acier, 1500 m³ de béton
18 km de câbles, 128 châssis de fenêtres, 106 portes, 1500 m² de cloisons
1000 m² de sols souples, 4500 m² de peintures
1100 m² de d'isolation extérieure épaisseur 200 mm
110 places de stationnement
Et… 1 ascenseur !

Filière lait

Pour une alimentation diversifiée, sûre et durable

Sous l'égide de la FDSEA de l'Yonne, des représentants d'associations de consommateurs ont visité la fromagerie Lincet dans le cadre du programme régional de l'alimentation Bourgogne, piloté par la Direction régionale de l'Agriculture



Étaient présents lors de la visite, des représentants de plusieurs associations de consommateurs départementales : l'UDAF, l'UFC-Que Choisir, ASSECO-CRGT et AFOC

L'an passé, l'opération s'était déroulée sur l'exploitation de Nadine Darlot, pour une découverte de la production laitière départementale. Nouvelle étape cette année, autour du thème de la transformation. Guidés par Didier Lincet, responsable de la fromagerie éponyme, plusieurs représentants d'associations de consommateurs icaunaises ont effectué une visite de la chaîne de fabrication, accompagnés de Nadine Darlot, présidente de la section lait à la FDSEA de l'Yonne, Patrice Troussard, éleveur laitier et Armelle Crouzet, animatrice production animale.

«*Le goût du vrai depuis 1895*»

Fondée il y a plus d'un siècle dans le sud de la Marne, la fromagerie Lincet est une entreprise familiale qui se transmet depuis cinq générations. Implantés depuis 1957 à Saligny, près de Sens, les établissements Lincet perpétuent depuis, un savoir faire traditionnel et un ancrage sur le territoire au travers notamment de la fabrication de Chaource. La relocalisation de l'entreprise dans le département n'est pas le fruit du hasard, comme le souligne Didier Lincet : «*aujourd'hui, la Marne ne compte quasiment plus d'élevages laitiers et les pâtures ont disparu. Déjà dans les années 50, mes parents cherchaient une solution, d'où notre arrivée dans l'Yonne. Même si ça peut faire sourire aujourd'hui, le Bassin Sénonais était à l'époque une région productrice de lait et il n'était pas rare de trouver jusqu'à cinq ou six éleveurs par village*. » Signe d'une désertification laitière dans le département, le premier producteur est aujourd'hui à plus de 10 km de l'usine et la collecte se fait dorénavant dans un rayon de 100 km. Au total, soixante douze éleveurs alimentent la fromagerie, pour un volume global annuel de 33 millions de litres de lait. Des éleveurs installés majoritairement dans l'Aube, pour une dizaine seulement d'icaunais. Des chiffres qui interpellent Nadine Darlot : «*Il n'y a pas que le facteur production en ligne de mire. C'est toute la filière lait qui aujourd'hui peut être remise en cause. Pérenniser la collecte, c'est valoriser le coût du lait, pour permettre aux producteurs d'être présents. Si le prix du lait est rémunérateur, le bassin de collecte perdurera*».

«Un énorme travail réalisé par les éleveurs dans les fermes…»

A Saligny, 55 000 litres de lait sont transformés quotidiennement, et 2200 tonnes de fromages fabriqués annuellement, dont plus de la moitié en AOP Chaource. La gamme étant complétée par des fromages « *Triple crème* », type Brillat-Savarin. La tradition ne peut se départir aujourd'hui des exigences modernes de production et l'un des axes de l'entreprise est la sécurisation absolue des produits fabriqués et des procédés, comme le rappelle Didier Lincet : «*si on ne détruit aujourd'hui qu'environ 1 lot de fromages tous les 2 ans, ce n'est pas le fruit du hasard. Un énorme travail a été réalisé dans les fermes par les éleveurs, pour améliorer la qualité du lait. Le lait cru qu'on réceptionne est d'un tel niveau sanitaire de propreté et d'hygiène, que l'on est amené à lui rajouter des ferments, faute de ferments naturels suffisants*» Le lait collecté est ensemencé en ferments lactiques, puis emprésuré dès son arrivée à la fromagerie. Le caillage s'obtient en quelques minutes et se poursuit durant 15 à 16 heures, dans le respect de la technologie de la fabrication lactique. Le moulage est effectué le lendemain et après 24 h d'égouttage, les fromages sont démoulés puis salés au sel sec. Les produits affinés sont alors dirigés vers des hâloirs, où, ensemencés en penicillium, ils séjourneront deux semaines minimum pour que se développent leurs arômes caractéristiques. L'expédition ne pouvant se faire qu'avec l'aval des services de contrôle et des résultats d'analyse effectués sur les produits finis. Autant d'éléments rassurants pour les représentants d'associations de consommateurs présents, dont Jean-Louis Druette, président de l'UDAF : «*le consommateur veut aujourd'hui du qualitatif et on ne peut qu'être impressionné par ce qu'on a vu, que ce soit en terme de qualité comme de sanitaire. En dehors de ça, il est intéressant de se dire qu'il existe dans l'Yonne une production locale de qualité, valorisant le département au travers du produit qui y est fabriqué. D'autant que l'on peut même parler de chaîne locale, puisque une partie du lait transformé vient d'ici*».



L'affinage d'une durée minimum de 2 semaines, s'effectue à une température de + 9° et une atmosphère de 90 % d'humidité

Sodiaal : Acte 2

« Rétablir le bilan laitier, investir pour l'avenir »

Eleveur laitier de Côte d'Or, administrateur régional de Sodiaal et conscient du désarroi de certains éleveurs, François Matrat a voulu expliquer certains points qui lui semblent essentiels pour mieux comprendre les raisons de la décision de la coopérative de baisser le prix du lait, de 5 cts sur le volume A et de 15 cts sur le volume B à partir d'octobre.

«*Les cinq euros concernent essentiellement le lait de consommation. C'est un segment sur lequel beaucoup d'opérateurs se sont engouffrés car il est peu gourmand en investissements. Résultat, l'offre de lait de consommation est en forte progression, alors que la demande est en baisse constante depuis cinq ans. Nous sommes leader en volumes sur ce segment du lait de consommation, nous sommes donc en première ligne quand nos concurrents allemands en particulier, bradent leurs volumes. Sur nos autres métiers il n'en est pas de même et les résultats sont satisfaisants.*

La décision d'appliquer une baisse de 5 euros sur le volume A a été difficile à prendre, mais notre objectif premier c'est de pouvoir continuer à investir dans l'outil Sodiaal pour assurer la perennité de l'ensemble. La baisse de 15 cts sur le prix B s'applique à partir d'octobre et là il s'agit d'anticiper pour investir dans des équipements importants pour l'avenir. Nous venons de signer un contrat avec un opérateur chinois qui porte sur l'exportation de 280 millions de litres de lait transformés en poudre. Soit 40% de nos excédents actuels. Cette opportunité va nous permettre de rééquilibrer notre bilan laitier et de ne pas peser sur le marché français. Les baisses de prix ne devraient être que transitoires, le rétablissement du marché et les dispositions que Sodiaal a prises pour redresser son bilan laitier en développant l'export devraient porter leurs fruits.

La stratégie de notre coopérative est claire, nous voulons d'abord capter des marchés et investir en conséquence pour les satisfaire, notre volonté n'est surtout pas de casser les accords professionnels mais bien d'assurer la pérennité des collectes et donc des exploitations. Nous développons une coopérative qui investit pour l'avenir de la production laitière avec un double objectif : le revenu des producteurs et la conquête de nouveaux marchés. Mais la problématique du lait de consommation pèse lourd actuellement, d'autant que depuis 18 mois nous avons dû augmenter la collecte pour répondre à des problématiques locales.

Il n'est pas toujours facile de s'inscrire dans une vision à long terme sans provoquer quelques incompréhensions. Nous avons cependant la conviction d'avoir toujours joué notre rôle et même au-delà, quand on nous sollicite pour pallier les cessations de collectes d'autres entreprises. Nous sommes prêts à rencontrer les responsables professionnels locaux et régionaux pour en discuter, comme nous allons rencontrer les producteurs pour expliquer nos décisions et leur faire partager notre vision de l'avenir de leur coopérative ».

Session de la Chambre d'agriculture

Non à la révision des zones vulnérables !

Réunis en Session plénière de rentrée, les membres de la Chambre d'agriculture de l'Yonne se sont prononcés contre le projet d'extension du périmètre des zones vulnérables dans le département.



Dernière intervention du préfet Jean-Paul Bonnetain, avant son prochain départ pour Marseille, où il exercera la fonction de préfet de police des Bouches du Rhône

Comme il est de tradition, c'est par un tour d'horizon des sujets d'actualité que le président Abry a ouvert cette Session de rentrée, après avoir au préalable salué et remercié le préfet Jean-Paul Bonnetain, sur le départ, suite à sa nomination la veille, en conseil des ministres, à la fonction de préfet de police des Bouches du Rhône.

Si en grandes cultures le printemps pluvieux a permis d'éviter le pire, les récoltes, suite aux dégâts du gel, présentent des situations contrastées et des rendements très hétérogènes. Globalement, les volumes de récolte sont à la baisse par rapport à l'an passé. Blé : de 45 à 70 q en terre légère, pour 75 à 80 q en terre à potentiel plus important. En colza, les rendements s'échelonnent sur des extrêmes de 5 à 45 q/ha selon l'impact du gel sur les parcelles. Même constat pour les escourgeons, avec des résultats de 35 à 50 q/ha pour les secteurs les plus touchés, contre 60 à 90 q/ha pour les zones épargnées, atteignant même en certains endroits des niveaux historiques. La qualité est au rendez-vous. Comme pour les orges de printemps, dont les rendements en terres de plateaux vont de 45 à 60 q/ha, pour 65 à 80 q/ha en terres profondes. La succession d'années *«atypiques»*, sur le plan cultural, interpelle le président Gilles Abry : *«la réalité de la climatologie a parfois quelques problèmes pour s'ajuster aux difficultés et s'harmoniser à des réglementations drastiques»*. Côté prix, après la hausse de fin juin, le blé est aujourd'hui à environ 250 €/t, départ Yonne. L'orge a suivi la même progression, passant de 200 à 240 €/t, le colza, sujet à d'autres phénomènes, restant au-dessus de la barre des 500 €/t.

Addition salée pour les éleveurs

L'embellie des prix conjuguée à une production mondiale en repli a pour conséquence directe la flambée du prix des aliments et pour les éleveurs, l'addition sera salée. D'autant qu'après une bonne repousse des prairies en juillet, la sécheresse a sévi, obligeant certains à pratiquer l'affourage au pré. Difficultés également au niveau de l'ensilage, avec des maïs fanés par endroit, occasionnant des ensilages précoces, pour une qualité médiocre. Le besoin de compléter les rations, notamment au niveau des vaches laitières, se fait ressentir, alors que dans le même temps s'amplifie la baisse du prix du lait qui, en Bourgogne, a diminué de 5,67 % et se situait fin juillet à 319 €/1000 litres. Se dirige-t-on vers une nouvelle crise de la filière ? En viande bovine, l'embellie semble se confirmer, avec des prix de vente de + 20% par rapport à 2011, permettant de couvrir la hausse des charges.

La hausse du prix des céréales impacte aussi directement le prix de revient des volailles. La société Duc n'a réussi qu'à faire *«passer»* seulement 3% de hausse auprès des distributeurs, là où il en faudrait 12%. D'où cette remarque de Gilles Abry : *«combien de temps pourra tenir ce système de rémunération sur marge poussin-aliment, face à la pression exercée par les GMS et le coût des aliments ?»* La filière avicole départementale n'est que peu concernée par le dépôt de bilan du groupe Doux, du fait d'un nombre limité d'exploitations rattachées, conséquences indirectes sont en revanche bien réelles, notamment en ce qui concerne la Cafo, pénalisée par des pertes supplémentaires du fait de livraisons impayées par Doux. Face à un coût de production excessif, la filière porc se félicite d'un prix de vente moyen inégalé à 1,80 €/kg. Le résultat d'une relative pénurie de porc en France consécutive à la mise aux normes *«bien-être»* et à la réduction du nombre de truies qui a suivi.

A moins de 15 jours des vendanges, les quelques pluies tombées la veille sur les vignobles étaient attendues, après les fortes chaleurs enregistrées. Comme les autres cultures annuelles, la viticulture a aussi connu le gel, mais également le froid à la floraison. Sauf incident d'ici la récolte, la qualité devrait être au rendez-vous mais les rendements sont déjà annoncés comme hétérogènes. Au final, une année qui rappelle qu'une récolte n'est jamais garantie d'avance et que le risque n'est jamais très loin, suite à la réduction drastique des produits phytosanitaires. Au niveau prix, la campagne se termine à un niveau cohérent pour le chablis, la feuillette se négociant à 547 € en Chablis et 710 € en 1er cru. En rouge, le marché a bien fonctionné, à 3 €/l, contrairement au blanc, nettement insuffisant à 2,10 €/l. Le renversement de marché que connaît l'aligoté depuis 5 ans semble perdurer, au bénéfice du Crémant qui connaît un réel succès.

Les sangliers restent d'actualité dans le département de par les dégâts occasionnés et la fédération départementale des chasseurs s'inquiète de la hausse annoncée des indemnités versées aux agriculteurs, en corrélation avec la flambée des cours des céréales. Face à ce constat, elle demande que des mesures plus contraignantes de maîtrise des populations soient prises. Demande cautionnée par La Chambre d'agriculture, dont le président regrette toutefois l'attitude de certains chasseurs, *«extrémistes dans leurs positionnements en faveur de populations abondantes de sangliers, allant jusqu'à des menaces physiques envers des agriculteurs et des lieutenants de louveterie»*.

La Chambre rejette le projet d'extension du périmètre des zones vulnérables

La révision des Zones Vulnérables se fait tous les 4 ans et les membres de la Chambre avaient également à se prononcer sur la proposition du Préfet coordonnateur du bassin Seine Normandie, visant à étendre le périmètre de la zone dans le département de l'Yonne. Un projet qui fait débat, tant le point de vue de l'administration est éloigné de celui des agriculteurs sur le terrain. Alors que depuis 2007, 360 communes du département sont déjà classées en zone vulnérable, le projet d'extension vise 60 nouvelles communes, réparties en Centre Yonne, Puisaye et Sud Yonne. Concernant le secteur Centre Yonne, la profession s'interroge sur l'impact réel de l'agriculture, face à deux points de mesure situés en aval de centres d'activités forts que sont le Migennois et le Jovinien. Par ailleurs, les teneurs en nitrates des eaux superficielles y sont de 18,2 et 18,9 mg/l, stables par rapport à 2004. Même constat en Puisaye, où les points de mesure en eaux souterraines de Saint-Privé et Champignelles ne montrent pas d'évolution depuis plus de 10 ans. Le point de mesure au titre du taux de nitrates en eaux superficielles situé sur le Loing à Saint-Privé, étant pour sa part stable depuis 2004, à 14 mg/l. L'argumentaire retenu par les services de l'Etat concernant le secteur Sud Yonne (Vézelien et Avallonnais), fait apparaître une anomalie : la rivière Armance, point cité de mesure des eaux superficielles ne se situant pas dans la région ! Par ailleurs, le point de mesure en eaux souterraines de Domecy le Vault ne montre pas d'évolution à la hausse, même si le dépassement est connu depuis une vingtaine d'années.

L'impact économique que pourrait avoir sur les exploitations une extension des zones vulnérables n'est pas neutre. Sur les 3 secteurs, 406 agriculteurs sont concernés pour une surface globale de 3100 ha en cultures de printemps et un solde net potentiel global de - 200 000 € soit - 66 €/ha. En ce qui concerne les éleveurs présents dans la zone envisagée, les chiffres sont encore plus conséquents, pouvant à terme mettre en péril l'avenir des exploitations. Notamment en lait, où les 21 élevages concernés seraient dans l'obligation d'engager chacun des investissements *«non productifs»* de l'ordre de 27 K€, dans les deux ans. Les 7 élevages porcins de la zone étant confrontés au même problème, soit 18 K€ par exploitation. Après avoir voté, les membres présents ont rejeté à la majorité, moins une opposition et une abstention le projet de révision des zones vulnérables dans le département

DOMINIQUE BERNERD



uNiverBois

Du bois dont on fait les événements

Le Conseil général de la Nièvre veut mettre en valeur ce qui constitue l'une de ses principales filières d'éco-développement durable. Et permettre aux Nivernais *«de se réapproprier leur forêt et ses produits»*. Il organise, du 28 au 30 septembre, le rendez-vous uNiverBois, à la fois salon professionnel le vendredi et manifestation festive le week-end, à la ferme du Marault à Magny-Cours.
Totalement gratuit, l'événement permettra d'aller à la rencontre d'une centaine d'acteurs artisanaux, industriels, institutionnels et culturels du bois nivernais.

Loup y es-tu? C'est au coin de la ferme du Marault que se donnent rendez-vous les amoureux, les usagers et les professionnels de la forêt et du bois, le week-end du 28 au 30 septembre. Pour cet événement grand public, dont les ambitions dépassent les frontières du département de la Nièvre, le Conseil général a visé haut. Tout à la cime des arbres de la forêt nivernaise qui rayonnent loin, des loisirs à la préservation de l'écosystème, de l'exploitation à la transformation, au gré des développements artisanaux, industriels et commerciaux de 1ère et 2ème transformations. Avec un hectare par habitant, la forêt nivernaise est une composante essentielle du cadre de vie des populations et tout à la fois un atout dans sa manche économique et sociale. C'est fort de ce constat que les élus du Département, en juin dernier, ont eu l'idée de renouveler un rendez-vous, né en 2007, conçu pour promouvoir et valoriser cette richesse. Avec la volonté de conforter une ambition politique pour ce secteur porteur. UniverBois est le premier événement de ce genre en France, orienté conjointement vers les professionnels le vendredi et vers le grand public tout le week-end. Pour Patrice Joly, président du Conseil général, *« il s'agit de permettre aux Nivernais de se réapproprier leur forêt et ses produits »* et, aux acteurs privés et institutionnels, de s'inscrire dans la démarche de développement durable Nièvre 2021 initiée par l'assemblée départementale.



Patrice Joly et Daniel Barbier, président et vice-président du Conseil général, vous invitent à venir nombreux au Marault, le week-end du 28 au 30 septembre, pour cette première d'uNiverBois.

Plan Bois départemental

Le Conseil général, qui adoptera une nouvelle version du Plan Bois départemental, outil co-construit avec les professionnels (déclinaison de dix neuf fiches), le 1er octobre, vise à asseoir sa légitimité en tant qu'acteur de la filière. Si une centaine de partenaires et d'exposants ont répondu présents lors de ce rendez-vous studieux et festif qu'est uNiverBois, sa vocation est de voir plus loin encore. Ne serait-ce que parce qu'il est lui-même propriétaire de 330 hectares de forêt dont la gestion durable s'inscrit pleinement dans la démarche Nièvre 2021. Mais aussi « *parce qu'il est légitime en tant qu'acteur à part entière de la filière, connu et reconnu, qui veille à la structuration des acteurs publics et privés au plan départemental* » selon Daniel Barbier, vice-président chargé de l'Agriculture, de la Forêt et des ressources Naturelles. Le Conseil général intervient de l'amont à l'aval, de la réorganisation foncière au soutien des entreprises de première (sciage) et seconde transformation (meubles, construction, tonnellerie), de la promotion du bois materiau au bois énergie. 1600 salariés travaillent dans cette filière en Nièvre dont 43% dans la production forestière et la 1ère transformation. L'impact économique et social va donc de pair avec la dimension environnementale et paysagère de la forêt nivernaise.

Pédagogie et animations festives

Sur un espace de 5000 m², uNiverBois se propose de mettre en partition les compétences et les savoir-faire des femmes et des hommes qui travaillent dans ce vaste secteur, d'encourager la créativité et de partager la connaissance. Plusieurs pavillons seront ainsi ouverts gratuitement au public, dédiés à la forêt, à la construction/transformation, au bois énergie, aux institutions et à l'emploi/formation. Un diaporama spécialement réalisé pour l'événement présentera la forêt nivernaise. Les organisateurs veulent faire preuve de pédagogie vis-à-vis de tous les publics. Mais uNiverBois endossera également une dimension festive avec l'apport d'animations musicales, culturelles, littéraires, culinaires, des démonstrations de débardage, de sculptures sur bois, des expositions et des jeux pour les plus petits. De quoi dialoguer avec la forêt nivernaise... sans langue de bois.

Emmanuel Coulombeix

uNiverBois: événement gratuit à la ferme du Marault à Magny-Cours. Vendredi 28 septembre de 8h30 à 18h30: journée dédiée aux professionnels. Samedi 29 septembre de 10h à 20h et dimanche 30 septembre de 10h à 18h. Renseignements: univerbois.fr.

▶ Zoom sur…

Le pavillon de la forêt

La forêt nivernaise est séculaire. C'est un patrimoine vivant avec lequel les Nivernais ont une relation particulière. Le Conseil général de la Nièvre a eu l'idée de raconter cette histoire vieille de plus de 15000 ans qui, de la toundra originelle à la forêt des chênes du XVIIè siècle et les résineux du XIXè, continue de s'écrire aujourd'hui encore. Trois espaces présenteront et représenteront la forêt nivernaise ou, devrait-on dire, les forêts nivernaises.
-Première salle: une histoire de la forêt nivernaise. Sous la forme de diaporamas, 20 stations présentent l'histoire de la forêt nivernaise: des illustrations, des photographies, des documents historiques permettent de reconstruire les différentes étapes de l'histoire complexe d'une forêt faite par les périodes de glaciation et déglaciation, modifiée, amputée par les actions successives de l'homme jusqu'à ce qu'il s'aperçoive de la nécessité de son entretien et de sa préservation.
-Deuxième salle: la Nièvre, trois bassins, trois forêts? Une scénographie originale réalisée avec des arbres nivernais reconstitue trois paysages de forêts nivernaises: les Bertranges, la Loire, le Morvan. Retrouver en un même espace l'atmosphère, l'odeur, les bruits de forêt, faire un voyage immobile dans le département entier, c'est le challenge de cette série de tableaux composés de plantes et d'arbres vivants.
-Troisième salle: les sapins de Noël naturels du Morvan. L'Association française du sapin de Noël naturel tiendra un espace réservé à l'univers du sapin naturel et à la magie de Noël.

Emploi et formation

uNiverBois accueille plus de 100 exposants, professionnels et acteurs du bois. Fort de cette présence, le Conseil général de la Nièvre leur consacre un espace privilégié d'échanges afin de croiser l'offre et la demande en termes d'emploi. Le pavillon de la formation et de l'emploi sera la vitrine de l'offre de formation et la « candidathèque » de la filière bois qui recouvre une multitude de métiers variés. Présenter les métiers du bois, informer sur les métiers phares, communiquer sur la formation professionnelle et organiser une bourse à l'emploi en direct rendront ce pavillon dynamique et interactif.

Un colloque organisé à Dijon le 19 octobre

Ruralité, compétitivité : répondre aux enjeux de l'emploi

La FNSEA organise à l'automne 2012 une série de colloques régionaux à destination des employeurs agricoles. Pour les régions Bourgogne et Franche-Comté, le rendez-vous est fixé au vendredi 19 octobre à Dijon.



Photo: Réussir

Tous les employeurs agricoles de Bourgogne et Franche-Comté sont conviés à participer au colloque sur l'emploi organisé le 19 octobre prochain à Dijon. Pour vous inscrire, rendez-vous sur www.colloquesemploi.fr

Concilier la double problématique de la ruralité et de la compétitivité pour répondre aux enjeux de l'emploi agricole. Tel sera le thème abordé par les colloques organisés dans les régions par la FNSEA cet automne.

L'objectif de ces rassemblements sera de présenter les revendications et les actions menées par le réseau FNSEA, au sein de la profession et auprès des instances politiques, pour répondre à ces préoccupations majeures, mais également de permettre aux employeurs agricoles d'exprimer leur point de vue et leur ressenti sur le terrain.

Quelles sont les difficultés de l'emploi en milieu rural ? Comment maintenir et développer l'emploi dans les campagnes ?

Quelle importance a le coût du travail pour la compétitivité des entreprises agricoles, notamment face aux productions étrangères et en comparaison par rapport à d'autres secteurs ? Autant de questions auxquelles ces colloques chercheront notamment à apporter des réponses.

Deux temps forts

Le colloque sera organisé sous forme de tables rondes suivies de moment d'échange avec le public. Seront invités à s'exprimer, à l'occasion de ces débats, des employeurs agricoles et des représentants de la FNSEA, mais également afin d'enrichir la discussion, des représentants des salariés agricoles, des responsables politiques locaux et des employeurs des entreprises du commerce et de l'industrie devant faire face à des problématiques proches sinon communes avec celles des entreprises agricoles.

Au cours de la journée, deux thématiques fortes seront abordées :

• «**L'emploi en milieu rural, sa place et ses enjeux**». La table ronde de la matinée aura pour but de mettre en évidence les difficultés de l'emploi en milieu rural. Difficultés de recrutement pour les employeurs, et difficultés d'accès à l'emploi pour les demandeurs. Chaque intervenant pourra évoquer et développer les pistes à mettre en place pour maintenir, et surtout développer l'emploi en milieu rural.

• «**Le coût du travail et la compétitivité**». La table ronde de l'après-midi mettra en évidence la part qu'occupe le coût du travail dans la compétitivité des entreprises agricoles face aux productions étrangères et en comparaison aux autres secteurs d'activité. Ce sera également l'occasion de dresser un bilan des avancées obtenues dans ce domaine par la FNSEA.

Rendez-vous donc, pour les régions Bourgogne et Franche-Comté, le vendredi 19 octobre prochain, au Palais des Congrès de Dijon. Ce colloque est ouvert à tous les employeurs agricoles. Toutefois, le nombre de placé étant limité, il est impératif de s'inscrire soit en ligne sur le site www.colloquesemploi.fr, soit auprès du secrétariat de la FRSEA au 03 80 48 43 31.

FD, D'APRÈS COMMUNIQUÉ

▶ Le programme

09h30 **Accueil des participants**

10h00 **Ouverture des débats par Gilles Duquet**, membre de la Commission nationale emploi de la FNSEA

10h15 Diffusion du film **«L'emploi agricole et la ruarlité»**

10h30 Table ronde **«L'emploi en milieu rural, sa place et ses enjeux»** *avec la participation de Jean-Paul Bouveresse, éleveur laitier et président du groupement d'employeurs régional de Franche-Comté ; Jean-Louis Lopez, de la SAS Jean-Louis Amiotte ; Gilles Duquet membre de la Commission nationale emploi de la FNSEA ; un représentant de l'association des Maires de France ; un représentant d'une organisation syndicale de salariés.*

12h30 **Cocktail déjeunatoire.**

14h00 **Ouverture des débats par Joseph Lechner**, membre de la Commission nationale emploi de la FNSEA

14h15 Diffusion du film **«Coût du travail et compétitivité»**

14h30 Table ronde **«Le coût du travail et la compétitivité»** *avec la participation d'Antoine Vincent, viticulteur ; Éric Pommageot de la FGA-CFDT ; Marc Benner, EDF Bourgogne ; Louis Grandguillaume député de Côte d'Or ; Joseph Lechner, membre de la Commission nationale emploi de la FNSEA.*

16h00 **Clôture du colloque par Francis Letellier, président de la FRSEA Bourgogne et Frédéric Perrot, président de la FRSEA Franche-Comté.**



Assises régionales de la biodiversité

Un défi collectif à relever

Alors que s'ouvrait la conférence environnementale à Paris, la Bourgogne tenait ses Assises de la biodiversité le 14 septembre à Dijon, sous la double présidence de François Patriat, président du Conseil régional et de Pascal Mailhos, Préfet de Région. A mi-parcours de la définition d'une stratégie régionale de la biodiversité, répondant à des enjeux autant nationaux qu'européens, ces Assises on dressé le bilan de la biodiversité «ordinaire» et «remarquable» en Bourgogne. Un sujet qui intéresse au premier chef l'agriculture, puisqu'elle occupe avec la forêt plus de 80% du territoire régional.



Parmi les « grands témoins », Lionel Borey (céréalier, élu de la Chambre d'agriculture de Saône-et-Loire) et Hugues Joliet (polyculteur éleveur de côte d'Or, réseau Ecole en herbe) ont fait part de leurs réflexions sur le diagnostic et sur les orientations à prendre.

Chiffon rouge pour les uns, enjeu vital pour les autres, la biodiversité ne peut pas se satisfaire d'un consensus mou, d'autant comme le remarque François Patriat que le sujet « *passionne les Bourguignons* » et que ses Assises ont fait le plein d'acteurs motivés et enclins au débat. Même si elle est loin d'être la seule concernée, l'agriculture se retrouve souvent en première ligne, lorsque le mot est lâché et pas toujours à son avantage. Pourtant, elle contribue directement au maintien de cette biodiversité. La synthèse des études, entretiens et réflexions, présentée par Alterre Bourgogne sous le titre « *Diagnostic : des enjeux à partager* », sans être totalement exhaustive, plante le décor et balaie très largement l'ensemble des interactions entre les diverses activités économiques et la biodiversité.

Une reconquête dynamique et constructive

La biodiversité se trouve au cœur des activités agricoles, sylvicoles et d'aménagement du territoire. Elle est aussi une ressource pour l'industrie agroalimentaire et pour l'industrie du bois et de l'énergie. Enfin, elle est le socle sur lequel s'épanouissent les activités touristiques et de loisirs, le support de la beauté et de la diversité des paysages bourguignons, façonnés par une grande variabilité biogéologique. Cependant, la dégradation des écosystèmes naturels s'accélère à un rythme encore jamais atteint dans l'histoire de l'humanité, « *c'est un défi collectif à relever... partout, tout le temps et pour tout le monde* » insiste François Patriat.

Le décor planté, les acteurs de cette reconquête qui se veut dynamique et constructive, « *sans exclusion, ni anathème* », étaient tous là eux aussi. Car toutes les activités économiques sont impliquées : l'agriculture, la forêt, l'urbanisme et les transports, l'industrie, les activités de pleine nature et le tourisme.

Souvent montrée du doigt, l'agriculture a présenté à cette occasion sa propre contribution sous la forme d'un document réalisé par la Chambre d'agriculture de Bourgogne. Une façon d'expliciter « *le positionnement stratégique des Chambres d'agriculture et de valoriser le rôle des agriculteurs, acteurs de la biodiversité sur les territoires de Bourgogne* ». Le modèle de développement retenu par la profession agricole est résolument orienté sur la recherche d'une agriculture compétitive, diversifiée, économe en intrants, intégrant les enjeux environnementaux et énergétiques. La profession agricole revendique ainsi « *une gestion adaptative et pragmatique des espaces, prenant en considération les contraintes économiques, logistiques et organisationnelles des exploitations* ».

Tous responsables, tous concernés...

C'est Lionel Borey, élu de la Chambre d'agriculture de Saône et Loire qui a été chargé de témoigner au nom des agriculteurs. Les pratiques agricoles ont un impact sur la biodiversité, mais des démarches et des mesures sont prises pour y remédier, les résultats des moyens mobilisés et des actions entreprises sont visibles sur les territoires. « *C'est par l'association de tous les acteurs locaux que l'on pourra avoir une vision globale et cohérente de l'approche biodiversité sur un territoire* ». Car l'érosion de la biodiversité est le fait d'une responsabilité collective, liées à toutes les activités humaines : l'urbanisation, les transports, l'industrie, l'artificialisation croissante des terres. Sans oublier les citoyens qui, par leurs exigences souvent contradictoires et leurs choix de consommation ou leur mode de vie, peuvent orienter vers des pratiques aux conséquences dommageables pour l'environnement.

A l'heure des échanges avec la salle, Francis Letellier (président de la FRSEA) « *producteur de lait en voie de disparition* » a appelé « *à bien identifier les priorités à l'heure des choix* ». Au plan national les priorités doivent aller à l'emploi et à la croissance, comme dans le secteur agricole, où pour certaines productions comme le lait ou l'aviculture, l'emploi et la pérennité des exploitations sont directement menacés. Les agriculteurs se sont toujours adaptés aux nouvelles exigences qui leur étaient posées mais, « *s'adapter souvent pour le paysan, cela signifie disparaître* » avertit Françis Letellier, «*On continuera à travailler à la préservation de l'environnement, comme on le fait déjà, mais attention à l'empilage des contraintes et des normes, souvent difficiles à comprendre et à suivre* ». La transmission du savoir et des connaissances est une étape essentielle, rappelée également par Fabrice Genin, président JA de Bourgogne, pour lequel l'important c'est de « *convaincre plutôt que contraindre, informer plutôt que désinformer* ».

Les mesures de préservation ou de restauration, qui concernaient surtout la biodiversité remarquable, s'orientent maintenant vers une biodiversité plus ordinaire ou fonctionnelle. L'amélioration des connaissances, la transmission des savoirs, la mise en cohérence des politiques... doivent y contribuer. Pour répondre à l'objectif de définition d'un stratégie régionale de la biodiversité qui devra s'actualiser dans les prochains mois, la prochaine étape prévoit une large consultation, des séminaires et des ateliers thématiques. Tous responsables, donc tous concernés... Ceux qui se sentent un peu plus concernés et qui veulent participer activement aux débats en cours peuvent se connecter sur www.region-bourgogne.fr et www.alterre-bourgogne.org.

ANNE-MARIE KLEIN

Ce qu'il faut savoir

La biodiversité dans le patrimoine naturel bourguignon a beaucoup évolué ces dernières années. La Bourgogne possède de nombreux sites et paysages remarquables au plan national, ainsi que plus du tiers des espèces présentes en France (plantes indigènes, oiseaux nicheurs, mammifères, reptiles, poissons d'eau douce). La région a une responsabilité particulière (en France comme en Europe) pour la préservation du bocage, des landes et pelouses sèches, des zones humides et milieux aquatiques, de certaines espèces rares dont la Bourgogne constitue l'un des principaux réservoirs de populations (agrion orné, cigogne noire, oiseaux prairiaux, crapeau sonneur...).

A contrario, certaines espèces exotiques envahissantes sont étroitement surveillées parce qu'elles colonisent progressivement la les milieux ambiants au détriment de la faune et de la flore locales : tortues de Floride, ragondins, bernache du Canada, perche-soleil, moule zébrée, coccinelle asiatique, raisin d'Amérique, renouée du Japon, ambroisie à feuilles d'armoise. Ces proliférations peuvent causer des dégâts sur les milieux naturels, pour les activités humaines et sur le plan sanitaire, et engendrent des coûts importants pour la société.

▶ Zoom sur…

Qu'est-ce que la biodiversité ?

La biodiversité c'est la diversité du vivant, ce qui englobe : les milieux et les habitats (prairies, bois, espaces cultivés, mares et cours d'eau...), les espèces (leur nombre évalué à 46 000 en France pour les espèces animales et végétales représente le principal indicateur de biodiversité), les gènes (considérés pour des individus d'une même espèce, la variété génétique concerne autant le végétal que l'animal).

La biodiversité peut-être de deux sortes : ordinaire ou remarquable. La biodiversité ordinaire concernent tous les milieux et toutes les espèces, sans référence à une protection spécifique, de l'infiniment petit à l'infiniment grand c'est le monde dans lequel nous évoluons et avec lequel nous interagissons au quotidien (espèces communes, fleurs des champs, animaux, etc.). La biodiversité remarquable se réfère à des milieux et à des espèces naturellement rares ou qui ont régressé, ou qui sont emblématiques d'un territoire donné.

Le rythme de disparition des espèces s'est considérablement accéléré (100 à 1000 fois plus vite que le rythme « naturel »). C'est une alerte et une menace pour l'espèce humaine, car la diversité des espèces et des interactions entre ces espèces végétales et animales constitue une garantie du bon fonctionnement des écosystèmes. Ces écosystèmes nous fournissent gratuitement de nombreux biens et services indispensables à notre bien-être (matières premières, alimentation, régulation écologique des systèmes, assainissement des cours d'eau, loisirs, éléments des paysages, identité des territoires...).

SOCADRAIN T.P.
• Drainage
• Mise aux normes de bâtiment d'élevage
• Étanchéité de bassin géomembranes
SOCADRAIN TP - 89380 Appoigny - Tél. 03 86 53 08 75

Filière ovine

Un plan d'action pour assurer l'avenir

Dans les années à venir, la production ovine va devoir renouveler plus de la moitié de ses éleveurs.
Pour ne pas laisser cette filière à l'abandon, Jeunes Agriculteurs (JA) et la Fédération Nationale Ovine (FNO) se sont engagés depuis des mois à la mise en œuvre de solutions de relance, avec notamment un fonds d'investissement destiné à l'installation de nouveaux éleveurs ovins. Fruit de ces travaux, une convention commune a été signée ce jour à Lautrec par les deux présidents des JA et de la FNO, dans la cadre de la 59ème finale nationale des labours*.
C'est une première concernant une filière, mais le défi à relever est de taille : une pénurie de production ovine s'annonce faute d'éleveurs pour prendre la relève des ainés. Alertée par ce contexte, toute la profession, appuyée par les Jeunes Agriculteurs, a souhaité lancer un plan d'actions, intitulé « *laboratoire à l'installation* ». Destiné à relancer la dynamique d'installation de nouveaux éleveurs ovins, ce plan s'articule autour de 3 axes de travail :
- susciter des vocations ;
- améliorer l'accompagnement des futurs et jeunes installés ;
- trouver de nouveaux modes de financement pour faciliter les installations.

Concernant le dernier axe, la FNO souhaite tester la mise en place d'un fonds d'investissement (ouvert aux investissements extérieurs) spécifique aux projets d'installation et de développement d'élevages de brebis. Au-delà de la communication auprès de son réseau et partenaires, Jeunes Agriculteurs s'engage pour sa part à suivre le process d'accompagnement et à aider à la sélection de projets faisant appel au fonds.
Plus globalement, JA et FNO souhaitent s'associer pour faciliter le déploiement et la mise en œuvre des actions issues du « *laboratoire à l'installation* » en production ovine. « *Ces initiatives originales devront s'ouvrir à d'autres productions, et JA veillera à motiver dans cet élan toutes les filières*. » commente Joël Clergue, vice-président des Jeunes Agriculteurs, responsable du dossier Installation.

COMMUNIQUE

*François Thabuis, président des JA, et Serge Préveraud, président de la FNO, ont signé la convention à Lautrec, le samedi 15 septembre dans le cadre de la 59ème finale nationale des labours « Destination terre gourmande ».

Point de vue

Le vrai bourreau avance masqué

Qui est le coupable ? Celui qui ordonne le meurtre ? Ou celui qui est contraint de tuer ? Regardons les faits.·La "*flambée*" des cours des céréales accroît les charges en élevage, notamment en volailles, où l'alimentation entre pour 70% dans la formation du prix à la production. Personne n'ignore plus ces hausses, ni d'ailleurs celle de l'énergie (pétrole, gaz). Le 3 mai 2011, devant le Gouvernement et les Français, la filière entière s'était engagée à renégocier les accords si de telles hausses avaient lieu. A ce jour, seule la Grande distribution demeure sourde au dialogue économique et social. Les GMS maquillent cette décision en se réfugiant derrière la sauvegarde du pouvoir d'achat. L'abattage de la filière devient industriel ! Des centaines d'exploitations avicoles ont disparu. Les survivantes sont menacées. Car, désormais, c'est l'abattage de la filière et de ses composantes qui devient industriel !En position de monopole, ayant tout pouvoir de vie ou de mort sur les acteurs économiques, les centrales d'achats exigent de leurs fournisseurs directs de "*supprimer*" leurs marges. Les abattoirs-transformateurs sont contraints d'essayer d'y échapper. Ce que la Confédération Française de l'Aviculture dénonce. L'outil industriel est menacé. La filière avec.La liquidation cet été du groupe Doux est un exemple emblématique. 0,30€ pour sauver 1800 emplois en Bourgogne ! Dans un marché à la demande croissante, la seule solution n'est pas celle pour laquelle les GMS ont opté. Les éleveurs et les industriels n'ont pas à subir le diktat des centrales d'achats. Le marché doit être libre !La Confédération Française de l'Aviculture estime à 0,30€/volaille la hausse actuelle des coûts de production, revenant à l'éleveur. Libre à la grande distribution de répercuter cette hausse aux consommateurs ou de rogner ses confortables marges ! 30 centimes d'€/volaille pour sauver 1800 emplois (industries plus exploitants) dans la seule région Bourgogne, ce n'est pas cher payé le redressement productif, Messieurs les distributeurs !

LOUIS ACCARY, PRÉSIDENT DE LA SECTION AVICOLE DE LA FRSEA

ICHN : Aucun agriculteur ne versera les sommes injustement réclamées !

De nombreux agriculteurs ont reçu, la semaine dernière, un courrier émis par l'Agence de Service et de Paiement (ASP) leurs demandant de bien vouloir rembourser des montants perçus au titre de l'Indemnité Compensatrice de Handicaps Naturels (ICHN) pour le compte des campagnes PAC 2010 et 2011. Instruites en bonne et due forme par les services de l'Etat, ces demandes de soutien ont, à l'époque, confirmé l'éligibilité des demandeurs à ce dispositif et ainsi permis le versement de ce soutien visant à compenser les difficultés structurelles de production des entreprises agricoles de la Nièvre. Aujourd'hui, sans raison apparente et de manière arbitraire, l'ASP réclame le remboursement des sommes perçues, celles-ci variant de 6 000 à 15 000 € par exploitation. Dans un contexte de hausse exponentielle des charges d'exploitation, et alors que l'élevage nivernais sort tout juste la tête de l'eau après six années de crise continue, la FDSEA et les JA dénoncent la brutalité de ces demandes qui, à quelques jours du versement anticipé de 75 % des ICHN au 15 septembre, empêchera nombre d'éleveurs de percevoir les avances d'aides PAC annoncées par le Président de la République à l'occasion du SPACE à Rennes. Aussi, FDSEA et JA lancent aujourd'hui un mot d'ordre aux agriculteurs concernés :
NE PAS PAYER LES SOMMES RECLAMEES !
Des actions sont actuellement menées par les réseaux FNSEA/JA et FNB auprès du ministère pour déverrouiller la situation. Si ces initiatives ne permettaient d'aboutir, le recours à l'action syndicale s'avérerait être une nécessité. Espérons néanmoins que les services de l'Etat reviennent à la raison au plus vite !

Contacts

- **Jean-Pierre Condamine**
 06.61.42.0015
- **Alexandre Lorre**
 06.78.37.21.45
- **Stéphane Lafranchise**
 06.50.20.98.25

Exonération de TIC 2012

La CR trouve «*scandaleuse*» la demande de la FNSEA !En date du 5 septembre dernier sur son compte «*Twitter*», la Coordination Rurale, sans le moindre argument et fidèle à elle-même, s'insurge contre la demande portée par la FNSEA auprès du ministère et demandant la reconduction en 2012 du dispositif d'exonération partielle de TIC au bénéfice des agriculteurs. Il est vrai que depuis sept ans maintenant, la FNSEA arrache chaque année la reconduction de cette exonération et que l'activité des syndicats opposants sur ce sujet est pour le moins transparente.
Alors, soyons clairs : «*Qu'est-ce qui est scandaleux ?*» Le fait que la FNSEA se batte pour les agriculteurs ou le fait que la Coordination Rurale, dénuée de tout projet, de toute idée pour la défense syndicale agricole finit même par contester une mesure dont ses propres ressortissants bénéficieront !
Après avoir exprimé ses regrets quant à l'arrêté pris par le préfet et autorisant le brûlage des déchets verts agricoles en mai dernier, la Coordination Rurale s'illustre à nouveau, légitimant un questionnement légitime sur le positionnement de ce syndicat.
N'est ce pas quelque part de l'amateurisme ?

La FDSEA

La reconnaissance du sinistre et 965 899 € pour la procédure « *calamités* » sapins de Noël et productions fruitières

Les épisodes de gel d'avril et de mai avaient conduit le syndicalisme ainsi que l'UPSNM et l'AFSNN, en lien avec l'administration, à déployer sur le terrain début juillet une mission d'enquête visant à évaluer les dégâts occasionnés par le sinistre sur les productions de sapins de Noël ainsi que sur les productions de pommes et de poires. Le comité départemental d'expertise réuni le 10 juillet avait ainsi arrêté les niveaux de pertes moyennes à 70 % sur les productions de sapins de Noël, 75 % sur les productions de pommes et 60 % sur les productions de poire. Sollicitée durant l'été par la FDSEA de la Nièvre, la FNSEA s'est attachée à défendre au mieux le dossier lui ayant été transmis à l'occasion de la Commission Nationale de Gestion des Risques Agricoles (CNGRA) du 13 septembre 2012 et a ainsi obtenu la reconnaissance du sinistre pour les 16 communes concernées. Une enveloppe de 965 899 € a également été attribuée pour procéder à l'indemnisation des pertes des producteurs (perte de fonds sur sapins de Noël et pertes de récoltes sur productions fruitières). Les dossiers de demande d'indemnisation parviendront prochainement aux agriculteurs concernés. Enfin, la FDSEA de la Nièvre est toujours en attente concernant la demande de dégrèvement de Taxe sur le Foncier Non Bâti (TFNB) effectuée auprès du préfet en juillet dernier. Nous vous tiendrons bien évidemment informés dès que possible.

S.L – FDSEA 58



TERRES DE BOURGOGNE - N° 1184
VENDREDI 21 SEPTEMBRE 2012

Colza

Réguler à l'automne, une technique qui ne résout pas tout

La campagne 2011 – 2012 avec ses fortes élongations automnales suivies de fortes gelées fin février restera un très mauvais souvenir particulièrement dans les secteurs les plus touchés par les pertes de plantes. Dans ce contexte, est-ce que l'application d'un régulateur de croissance aurait pu diminuer l'impact du gel ? Revue de détails des éléments disponibles et stratégie à appliquer en 2012 dans les rares situations à risque.



Les élongations seront rares à l'automne

En 2011 le régulateur n'a pas sauvé toutes les situations On a beaucoup entendu dire que si l'on avait appliqué des régulateurs sur colza à l'automne 2011, nous n'aurions de pas eu autant de problèmes avec le gel. Peu d'éléments objectifs étayent cette hypothèse. Dès la mi-mars 2012, le Cetiom a réalisé une enquête à chaud dans un secteur très touché, le canton Baigneux-les-Juifs, en Côte d'Or. Il s'avère, à la lecture des résultats, que les dégâts de gel apparaissent multifactoriels : date semis, variétés, élongations ressortent clairement dans l'enquête. D'autres facteurs, comme l'exposition des parcelles, le travail du sol, etc,.. sont aussi en cause.

En 2011 le régulateur n'a pas sauvé toutes les situations

L'enquête montre également que l'application d'un régulateur à l'automne n'a pas sauvé toutes les situations puisque très majoritairement des parcelles retournées avaient reçu un régulateur. Le positionnement de cette application reste crucial pour que le régulateur soit efficace. Mais surtout le régulateur n'est qu'un « *pansement qui ne peut pas soigner les maux les plus graves* ». Les observations de la campagne passée montrent une fois de plus la nécessité de limiter le risque d'élongation en amont, dès l'implantation par le choix variétal, la date de semis et la densité de semis. On notera dans l'enquête que les semis dits « *tardifs* » (30-31 août) ont beaucoup mieux résisté car ils ne comprenaient pas ou peu d'élongation

Des levées irrégulières et tardives en 2012

Dans la plupart des situations les levées de cet automne seront beaucoup plus tardives et/ou irrégulières qu'en 2011. La croissance automnale sera globalement beaucoup plus limitée et il est clair que l'application d'un régulateur ne se justifiera pas dans une très grande majorité de situations. Seules les parcelles, qui ont pu lever tôt, à la faveur des pluies orageuses, peuvent présenter des risques.

Ne traiter que dans les situations à risque

Quels sont les critères pour définir ce qu'est une situation à risque ? Quatre facteurs principaux sont nécessaires pour avoir des risques significatifs d'élongations : une levée précoce, une variété à forte élongation, une densité importante et de fortes disponibilités en azote. On peut considérer que dès qu'une de ces conditions n'est pas réunie, le risque d'élongation devient plus faible.

En terme opérationnel, on considère, en année normale, que si le colza n'a pas atteint six feuilles au 10 octobre, il n'y a plus de risque d'élongations nuisibles. Si ce n'est pas le cas (le colza a plus de six feuilles avant le 10 octobre), alors il convient de vérifier la sensibilité de votre variété, la densité et les disponibilités en azote pour décider d'une application ou non.

Pourquoi limiter l'usage des régulateurs au strict nécessaire

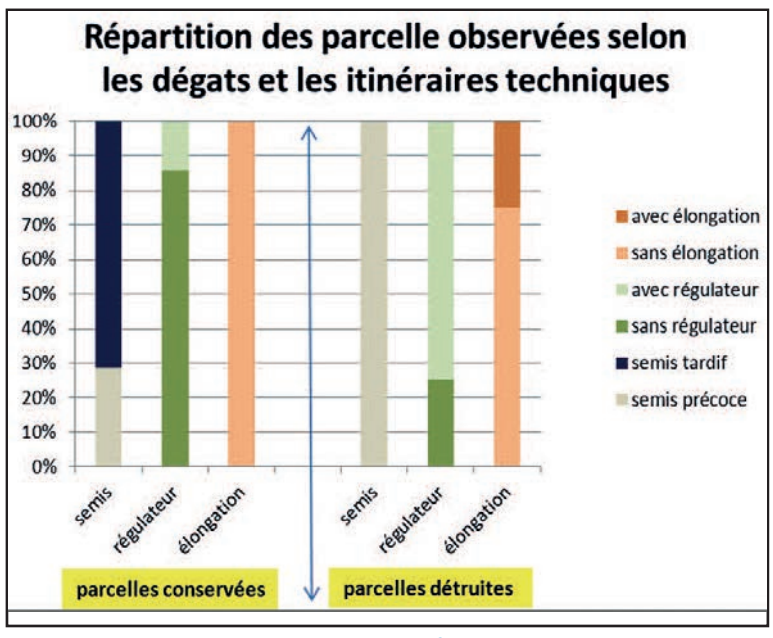
Pour rappel, l'objectif d'ecophyto2018 vise à limiter l'usage des produits phytosanitaires. Or pour produire du colza, les producteurs doivent absolument disposer de solutions techniques pour lutter contre les bioagresseurs. Herbicides, fongicides et encore plus, insecticides apportent aujourd'hui des réponses adaptés et indispensables à des problématiques majeures. Face à ces usages majeurs, les régulateurs de croissance n'apparaissent pas comme des produits indispensables sauf dans quelques cas bien particuliers.

L.JUNG – L.M.ALLARD – CETIOM

▶ En bref

Régulateur de croissance à l'automne sur colza

Un outil d'aide à la décision disponible sur www.cetiom.fr dans la rubrique outils
Vous ne savez pas si vous devez ou non réguler votre colza ? En quelques clics, cet outil vous permettra de répondre à cette question. Dans cette rubrique outils, vous pourrez aussi découvrir, toute une gamme d'outils internet en usage libre et sans inscription : réglette azote, gestion phoma, choix et caractéristiques des variétés, alerte insectes colza,….



Enquête dans le canton Baigneux-les-Juifs (21) en 2012. dans un secteur très touché par le gel.

Déterminer si vous êtes dans une situation à risque

Stade B6 atteint avant le 5-10/10	NON	OUI																
Sensibilité variétale		Faible	Moyenne						Forte									
Densité			<15 plantes/ml ou <40 plantes/m2				>15 plantes/ml ou >40 plantes/m2				<15 plantes/ml ou <40 plantes/m2				>15 plantes/ml ou >40 plantes/m2			
Azote disponible			<100uN		>100uN ou mo		<100uN		>100uN ou mo		<100uN		>100uN ou mo		<100uN		>100uN ou mo	
Croissance à B6			Petit	Gros	Petit	Gros	Petit	Gros	Petit	Gros	Petit	Gros	Petit	Gros	Petit	Gros	Petit	Gros
Régulateur																		

+mo = apports organiques

Regulateur
Non
Possible
Possible à conseillé
Conseillé

Mes p@arcelles sur votre mobile

Encore plus simple et plus rapide !

Mes p@rcelles Touch est la solution mobile sur smartphone et tablette de Mes p@rcelles, solution complète de gestion parcellaire en ligne.

Mes p@rcelles Touch permet de saisir au champ les enregistrements directement sur son dossier Mes p@rcelles. Vous n'avez plus besoin de réaliser un pré-enregistrement sur un carnet traditionnel et de ressaisir les éléments, le soir, une fois rentré au bureau.

Les fonctionnalités disponibles

Avec Mes parcelles Touch, vous avez accès à :

- la saisie en direct de vos interventions
- la consultation de l'historique de vos interventions
- la consultation du référentiel phytosanitaire
- la vérification des conditions d'utilisation de vos produits (doses homologuées)
- la vérification des mélanges de produits phytosanitaires.

La base phytosanitaire disponible sur Mes p@rcelles et Mes p@rcelles Touch est mise à jour toutes les semaines : ajout des nouveaux produits, annonce des dates de retrait de produits , mise à jour des conditions d'utilisation. Avec ou sans connexion internet Cette application nécessite une connexion Internet mais fonctionne également en cas d'indisponibilité de réseau. Le système s'adapte et passe d'un état connecté à déconnecté en fonction de la force du signal, sans perturber la saisie des données.

Dans ce cas, la synchronisation des données intervient dès que le réseau est rétabli et sauvegarde les données saisies. Ainsi vous pouvez effectuer vos saisies quelque soit la couverture réseau et l'outil gère pour vous la mise à jour de votre dossier.

Mes p@rcelles mobile, c'est donc plus de rapidité et de simplicité pour la traçabilité de vos interventions et vous n'avez plus aucune synchronisation à réaliser. Il fonctionne sous les système d'exploitation Androïd et iOS (iPhone).

Mes p@rcelles et Mes p@rcelles Touch est disponible dans les 4 départements bourguignons avec des conseillers proches de vous pour vous former et vous accompagner au quotidien.

COMMUNIQUÉ

▶ Rendez-vous

Si vous souhaitez découvrir les solutions Mes p@rcelles, venez participer à l'une des réunions de démonstration :

Auxerre (89)
Mardi 25 septembre à 10h, Chambre d'Agriculture (rue Guynemer)

Châtillon sur Seine (21)
Mardi 25 septembre à 10h, Chambre d'Agriculture (Avenue de la Gare)

Pouilly en Auxois (21)
Jeudi 27 septembre à 10h, Pôle élevage (route de Créancey)

Dijon (21)
Vendredi 28 septembre à 10h, Chambre d'Agriculture (Rue Becquerel)



Les contacts par département

Côte d'Or
Cathie Cuisin : 03.80.28.81.27 / 06.31.68.23.53
mesparcelles@cote-dor.chambagri.fr

Nièvre
Matthieu Noroy : 03.86.93.40.53
Vivien Vacher : 03.86.93.40.59
mesparcelles@nievre.chambagri.fr

Saône et Loire
Baptiste Lamborot : 06.45.73.06.91 / 03.85.29.57.10
blamborot@sl.chambagri.fr
www.bourgogne.mesparcelles.fr/

Yonne
Esther Huot : 03.86.94.28.45 / 06.80.93.95.00
Cédric Debbah: 03.86.94.28.44 / 06.31.51.40.31
Julian Martin: 03.86.94.26.38
mesparcelles@yonne.chambagri.fr

▶ En bref

Gel de printemps : indemnisation pour tous

L'ensemble des demandes de reconnaissance de calamité agricole (portée par 24 départements) suite au gel de printemps 2012, ont reçu un avis favorable, annonce le ministère de l'Agriculture dans un communiqué en date du 14 septembre. Cet avis a été rendu par le comité national de gestion des risques en agriculture. Le montant des dommages est estimé à 104,46 M€, pour un montant prévisionnel d'indemnisation de 33,96 M€. Il s'agit principalement de pertes de récolte en arboriculture, en particulier pommes, poires, prunes et cerises. Les arrêtés de reconnaissance du caractère de calamité agricole vont pouvoir être pris dans les départements sur cette base. Les agriculteurs pourront déposer leurs dossiers de demande d'indemnisation. Une première enveloppe de 10,19 M€ sera mise à disposition dans les directions départementales des territoires « dans les tout prochains jours ». Stéphane Le Foll, le ministre de l'Agriculture a également demandé à ce que le taux majoré d'indemnisation soit appliqué pour les pertes de récolte les plus fortes (supérieures à 80%). Ce taux sera mis en œuvre pour chaque exploitation dès lors que les récoltes seront connues.

MITSUBISHI



Garantie 3ans ou 100.000 km

PAJERO
COURT 3 portes
3,2 l DD
à partir de
27 900€ HT (1)
existe aussi en version longue 5 portes



L200
Garantie 3ans ou 100.000 km
à partir de
17 900€ HT (1) (2)
- TVA récupérable
- Pas de TVS
- Pas de Malus

(1) Sous conditions de reprise, voir conditions en magasin.
(2) Prix du single CAB.

Votre NOUVEAU CONCESSIONNAIRE
GARAGE EUROPE
DIJON - MARSANNAY (à côté de Lapeyre) **03 80 52 99 50**
MITSUBISHI MOTORS

Douze pulvérisateurs en démonstration à Beaune

Mieux on traite, moins on traite !

La saison viticole a été marquée par une forte pression phytosanitaire. Un constat qui a conduit la Chambre d'agriculture de Côte à rappeler la bonne utilisation des pulvérisateurs.

Les viticulteurs ont répondu nombreux à l'invitation de la Chambre d'agriculture ce vendredi 7 septembre. À quelques jours des premiers coups de sécateurs, la parcelle de vigne du Lycée viticole de Beaune a en effet connu une vague d'affluence d'hommes et de machines.

Les douze pulvérisateurs emmenés par les concessionnaires partenaires [1], avaient chacun pris position en bout de rang, tels des athlètes sur une grille de départ. Mais les visiteurs ne s'y sont pas trompés.
Il ne s'agissait pas là d'une compétition, mais bien d'une opération de sensibilisation à la bonne qualité de pulvérisation. Pour preuves, les moyens mis en œuvre le matin même par les agents de la Chambre d'agriculture et les techniciens des distributeurs.

Des bandelettes de papiers hydrosensibles (voir encadré) disposés dans les vignes ont permis de mesurer l'impact réel de la pulvérisation sur chaque cep. Grâce à ce moyen de mesure, chaque appareil a pu recevoir les réglages destinés à obtenir les résultats optimum.

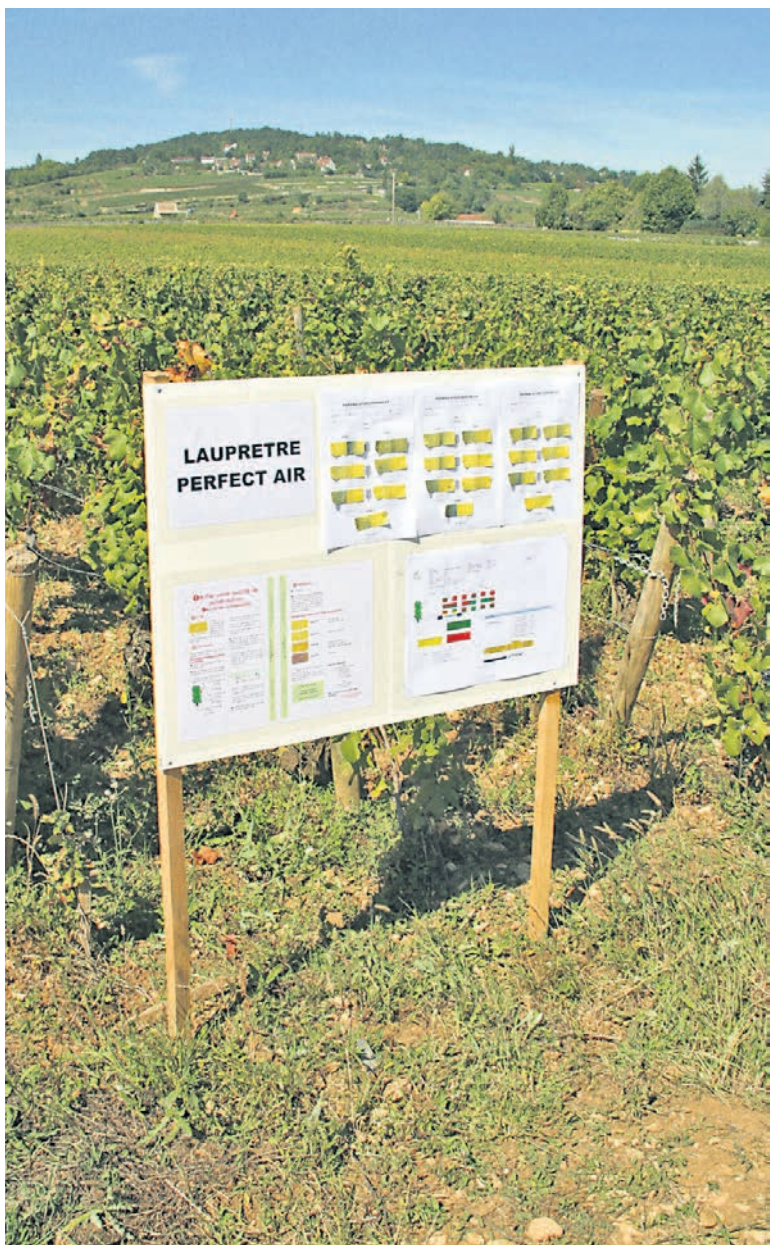
Présentations individuelles

Pneumatiques, à jet porté, à jet projeté… les 12 pulvérisateurs présentés, utilisaient des technologies variées, et constituaient un panel assez représentatif du marché. Un gage d'objectivité.

À tour de rôle, ils ont été présentés au groupe de visiteurs par les représentants locaux de la marque. Ensuite, avant d'évoluer dans les rangs, les appareils ont fait l'objet d'analyses et de débats autour des résultats des tests du matin. Des échanges riches qui ont parfois permis aux viticulteurs de soulever quelques incohérences, notamment en matière d'agréments de buses.

FD

(1) Les concessionnaires présents : Alabeurthe, Faupin, Granday, Lauprêtre.



Les résultats des test de chacun de appareils ont pu être observés par les visiteurs.



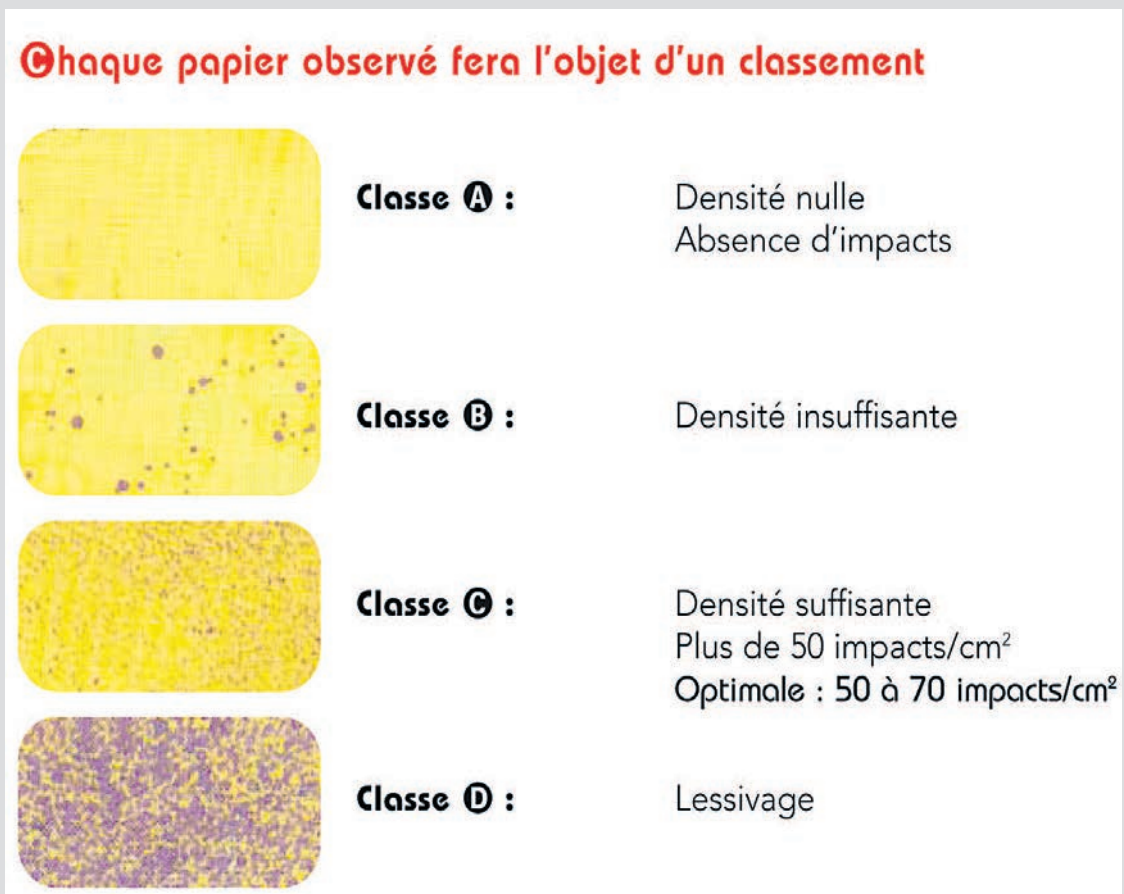
Tour à tour, les 12 pulvérisateurs ont fait l'objet d'une présentation des caractéristiques techniques, d'une analyse de la qualité de pulvérisation et d'une démonstration in situ.

▶ Zoom sur...

Les papiers hydrosensibles

Le papier hydrosensible permet de mesurer la qualité de pulvérisation de manière simple et rapide. De couleur jaune, ils prennent une coloration bleutée au contact de l'eau. La période optimale pour réaliser le test se situe en juillet-août (pleine végétation). Les bandelettes de papiers sont disposées sur plusieurs étages de végétation du cep : sur la face supérieure et inférieure des feuilles ainsi que dans la zone de grappe au niveau du pédoncule.
Pour interpréter le test, il suffit de retirer les papiers, avec des gants, et en veillant à respecter la position et l'ordre de chaque bandelette. L'observation des papiers, permet rapidement d'apprécier la qualité de la pulvérisation, et d'effectuer les réglages nécessaires du pulvérisateur.

Les papiers hydrosensibles sont disponibles auprès de vos concessionnaires ou distributeurs. Pour plus d'information, vous pouvez contacter Pierre Petitot, à la Chambre d'agriculture, au 03 80 28 81 34 ou par mail à pierre.petitot@cote-dor.chambagri.fr.



Bilan Pré-vendanges dans l'Yonne

Une attention soutenue à la récolte et à la vinification

C'est «*une campagne particulièrement difficile, à marquer d'une pierre noire sur le plan des maladies*» qui se termine avec la traditionnelle réunion de pré-vendanges organisée par la Chambre d'agriculture de l'Yonne au lycée La Brosse à Venoy. C'est ainsi que Jean-Baptiste Thibault, président de la commission viticole de la Chambre d'agriculture, a introduit les présentations techniques qui n'ont pas manqué de conforter ces propos



Pour les parcelles oïdées les plus touchées, il va falloir trier à tous les niveaux, à la récolte, à la benne, à la réception de la vendange. Avec un impératif : acheminer la récolte dans les plus brefs délais jusqu'au chai.

Ce 12 septembre, on attendait encore la pluie pour faire grossir les baies et vu la quantité d'éléments négatifs directement imputables aux caprices de la météo, Guillaume Morvan préférait insister sur « *les conséquences les plus importantes, dont deux éléments qu'il va falloir absolument prendre en compte au moment de la vendange : la présence d'oïdium et les quantités de souffre utilisées pour lutter contre les attaques* ». Laurence Lipp, œnologue à la Chambre d'agriculture, a donc particulièrement insisté sur les conditions de récolte et de vinification, au vu d'un constat qui montre : une floraison plus tardive que la moyenne et très étalée, un potentiel de récolte peu élevé, une présence de rot brun, d'oïdium et d'échaudage (baies grillées). La récolte et la vinification doivent donc être particulièrement adaptées à ce contexte perturbé et tenir compte également de l'utilisation importante de soufre en fin de campagne, sans pluie pour lessiver.

Vigilance sur le suivi de la maturité

Les parcelles ont subi beaucoup d'incidents climatiques, du gel à l'échaudage et le résultat se chiffre au nombre de baies restreint, à la taille des baies souvent petites et au peu de jus qui en résultera. La vigilance s'impose donc sur le suivi de la maturation, la présence plus ou moins importante de raisins millerandés, le ryhme de la récolte et la filtration des bourbes. Pour les baies « *grillées* » (rot brun ou échaudage) il va falloir éviter la macération des ces baies dans le jus, ce qui suppose de trier à tous les niveaux pendant la vendange. Le rythme de remplissage des bennes, pressoirs et cuves de macération devra être soutenu et surtout régulier. Enfin, il s'agira aussi de garder suffisamment de bourbes fines pour mener la fermentation alcoolique à bon terme. En présent d'oïdium, si l'on veut éviter des « *conséquences oenologiques graves* » certains travaux préparatoires doivent être menés dans les vignes : repérer les zones plus ou moins touchées, éliminer les raisins complètement atteints et déterminer une date de récolte qui sera forcément issue d'un compromis entre le niveau de maturité (ce qui nécessite un suivi de maturation très précis) et l'état sanitaire (surveillance du botrytis). Laurence Lipp conseille de récolter et de vinifier séparemment les parcelles touchées. Avec un impératif : trier à tous les niveaux, à la récolte, à la benne, comme à la réception de la vendange. Tous ces conseils sont particulièrement détaillés dans une note distribuée lors de cette réunion de pré-vendanges.

Concernant l'utilisation du soufre, il faut savoir que le soufre dans les moûts augmente les risques de formation de H^2S (odeur d'œuf pourri) pendant la fermentation alcoolique. Des solutions existent pour limiter la présence de souffre dans les moûts et limiter la production d'H^2S par les levures. Là encore la fiche détaille l'ensemble du protocole à suivre.

Une récolte estimée à 375 000 hectolitres

En ce qui concerne les observations générales, le poids unitaire des grappes est en régression, comme dans tous les départements de Bourgogne, mais avec une hétéréogénité plus ou moins marquée en fonction des secteurs. Au 3 août, la récolte bourguignonne dans son ensemble était estimée à 1 million d'hectolitres, à peu près équivalente à 2010, soit une baisse de 15% par rapport à la précédente récolte. La récolte icaunaise devrait atteindre 375 000 hl.

La teneur en sucre évolue plutôt favorablement, tandis que l'acidité totale diminue et que le PH augmente. La teneur en acide malique reste élevée, ce qui conforte « *d'assez bonnes correspondances avec 2010* ». Comme on peut s'en douter « *un peu d'eau serait salutaire* ». Le réseau de suivi de maturation de l'Yonne, confirme que dans les crémants les courbes de croissance des sucres se maintiennent à un bon ryhtme, c'est « *une croissance forte et régulière* » comprise au 10 septembre entre 170 et 190 gr/l. Sur le réseau des vins tranquilles également, la teneur en sucre croît régulièrement mais varie en fonction des cépages.

Côté suivi de la maturité, un nouvel outil pourrait permettre une gestion plus affinée dès l'année prochaine. Eric Grandjean, du Centre œnologique de Bourgogne (COEB) a présenté un outil de pilotage de la maturité des pinot noir, qui permettra de choisir la date des vendanges en fonction du type de vin que l'on veut produire (plus ou moins aromatique). Ce meilleur suivi proposé dès l'année prochaine aux viticulteurs icaunais est le fruit du nouveau partenariat conclu entre la Chambre d'agriculture de l'Yonne et le COEB (voir notre édition du 7 septembre N°1182). Mais il faudra attendre la prochaine campagne, car les mesures doivent commencer avant la fin de la véraison.

AMK



Ets Lesourd

9 ans de véhicule-atelier et maintenant un bâtiment !



Francis Lesourd se sédentarise. Les 14 et 15 septembre derniers, Mr et Mme Lesourd ont inauguré leur bâtiment neuf de 600 m² dont 400 d'atelier et 200 de libre-service à Augy au sud-est d'Auxerre. Après neuf ans de dépannage à domicile grâce à son véhicule-atelier, ce technicien, affichant ving cinq ans d'expérience dans la mécanique agricole, avait besoin de franchir un cap pour satisfaire sa clientèle de l'Auxerrois, du Tonnerrois et du Chablisien. Un bâtiment était devenu indispensable. Mais que ses clients se rassurent, pas question d'abandonner le dépannage et l'entretien à domicile. C'est donc avec la plus grande reconnaissance que Mr et Mme Lesourd ont invité leurs clients et fournisseurs à ces deux journées, clients qui ont été nombreux à faire le déplacement. Depuis 2003, les Ets Lesourd sont partenaires exclusifs d'Europagri, concessionnaire New Holland, à Sens. Pour Denis Massé, le PDG de la concession, « *nous travaillons avec Mr et Mme Lesourd en totale confiance, car nous nous connaissons depuis de nombreuses années. Leur professionnalisme et leur engagement sont de réels atouts sur le sud de notre secteur.* »

Pour Denis Giraud, responsable tracteurs New Holland sur la moitié nord de la France et présent pour l'occasion « *la structure mise en place par les Ets Lesourd est digne d'une base d'un concessionnaire.* »

Pour l'instant, Mr et Mme Lesourd démarrent avec un mécanicien mais l'embauche prochaine d'un magasinier et d'un autre technicien est déjà programmée, d'autant qu'Europagri a recruté un vendeur depuis le début de l'été sur le secteur.

Démonstration New Holland-Horsch à Voisines

Europagri en pleine puissance

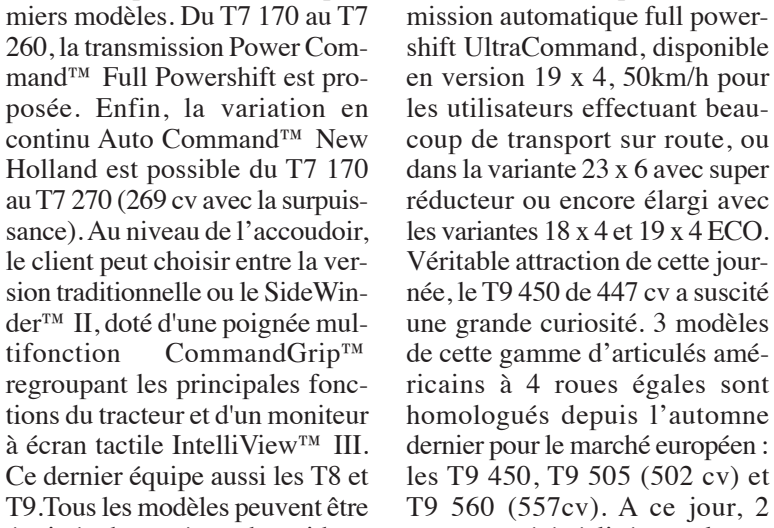
Toute la gamme grosse puissance New Holland était présentée à Voisines (89) le 11 septembre dernier à l'occasion d'une démonstration au champ organisée par Europagri avec la participation de Horsch.



le T9 450, tracteurs à 4 roues égales, l'attraction de cette journée.

Le constructeur allemand présentait ses déchaumeurs à dents Terrano Fx portés et FM semi-portés ainsi que les semoirs à disques Pronto DC et à dents Sprinter. Quelques jours après Innovagri, les agriculteurs ont été nombreux à venir essayer en conditions réelles les tracteurs T7, T8 et T9. Ces gammes ont évolué en 2011 avec l'arrivée des moteurs Tier 4A. New Holland a fait le choix du système SCR, développé par Fiat Powertrain Technologies sur les moteurs de camions. L'injection d'Ad Blue (un tiers d'urée très pure et deux tiers d'eau déminéralisée) à la sortie des gaz d'échappement produit de la vapeur d'eau et de l'ammoniaque. 9 modèles composent la gamme T7. La transmission Range Command semi-Powershift est disponible sur les 4 premiers modèles. Du T7 170 au T7 260, la transmission Power Command™ Full Powershift est proposée. Enfin, la variation en continu Auto Command™ New Holland est possible du T7 170 au T7 270 (269 cv avec la surpuissance). Au niveau de l'accoudoir, le client peut choisir entre la version traditionnelle ou le SideWinder™ II, doté d'une poignée multifonction CommandGrip™ regroupant les principales fonctions du tracteur et d'un moniteur à écran tactile IntelliView™ III. Ce dernier équipe aussi les T8 et T9.Tous les modèles peuvent être équipés du système de guidage automatique IntelliSteer™ New Holland. Les T7 reçoivent des moteurs Nef de 6,7 l de cylindrée. Fabriqués aux Etats-Unis, les T8 bénéficient d'un empattement le plus long de leur catégorie avec 3,45 m. 4 modèles constituent cette gamme de 248 à 390 cv.

A Voisines, les visiteurs ont pu essayer un T8 360 de 367 cv avec la surpuissance. Ces tracteurs sont dotés des moteurs FPT Cursor 9 SCR. Leur châssis intègre le relevage avant d'une capacité de levage jusqu'à 6290 kg et permet d'atteindre un angle de braquage de 55°. Les T8 adoptent la transmission automatique full powershift UltraCommand, disponible en version 19 x 4, 50km/h pour les utilisateurs effectuant beaucoup de transport sur route, ou dans la variante 23 x 6 avec super réducteur ou encore élargi avec les variantes 18 x 4 et 19 x 4 ECO. Véritable attraction de cette journée, le T9 450 de 447 cv a suscité une grande curiosité. 3 modèles de cette gamme d'articulés américains à 4 roues égales sont homologués depuis l'automne dernier pour le marché européen : les T9 450, T9 505 (502 cv) et T9 560 (557cv). A ce jour, 2 ventes ont été réalisées sur le territoire. Le gabarit des T9 a été adapté aux conditions de circulations européennes, avec une largeur hors tout limitée à 3m. Selon les puissances, ils reçoivent un moteur FPT Cursor de 9 ou 13 litres de cylindrée. Côté hydraulique, la pompe standard débite 208 litres/minute (428 litres/min en option double pompe). Les transmissions 16 x 2 Ultra Command full powershift ont été renforcées pour transmettre au mieux la puissance moteur.



Échanges entre agriculteurs et représentants des constructeurs autour des machines.



Ets MARÉCHAL	58 Donzy	**03 86 39 30 51**
	58 Corbigny	**03 86 20 04 78**
	18 St Satur	**02 48 54 12 97**
Ets VEZIN	58 Sermoise	**03 86 90 98 98**
	18 Torteron	**02 48 76 41 64**
Ets VIARD	71 Cressy/Somme	**03 85 84 88 10**
	71 Vitry en Charollais	**03 85 81 78 50**

Formation-action

Mieux comprendre son revenu pour l'améliorer

Dans un contexte de hausse constante des matières première, la maîtrise des coûts de production est plus que jamais à l'ordre du jour et la question du revenu se pose avec accuité dans les exploitations d'élevage et les exploitations laitières en particulier. La Chambre régionale d'agriculture, Vivéa et FranceAgriMer vont redéployer une formation initiée en 2011 sur le thème : *«Mon revenu : mieux le comprendre pour l'améliorer»*. Une formation-action, basée sur l'échange et l'analyse des paramètres individuels qui peut intéresser tous ceux qui souhaitent trouver de nouvelles marges de progression et améliorer l'existant.

En 2008-2009, la conjoncture laitière était délicate, ce qui a motivé l'élaboration d'une formation particulièrement adaptée au contexte des élevages laitiers. Une formation-action, faite pour réfléchir sur la formation du revenu agricole. La bonne connaissance de toutes ses composantes est essentielle, tout comme l'analyse des pratiques et des charges va éclairer les éléments positifs ou négatifs qui peuvent influencer le résultat d'exploitation et donc le revenu. Quand les prix des matières premières s'envole, le pilotage d'une exploitation nécessite d'autant plus de finesse dans l'analyse de la situation, comme dans l'évaluation des marges de progrès. La formation intitulée *«Mon revenu : mieux le comprendre pour l'améliorer»* répond à cet objectif : apporter aux éleveurs laitiers des compétences et des outils de pilotage nouveaux. En 2011, Vivéa a proposé cette formation d'un nouveau genre et deux groupes pilotes l'ont suivie, un en Saône et Loire et un autre dans l'Yonne. En 2012, le premier essai ayant donné toute satisfaction et prouvé son efficacité, de nouvelles sessions vont être programmées d'ici la fin de l'année et pour le début de l'année 2013.



Les prochaines sessions auront lieu à la fin de l'année 2012.

Une formation très pratique et personnalisée

«La formation, divisée en trois modules est très concrète, elle permet de trouver les leviers et les marges de manœuvre pour optimiser les pratiques» explique Franck Lavédrine de Conseil Elevage Côte d'Or, animateur technique régional sur ces formations, en binôme avec Philippe Deponge de la Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne. La confrontation des chiffres et des pratiques, les échanges entre participants et l'analyse des données individuelles permettent d'identifier rapidement quelques actions facilement réalisables. *«Sur les 38 éleveurs qui ont déjà été concernés par la formation, on a constaté en moyenne un surcoût de 43 euros par rapport à la moyenne régionale. Ce qui montre déjà que sans être trop ambitieux, on dispose de quelques marges de manœuvre identifiables»* relève Franck Lavédrine, qui précise *«C'est l'Institut de l'élevage qui a mis au point la méthode d'approche pour le calcul des coûts de production, une méthode qui est d'ailleurs déjà intégrée dans l'outil de diagnostic Galacsy, développé pour les élevages laitiers»*.

Les deux points qui émergent sont, sans surprise, l'alimentation et la mécanisation. *«Mais l'intérêt de la méthode de l'Institut de l'élevage»* développe Franck Lavédrine *«c'est qu'elle prend en compte l'ensemble du système d'exploitation, l'atelier lait étant traité comme un élément de ce système»*. Joël Beaudeau, qui a animé une session de formation dans l'Yonne insiste sur *«les particularités d'une formation basée essentiellement sur l'échange et l'expression du groupe»*. Le déroulement s'articule autour d'une journée d'échange, une demi-journée de diagnostic individuel sur l'exploitation et une journée pour exploiter les résultats en groupe et élaborer des plans d'action individuels. *«Les éleveurs ont su mettre à profit ce temps de réflexion consacré à l'échange et à l'exposé des problématiques personnelle et les travaux en groupe ont été particulièrement productifs»* conclut l'animateur. Car il ne s'agit pas de plaquer des solutions modèlisées, mais au contraire d'impliquer totalement les participants dans la recherche de solutions parfaitement adaptées à leur cas personnel.

Des sessions de formations fin 2012

En 2012 l'augmentation sans précédent du poste aliment risque de plomber les trésoreries, les initiateurs de la formation, Chambre d'agriculture régionale, Vivéa, FranceAgriMer, en partenariat avec les Chambres d'agriculture, les FDSEA et les Conseil d'Elevage ou les contrôles laitiers, vont donc lancer une série de formations-actions sur ce même thème, à partir d'un cahier des charges élaboré par Vivéa. Des groupes vont être constitués pour de prochaines sessions qui s'ouvriront d'ici la fin de l'année et au début de l'année 2013. Au terme de la formation, les participants qui le souhaitent pourront bénéficer d'un appui technique personnalisé et individualisé financé par FranceAgriMer. L'occasion de prolonger la mise en pratique des acquis de la formation et d'approfondir les éléments identifiés comme des marges de progrès sur son exploitation. Les dates seront prochainement communiquées, mais les éleveurs peuvent d'ores et déjà réfléchir à l'opportunité de s'engager dans une démarche dont ils tireront à terme forcément des bénéfices, techniques et économiques.

AMK

Rendez-vous

Pour prendre date dès maintenant
Côte d'Or : 22 novembre et 20 décembre (lieu à définir)
Saône-et-Loire : 30 octobre et 27 novembre à Saint-Germain du Bois - 31 octobre et 6 décembre (lieu à définir en fonction des inscriptions)
Yonne : 20 novembre au 11 décembre (lieu à définir)

CONSTRUCTIONS METALLIQUES
AUER
BP 13
52190
OCCEY
Département **BATIMENTS AGRICOLES**
DEVIS GRATUIT
Tél.: 03 25 88 31 62 • Fax.: 03 25 88 37 84

Des professionnels à votre service

TRANSFORMATION ET CONSTRUCTION DE BATIMENT D'ÉLEVAGE
FOURNITURE D'ÉQUIPEMENTS DE PLUSIEURS MARQUES
• Conseil • Aide dossier de subventions •
L'Eleveur Bourguignon
J.P. CLERGET **Tél. 06 80 34 11 73**
21320 POUILLY en AUXOIS - **Tél. 03 80 90 66 60 - Fax 03 80 90 86 48**

SANDWICH 2ème CHOIX
> Toiture ou bardage 40 ou 60 mm
> Tôles déclassées, anti-gouttes, translucide
> Pannes galva, fer IPE, glissières d'autoroute
Ets BECKER Corbigny becker.freres@orange.fr 03 86 20 19 66
Arquian sarlbecker@orange.fr 03 86 39 70 94


SARL DBF **Boudot Forage** Réduisez votre facture d'eau !
FORAGE D'EAU ET GÉOTHERMIE Recherche d'eau sourcier
Renseignement - Études - Devis gratuits
Agriculteurs - Éleveurs - Particuliers - Entreprises ➔ Nombreuses références
Agréé Qualiforage *Eau & sonde*
ZA des Grivelles - 18600 SANCOINS - **Tél. 02 48 76 20 34**
Fax 02 48 76 29 42 - Mail : yves.boudot@wanadoo.fr

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35

Les formations

Côte d'Or - Les formations du GDS

Le Groupement sanitaire de Côte d'Or organise deux formations en octobre :
- Gérer l'alimentation de son troupeau ovin (11 octobre) : Savoir maitriser l'alimentation de son troupeau, limiter les risques sanitaires liés à l'alimentation et visualiser les incidences de l'alimentation dans l'appareil digestifs. Le lieu de la foramtion reste à définir. Pour plus d'information contacter V. Pabiou (GDS) 03 80 68 67 35.
- Parasitisme, sanitaire et alimentation des caprins (25 octobre) : Savoir reconnaitre les principaux parasites et les gérer, maitriser la relation entre l'état sanitaire du troupeau et son alimentation. Le lieu de la formation reste à définir. Pour plus d'information contacter V. Pabiou (GDS) 03 80 68 67 35.

Nièvre - Boviclic Démonstrations

De fin septembre à fin novembre, la Chambre d'agriculture de la Nièvre organise des démonstrations des applications informatiques Boviclic dans tout le département. Rendez-vous est donné le 27 septembre à 14h dans ses locaux de Nevers (25 bld Léon Blum), le 27 septembre à 10h à son antenne de Corbigny (rue du Petit Fort), le 18 octobre à 10h à son antenne de Decize (rue du 14 juillet), le 25 octobre à 10h au lycée agricole de Château-Chinon et le 23 novembre toute la journée sur un stand à la foire de Luzy. La Chambre sera également présente le 5 octobre au Sommet de l'Elevage à Cournon (63), sur le stand Boviclic. Renseignements auprès de l'équipe Boviclic de la Chambre d'agriculture de la Nièvre au 03 86 93 40 00.

Certificat individuel au CFPPA du Morvan

Cet automne, le CFPPA du Morvan organise deux stages visant à l'obtention du Certificat individuel (ex-Certyphyto), le premier les 27 et 28 septembre et le second courant novembre (dates à confirmer). Ces stages de 14 heures sur deux jours chacun sont destinés aux responsables d'exploitation agricole, producteurs de sapins de Noël, qui utilisent (choix, achat, application) des produits phytopharmaceutiques. La formation aura lieu au CFPPA du Morvan. Au programme: risque pour la santé et prévention, réglementation et bonnes pratiques, risques pour l'environnement et prévention, techniques permettant de limiter l'usage des produits phytopharmaceutiques. Renseignements et inscriptions auprès de l'accueil du CFPPA du Morvan, soit par courrier, rue Pierre Mendès-France 58120 Château-Chinon, soit par téléphone au 03 86 79 49 30, soit par mail à claude.girerd01@educagri.fr.

Certiphyto à la Chambre d'agriculture

La Chambre d'agriculture de la Nièvre propose une nouvelle série de formations en vue de l'obtention du Certificat individuel (Certiphyto voie 1). Les dates proposées, sur deux jours (de 9h à 17h30), sont au choix: les 20 et 27 septembre à Nevers ou les 22 et 29 novembre à Clamecy. L'objectif de ces stages est d'accompagner les agriculteurs dans l'évolution de leurs pratiques en matière d'utilisation de produits phytosanitaires et d'obtenir le certificat individuel. Les stages sont animés par Marie-Luce Soudière, conseillère de la Chambre d'agriculture, et Pierre-Marie Joseph-François, conseiller prévention à la MSA de Bourgogne. La formation est gratuite et prise en charge par Vivea. Contact et réservations avant le 30 août auprès de Marie-Luce Soudière au 03 86 93 40 62 ou par mail: marie-luce.soudiere@nievre.chambagri.fr.

Bovins

Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)*

Les marchés en Sud-Est Centre

Marchés	cat.	Sancoins 12/09/12	Bourg-en-Bresse 18/09/2012	St Christophe-en B. 12/09/2012	National 12/09 au 18/09/12
Vaches viande (V)	U		4,30 €	4,38 €	4,17 €
	R	3,98 €	4,05 €	4,12 €	3,94 €
	O	-	3,85 €	-	3,64 €
Vaches mixte (M)	R		3,70 €	-	3,61 €
	O	3,58 €	3,55 €	-	3,53 €
Vaches lait (L)	O		3,30 €	-	3,33 €
	P		3,00 €	-	3,10 €
Génisses VML	U		4,65 €	4,57 €	4,40 €
	R	-	4,30 €	4,27 €	4,02 €
	O	-	3,60 €	-	3,46 €
Taureaux VML	URO	3,32 €	3,25 €	3,28 €	3,22 €

VML : *type viande , mixte et lait*

Tendances locales

Sicafome (prix moyen au kg vif) — Marché de Moulins-Engilbert du 18/09

Broutards 6-12 mois	E	U	R
-200 kg	-	3,43	-
200-250 kg	-	-	-
250-300 kg	-	3,05	2,89
300-350 kg	-	2,98	2,80
350-400 kg	-	2,92	2,70
400-450 kg	-	2,92	2,75
450-500 kg	-	2,83	-
Laitonnes 6-12 mois	E	U	R
200-250 kg	-	-	-
250-300 kg	-	2,82	-
300-350 kg	-	2,81	-
350-400 kg	-	2,68	-
Taurillons 12-18 mois	E	U	R
350-400 kg	-	2,75	-
400-450 kg	-	2,76	-
450-500 kg	-	2,57	-
500-600 kg	-	2,78	-
600 kg et +	-	2,31	-
Génisses 12-18 mois	E	U	R
300-350 kg	-	2,79	-
350-400 kg	-	2,65	-
400-450 kg	-	2,58	-
450 kg et +	2,77	2,51	2,28
Taureaux	E	U	R
+500 kg	-	1,88	-
Vaches	E	U	R
- 5 ans	2,35	2,11	1,98
5-10 ans	2,33	2,10	1,85
+10 ans	-	2,00	1,81
Génisses	E	U	R
24-36 mois	2,69	2,24	-

Tendance :
Marché bien approvisionné. 96% de vendus.
Broutards-Taurillons: les cours sont reconduits dans les lots de bonne qualité majoritairement présentés. On note que l'écart se creuse avec les quelques lots de moindre conformation qui voient leurs cours légèrement reculés.
Taurillons : l'offre est peu représentative témoignant de la fin de saison. Les transactions sont décousues.
Laitonnes - Génisses : l'activité commerciale reste soutenue, notamment dans les lots valablement vaccinés FCO.
Taureaux : cours stabilisés.
Vaches et génisses 30 mois : l'offre se tasse légèrement. L'incertitude sur l'évolution des coûts d'engraissement inquiète les acheteurs. Les cours sont stables à baissiers sauf dans les sujets plus maigres pour lesquels la baisse est plus marquée.

NB : Nos cotations sont établies à partir de poids bruts (sans déduction de jeun).
Le 28 septembre Portes ouvertes et vente de reproducteurs au Gaec Gauthe à Vandenesse.

Sicagemac (prix au kg vif) — Marché de Corbigny du 17/09

Broutard	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
375 à 415 kg	1010-1180 €	2,70 - 2,98
430 à 465 kg	1220-1380 €	2,77 - 2,97
Taurillons d'herbe		
400 à 495 kg	1060-1340 €	2,64 - 2,71 €
535 à 580 kg	-	-
Laitonnes		
350 à 380 kg	810-1010 €	2,31 - 2,72 €
Génisses		
330 à 485 kg (16-24mois)	800-1220 €	2,36 - 2,79 €
530 à 705 kg (24-36mois)	1090-1520 €	1,90 - 2,18 €
Taureaux		
860 à 1370 kg	1360-2730 €	1,58 - 1,99 €
Vaches suitées mâles et femelles		
légères	870-1220 €	
entre-deux	1230-1430 €	
lourdes	1450-1870 €	

Tendance : Apports stables et de bonne qualité en broutards. Seuls quelques lots extra voient leurs tarifs maintenus, pour le restant de la catégorie les cours s'effritent à nouveau. Vente rapide et active en laitonnes et génisses d'export, cours plus fermes. Cours stables en taureaux. Les apports restent importants en vaches, les animaux lourds et viandés sont les plus recherchés. Recul des tarifs en vaches maigres et agées.
Prochain marché bovins le lundi 24 septembre auxhoraires habituels.

SA des Grivelles (prix au kg vif) — Marché de Sancoins (18) du 19/09

Broutards	U	R
200 à 250 kg	3,30	3,20
250 à 300 kg	3,05	2,85
300 à 350 kg	3,05	2,77
350 à 400 kg	2,90	2,78
400 à 450 kg	2,88	2,60
Laitonnes	U-	R
150 à 200 kg	2,75	2,50
200 à 250 kg	2,72	2,47
250 à 300 kg	2,70	2,44
300 à 350 kg	2,68	2,45
350 à 400 kg	NC	NC
Génisses		
(24-36 mois)	2,30	2,10
Vaches		
- 5 ans	2,15	2,05
5 à 10 ans	2,10	1,95
+ 10 ans	-	1,87

Tendance :
Charolais : Les veaux non vaccinés sont fortement pénalisés, bonne demande en marchandise de qualité, les veaux inférieurs sont moins recherchés avec baisse des cours.
Génisses et vaches : Commerce plus régulier dans le bon bétail maigre.

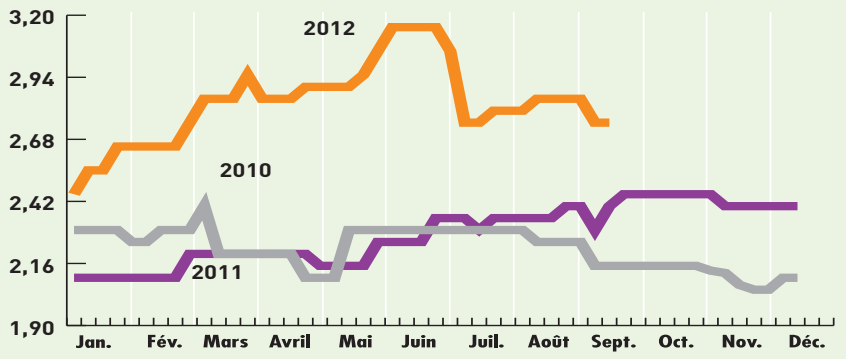
Broutards — *Marchés de Bourg-en-Bresse du 18/09/2012*

Cat.	U	R	O
Charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	3,00 €	2,75 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,85 €	2,70 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,85 €	2,70 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,80 €	2,65 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,75 €	2,55 €	-
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,55 €	2,35 €	-
Croisés charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,95 €	2,65 €	nc
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,80 €	2,60 €	nc
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,80 €	2,55 €	nc
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,70 €	2,35 €	nc
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,60 €	2,30 €	nc
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,45 €	2,25 €	nc

Tendance : Vente très difficile dans les mâles, peu de demande, bonne vente en femelles.

Bovins

Broutards, charolais mâle R moyen - *Marché Bourg-en-Bresse*



Bovins destinés à l'engraissement *(prix au kg vif départ exploit.)* — *Cotations Dijon 10/09/2012 au 16/09/2012*

Mâles 6-12 mois	E	U	R
250 kg	-	-	-
300 kg	-	2,93 €	2,90 €
350 kg	-	2,88 €	2,83 €
400 kg	-	2,84 €	2,80 €
Mâles 12-24 mois			
450 kg		2,75 €	2,73 €
500 kg	-	2,66 €	2,64 €
Femelles 6-12 mois			
270 kg	-	2,68 €	2,60 €
Femelles 12-24 mois			
400 kg	-	2,44 €	2,40 €

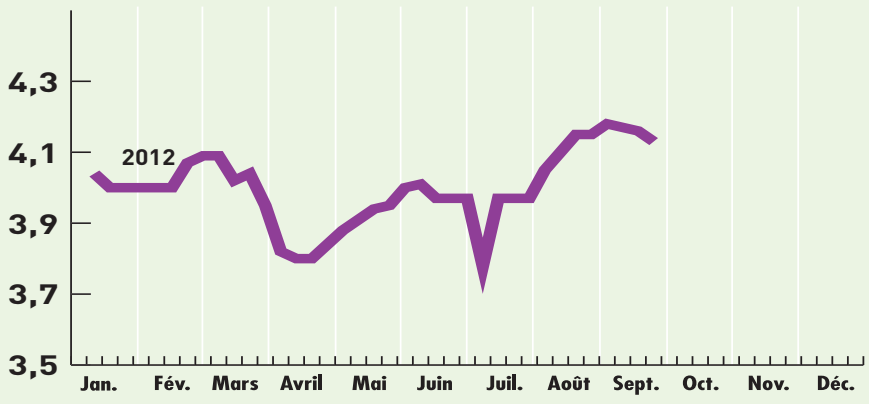
Tendance :
L'avancée des ventes pèse sur les cours.

Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net)* — *Cotations Bassin Centre-Est du 10/09/2012 au 16/09/2012*

Jeunes Bovins Etat engraissement 3	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Races à viande	-	4,13 €	3,95 €	3,91 €			
Races mixte		-	3,80 €	3,75 €	3,74 €	3,69 €	
Races lait					-	-	
Bœufs Etat engraissement 3	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Races à viande	-	-	-	-	-	-	-
Races mixte	-	-	-	-	3,76 €	-	-
Races lait	-	-	-	-	-	-	-
Vaches Etat engraissement 3	U=	U-	R+	O+	O=	P+	P=
Viande - 10 ans +350 kg	4,33 €	4,24 €	4,19 €	-			
Charolaise - 10 ans +350 kg	4,30 €	4,23 €	4,19 €				
Limousine -10 ans +350 kg	-	-	4,28 €				
Races mixte				3,69 €	3,62 €		
Races lait					3,57 €	3,49 €	3,33 €
Génisses Etat engraissement 3	U=	U-	R+	R=	O=	P+	
Viande mixte lait	4,52 €	4,38 €	4,29 €	4,20 €	-	-	

Tendance :

Jeunes bovins entrée abattoirs U= *Race à viande*



Tendances

SEMAINE DU 17 AU 21SEPTEMBRE 2012

Bovins de boucherie

La situation commerciale reste tendue. Le recul des commandes des GMS est certes le reflet d'un tassement des ventes à la consommation, mais il révèle surtout une volonté de faire redescendre les prix à la production après l'envolée de cet été. Sur les marchés, l'ambiance commerciale est nettement plus calme avec des échanges lents et plus sélectifs.
Dans la viande haut de gamme ou de qualité bouchère, la demande est plus réservée pour les très bonnes charolaises « label ». Les transactions sont plus calmes avec une légère érosion des prix dans les bonnes vaches charolaises U. Les tarifs sont également plus discutés pour les génisses ordinaires ainsi que pour les réformes allaitantes de choix secondaire «R» avec une dépréciation plus marquée à l'encontre du bétail de conformation inférieure «O».
Dans les réformes laitières, les industriels imposent leur volonté face à une consommation toujours peu soutenue. Les tarifs sont orientés à la baisse dans l'ensemble des vaches frisonnes et montbéliardes avec une forte pression sur les vaches maigres, sans viande (P-).
Dans les jeunes bovins, l'activité commerciale est plus calme, avec une légère érosion des prix. ■

Broutards

Les besoins des exportateurs sont moins soutenus et plus ciblés. Ils recherchent toujours des mâles charolais bien conformés, mais ils veulent faire baisser les prix. La tendance est baissière pour les taurillons et les broutards. Dans les femelles charolaises lourdes et vaccinéees, la demande reste soutenue sur l'Italie, avec des tarifs fermes. ■

Veaux d'élevage et d'engraissement

L'offre est largement suffisante pour des intégrateurs qui manquent de place. Le commerce est très sélectif avec des tarifs malmenés dans les frisons et montbéliards ordinaires, alors que les bons montbéliards lourds limitent la casse. Dans les bons croisés montbéliards, la vente reste régulière avec des tarifs stables. ■

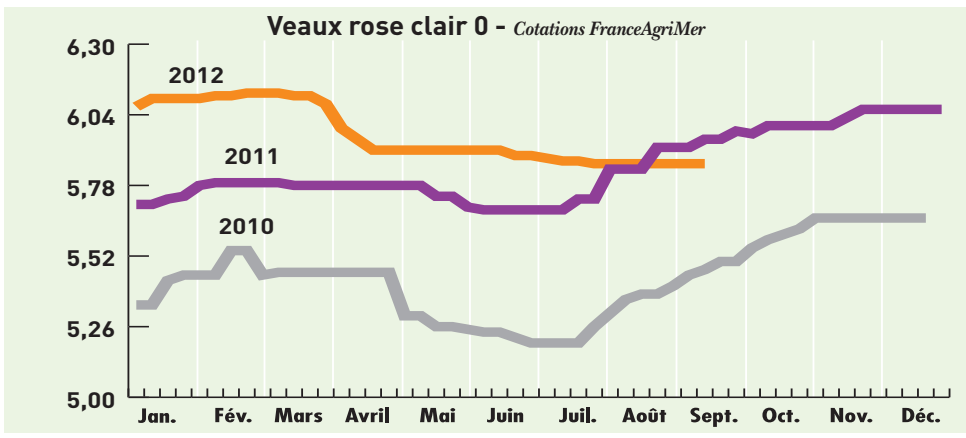
Veaux

Veaux de boucherie *(kg net entrée abattoir)* — *Cotation nationale FranceAgriMer du 12/09 au 18/09/12*

Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	**8,64 €**	-	-	-
U	**7,89 €**	**7,26 €**	**5,85 €**	-
O	**6,06 €**	**5,86 €**	**4,75 €**	-

Jeunes veaux *(prix mini-maxi en euros)* — *Marchés régionaux du 17/09 au 21/0/9/12*

	Apport	Mâles Croisement	Femelles Croisement	Mâles Montbelliards	Laitiers
St-Laurent-de-Chamousset *(veau d'engraissement 4-5 sem)*	121	**380-590 €**	**320-500 €**	**180-305 €**	-
St-Etienne *(veau de 10 j à 4 semaines - Mixte - Viande)*		**230-310 €**	**210-270 €**		
St-Etienne *(veau 45 à 50 kg)*	-	-	-	**130-150 €**	**50-80 €**
Bourg-en-Bresse *(veau 45-50 kg engrais)*	692	-	-	**80-140 €**	**40-60 €**



Equins

(prix moyens, kg hors taxe, entrée abattoir) — *Cotations FranceAgriMer du 10/09 au 16/09/12*

	Poulains	Chevaux légers	Chevaux lourds	Export kg vif
Extra	**2,62 €**	**2,45 €**	**1,57 €**	**–**
Bons	**2,32 €**	**1,97 €**	**–**	

Ovins

Sicafome *(prix moyen au kg vif)* — *Marché de Moulins-Engilbert du 27/08*

Agneaux (813)	E *(mini-maxi)*	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
Gras (32-38 kg)	-	**2,86-3,17**	**2,57-2,94**
Gras (38-44 kg)	-	**2,73-3,05**	**2,30-2,81**
Gras (+44 kg)	-	**2,34-2,85**	**2,43-2,57**
Gras (+50 kg)	-	**2,16-2,60**	-
Laitons (32-38 kg)	-	-	-
Laitons (38-44 kg)	-	-	-
Laitons (+44 kg)	-	-	-
Brebis (194)	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*	O *(mini-maxi)*
(-60 kg)	**1,17-1,46**	-	-
(+60 kg)	**1,14-1,43**	**0,80-1,30**	-
Divers			
Béliers(6)	**86 à 130€**	**1,00-1,24**	
Agneaux maigres	**84 à 91€**	**2,45-2,99**	
Chèvres	**20 à 28€**		

99% de vendus.
Agneaux : meilleure demande et vente totale et rapide à des cours en très nette hausse dans toute les qualités.
Brebis : l'offre ne couvre pas les besoins et les courssont facilement maintenus.
Beliers, caprins : demande suivie et cours inchangés.

Prochain marché : lundi 10 septembre. (pesée 6h00 - vente 9h00)

Sicagemac *(prix au kg vif)* — *Marché de Corbigny du 17/09*

Ovins : 327	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
Agneaux gras (-44 kg)	**90-120 €**	**2,33 - 3,06 €**
Agneaux gras (+44 kg)	**108-140 €**	**2,08 - 2,91 €**
Brebis	**30-95 €**	**0,37-1,13 €**
Béliers	**80-113 €**	**0,37-1,13 €**

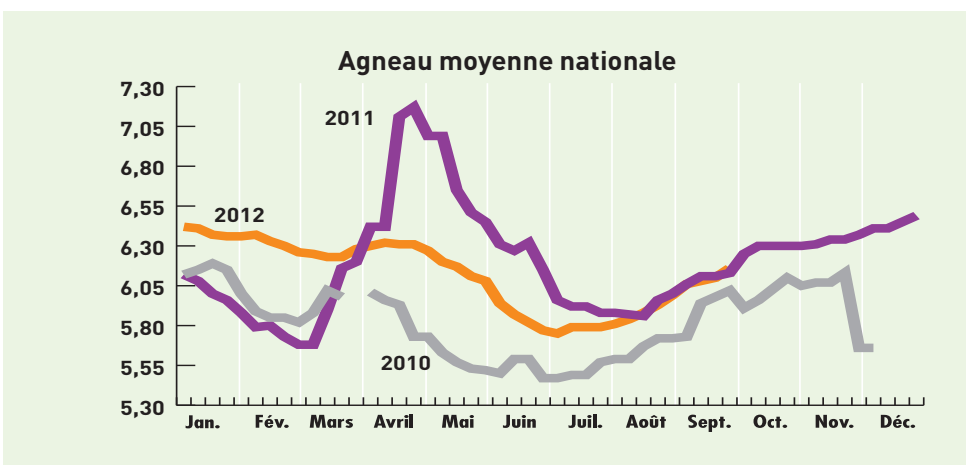
Vente rapide et active en agneaux à des cours fermes. La demande s'orientant principalement sur les mâles lourds. Apports plus importants en brebis, tarifs en replis.
Prochain marché ovins le lundi 1er octobre aux horaires habituels.

(prix moyens, kg HT, entrée abattoir) — *Cotations Sud-Est FranceAgriMer du 10/09 au 16/09/12*

	Poids	U	R	O
Couvert	13-16 kg	**6,26 €**	**5,99 €**	**5,40 €**
Couvert	16-19 kg	**6,08 €**	**5,85 €**	**5,23 €**
Gras	13-16 kg	**4,33 €**	**4,21 €**	**3,83 €**
Gras	16-19 kg	**4,16 €**	**3,89 €**	**3,61 €**

(prix moyens, kg HT, entrée abattoir) — *Cotations nationales FranceAgriMer du 10/09 au 16/09/12*

Prix moyen pondéré des brebis	Moyenne agneaux Rungis	Prix moyen pondéré des agneaux
2,33 €	**6,84 €**	**6,16 €**



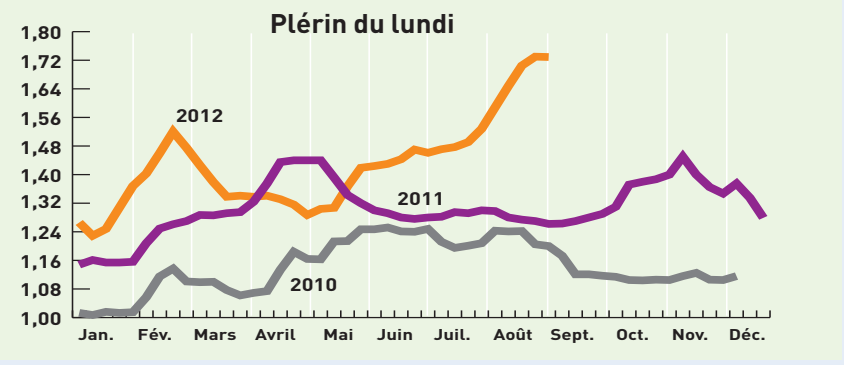
Porcins

Porcs charcutiers cadran de Plérin (9 715 porcs présentés) — *Cotations du lundi 17/09/2012*

prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,729 euros**

Porcs abattus en Rhône-Alpes — *Cotations FranceAgriMer du 07/09 au 13/09/12*

1,95 €/kg/carcasse euros



Volailles

Poules de réformes Sud-Est ** (prix départ élevage €/kg) Cotations semaine 26 à 28
Nombre d'opérateurs consultés : 10 * prix définitifs ** prix provisoires *** réformes prix non encore fixé

Semaine d'abattage	Nombre d'opérateurs	Nombre de poules vendues[1]	Prix moyen en €/kg[2]	Prix mininum en €/kg	prix maximum en €/kg	Nombre de réponses
36/2012	**0**	**0**	-	-	-	**1**
37/2012	**0**	**0**	-	-	-	**1**
38/2012	**1**	**70 000**	**contrat**	-	-	**1**

(1) Nombre total de poules de réforme dont la vente nous a été communiquée, y compris celles vendues sur contrat moyen ou long terme
(2) Prix moyen négocié à la semaine, pondéré par le nombre de poules vendues concernées.
(3) Départ vers abattoirs régionaux - (4) Exportation - (5) Poules PA

Bourg-en-Bresse *du 13 septembre 2012*

Animaux de basse-cour (volaille vivante) :
Volailles à bouillir : 5,00 à 5,50 euros/pièce
Canards de Barbarie mâles : 7,80 à 8,20 euros/pièce
Canards de Barbarie femelles : 7,00 à 7,20 euros/pièce
Pigeons : 6,00 à 6,40 euros/paire
Pintades : 7,80 à 8,20 euros/pièce
Animaux de basse-cour (prix au kg vif) :
Poulets de Bresse (appellation contrôlée) : 3,80 à 4,00 au kg vif
Lapins : 4,80 à 5,20 au kg vif

Foin de Crau

(euros/ tonne HT - Hors transport) Récolte 2012

	Petites balles	Grosses balles
1ère coupe	240 €	190 €
2e coupe	230-240 €	180-190 €
3e coupe	220-230 €	180-190 €

Céréales

N: Nominal; **C**: Camion; **TC**: Train Complet; **P**: Péniche; **A**: Acheteur; **V**: Vendeur; **OA**: Option Acheteur; **OV**: Option Vendeur. **BPMF**: blé panifiable meunerie française. Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

BLÉ TENDRE	RÉCOLTE 2012			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	meunier	sept.-déc.	256 à257	T C
Sud Côte-d'Or	76/220/11%	4 de sept.	255	V C
Nord Côte-d'Or	76/220/11%	4 de sept.	250	V C

ORGE DE MOUTURE	RÉCOLTE 2012			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	62-63 kg/hl	4 de sept.	229	T C
Nord Côte d'Or	62-63 kg/hl		inc.	C
Sud Côte d'Or	62-63 kg/hl	4 de sept.	227	A C

AVOINE NOIRE	RÉCOLTE 2012			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte d'Or/Haute Saône	50 kg/hl	sept.	255	T C

TRITICALE	RÉCOLTE 2012			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte d'Or/Haute Saône	68-70 kg/hl	sept.-déc.	224	VC

SEIGLE FOURRAGER	RÉCOLTE 2012			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Saône et Loire	-	sept.	236	TC

MAÏS	RÉCOLTE 2012			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Sud Côte d'Or/Saône-et-Loire		3 d'oct.	243	T C

Fruits et légumes

(prix tous stades poids 100 kg) *Cotations du 11/09/2012*	Lyon	Avignon-Cavaillon	Rungis
Bette France plateau	**1,20 €**	-	**1,25 €**
Carotte France cat I colis 12 kg	**0,75 €**	**0,90 €**	**0,85 €**
Céleri rave France	**0,80 €**	-	**1,00 €**
Concombre France cat I 400-500 g colis de 12 (les 12 pièces)	**0,45 €**	-	-
Courgette verte France cat I 14-21 cm plateau	**1,30 €**	**1,30 €**	**1,20 €**
Endive France cat.I colis 5kg	**1,60 €**	**1,70 €**	**1,50 €**
Epinard France cat I	**1,35 €**	-	**1,20 €**
Haricot vert France ramassé machine cat I fin	**1,30 €**	-	**1,05 €**
Laitue batavia blonde France cat I colis de 12 (la pièce)	**0,48 €**	-	-
Laitue feuille de chêne rouge France cat I colis de 12 (la pièce)	**0,60 €**	-	-
Mache coquille France barq. 150 g (les 150 g)	**0,85 €**	-	**0,85 €**
Melon Charentais jaune France cat I 800-950 g	**1,10 €**	-	**1,00 €**
Navet rond violet France	**1,10 €**	**1,70 €**	**1,00 €**
Nectarine chair blanche France cat I A plateau 1 rg		**1,75 €**	**1,50 €**
Persil frisé France	**1,80 €**	-	-
Pêche chair blanche France cat I A plateau 1 rg		**1,75 €**	**1,40 €**
Poire Williams France cat I 65-70 mm	**1,20 €**	**1,30 €**	-
Poireau France cat I plateau 5 kg	**0,95 €**	**1,40 €**	**0,85 €**
Pomme Gala France 170/220 g caisse litée	**0,95 €**	-	-
Pomme Golden France 136/180 g caisse litée	**0,85 €**	**1,20 €**	-
P de terre Agata France lavée cat.I 50-75mm sac 10 kg	**0,38 €**	-	-
P de terre chair ferme Charlotte France cat I carton 12,5 kg	**0,85 €**	-	**0,70 €**
Potiron Muscade France	**0,50 €**	-	**0,50 €**
Raisin Lavallée France cat I plateau	**1,40 €**	-	**1,50 €**
Tomate ronde France cat I 57-67 mm	**0,85 €**	-	**0,85 €**
Tomate ronde France cat I 67-82 mm	**0,90 €**	**1,20 €**	**1,05 €**

Matériel

Tracteur

01 - Vds tracteur MF 6485 2004 155 CV 4600 H prix à débatre 2 Jumelages GS MD + 4.20 8R 38 ET 480 70R28 4 Vérous tasse avant Askal 4 M repliage hydro
✆ **0640180728**

18 - Vds tracteur Landini Legend, 130 ch, 4.200 h, clim, TBE, année 2003.
✆ **06 86 76 81 23.**

26 - Vds CASE 1056 AXL 7925h jumelé relev.avant ailes avant herse rotative MASCHIO 3m portacourt B.E.
✆ **06 75 62 18 15**

26 - Vds VALTRA T 132D 150ch -2011-980h pneu AV4807028, AR6506538, Rel AV - pont suspendu.
✆ **06 08 86 47 21**

38 - Tracteur Massey Fergusson 590, 4 rm, chargeur Faucheux, moteur refait 1800 h + 3 acc. fourche, prix 9500 euros.
✆ **06 79 57 33 13**

43 - Vds MOISSONNEUSE BATTEUSE Braud 650 bon état campagne 2012, 40 ha.
✆ **06 77 51 70 41**

55 - Vds Fendt 818 année 2010 1200H.
✆ **06 08 07 40 36**

69 - Vds tracteur Ford 2000 av. cabine 2R révisé très bon état (MDT 500 h) 4500 euros HT.
✆ **04 74 04 44 77**

70 - A louer ferme F3, logement refait à neuf, écurie pour 2-3 chevaux, terrain 1ha.
✆ **03 84 76 29 51**
ou 06 78 14 62 25

70 - AV 12T env. Foin 2012 Bottes rondes sous hangar poss. livraison.
✆ **06 84 99 90 74**

71 - Cse cess. vds tracteur Valmet 900, 5.800 H, 1 Brabant 3 corps Goesin, 1 dessileuse Lecomte, 1 vis grains, 1 se. centrifuge.
✆ **03 85 79 42 58**
06 89 86 42 91

88 - Vends veaux mâles Montbéliard 15 j à 2 mois - Poneys mâles et femelles.
✆ **06 22 66 61 21**
ou 06 37 52 06 12

88 - Vends tracteur Claas Arés 816 RZ 156 cv 4100 H 2005 rel. av. pont av. cab. susp. 32.000 euros.
✆ **06 30 35 61 06**

Travail sol

21 - Vds Conskilde 5 M repliage hydraulique. Prix: 800 euros (réf: 3805).
✆ **06 15 34 41 97**

21 - A vendre Cover Croop bon état, 24 disques. Épand fumier pour remorque (réf: 3807).
✆ **03 80 64 11 21**

21 - VENDS vibroculteur 3.20 m., - canadien 2.50 m. (réf. 3810)
✆ **06 17 06 24 93**

38 - Vds charrue Huard 370 3 corps avec roue pik neuf bon état : 1600 euros à débattre.
✆ **04 74 58 08 73**

38 - Vds charrue Kverneland trisoc, semoir Nodet céréale 2,5 m, herse 3,4 m vibro 3 m remorque 4 roues.
✆ **04 76 93 53 28**

58 - Vends charrue IH -4 Socs. Prix: 500 euros (réf: 3803).
✆ **03 86 39 20 31**

Récolte

21 - Recherche mois. batteuses Claas Consul Mercator Dominator 66 68 76 78 85 86 88 96 - John Deere 952 955 965 970 975 1052 1055 1065 1075 1085 - New Holland 1520 1530 1540 1545 8030 8040 8050 8060 8070 - Presses MD et RB (réf: 360E).
✆ **06 29 81 80 05**

26 - Vds ramasseuse à noix Bon Etat, larg 2,20m + balai 0,60 entrainement mécanique révisée 5000 euros HT
✆ **06 27 38 30 79**

26 - NOUVEAU ! Canne à ramasser les noix Rapide et SANS fatigue !
✆ **06 18 92 34 91**
ou 06 78 20 17 43

26 - Vds ramasseuse à noix CACQUEVEL 1500 révisée moteur neuf prix à débattre.
✆ **06 08 82 09 42**

38 - Vend 20125 Montchiero 3 m, 130 cv 2011 garantie 1 an 100 h cause santé.
✆ **06 42 63 74 72**

38 - Vds laveuse à noix T. bon état long. 2 m avec attelage.
✆ **06 07 69 85 32**

42 - recherche presse balles rondes 120x120 ou volume variable pu large moiss. batt.Fahr
✆ **06 23 19 33 18**

Traitement

21 - VENDS pulvé Blanchard, année 2008, 800 l., 12 m., commande manuelle aux normes (réf. 38VB4)
✆ **06 81 91 54 79**

Épandage

73 - Vds épandeur fumier Gilibert 2,4 m3 2 HV pr Aebi ou Bucher, tbé, 1500 euros.
✆ **06 09 21 14 20**

Manutention

42 - Vds chargeur crocodile Faucheux D500 avec bati adapt. sur Renault 70 80 cv
✆ **06 21 81 16 58**

71 - Vends manitou 731 LSU, TBE, déc. 2004, godet multiservice, visible au travail.
✆ **06 70 94 94 01**

Trav. publics

42 - Vds tracto pelle JCB 1984 bon état 3 godets AR 1AV refait 1 fosse mot. env. 4000 h - pompe env. 1000 h - pneus 50 % 12 000 euros . Laisser message réponse assurée
✆ **04 77 94 03 02**

Taille

84 - Vends épareuse Brunel année 85 : 500 euros.
✆ **06 29 89 14 92**

Agri. divers

01 - Vds foulo pompe moteur électrique 300 euros - pressoir horizontal Vaslin cage bois 300 euros
✆ **06.87.65.20.59**

01 - VENDS DAL FORSTER ANNEE 2002 POMPE+BOL NEUF TANK A LAAIT TOTAL 3500 EUROS
✆ **0474305822 HR SOIR**

10 - Achète Enrubanneuse, Semoir à maïs Monosem 4rgs boite plastique ferti + micro, MB Laverda 3350 - 3450 - 3500, Tracteurs MF et Ford.
✆ **06 83 59 05 70**

18 - Tracteurs Renault 710, 1997, 6.200 h + 120-14, 1988, 8.800 h - semoir Amazone, 2.200 l, 2005, 24-36 m - semoir Nodet, 4 m + herse alternative - cultivateur - cuves à fuel.
✆ **02 48 26 10 13**

18 - Vends herse alternative Amazone, 4 m, avec rouleau packer - hangar métal. 300 m2 à démonter, sud de Bourges.
✆ **06 82 00 02 64**

18 - Vds broyeur de haie Feor, bras télescopique, année 2005 - presse BR Claas Variant 260, année 2006, TBE.
✆ **06 86 76 81 23**

21 - Vds semoir nodet GC 4 M - tonne à eau 600 L avec abreuvoir (réf: 38VB1).
✆ **06 19 22 14 06**
06 75 85 55 91

21 - Cause retraite VENDS épandeur Gilibert Helix 7,10 m3, - roundballer JD 580, - faucheuse Kuhn GMD 700, - faneuse Kuhn 500 MH, - presse MD JD 342, - herse rotative Perugini 3 m., - semoir Sulky (réf. 380C)
✆ **03 80 26 09 85**

21 - VENDS Landini 7880, 80 ch, année 94, 4 RM, 5 840 H, BE, - herse rotative Kuhn 3 m., dents neuves, attelage semoir, - cover cropp 24 disques Bonnel semi porté EM (38VB3)
✆ **06 81 91 54 79**

38 - V. cse ret ep. 5 t eq sem. Nod. 13 her 4 m cult. 13D , 25 clapie mot élec. 6 cv pompe 100 monte b. 9 m.
✆ **04 74 28 07 90**

38 - Vends 2 silos à grain de 4 T, 1 moulin à farine 4 cv, 1 herse de 3,2 m rel. hydro., 1 décaumeur 13 dts, prix à déb..
✆ **04 76 06 60 98**

38 - Vend lève sac 1400 kg bras hydraulique et télescopique marque Agram servi 1 an : 650 euros.
✆ **04 74 83 82 66 HR**
07 60 84 95 32

38 - C 15 D, séchoir à noix, niche et Cornadis à veaux, cuve à grain, ventilateur pour cellule à noix tout en bon état.
✆ **04 76 93 52 15**
06 12 15 35 90

38 - Vds moissonneuse 140 New Holland 3600 hres, cueilleur maïs JD cpe 4,20 m et broyeur à paille, 2 moteurs Ford 6 cyl. état de marche.
✆ **04 74 97 70 86**

42 - Vds semoir céréales IH 13 rangs à disqures + calèche 2 roues à pneus Bon état
✆ **04 78 48 46 68 hr**

69 - Vds serre bitunnel 100 m. de long / 2x8 m. de large TBE 5400 euros à déb. possible rampe arrosage + chauffage.
✆ **06 09 03 35 29**

69 - C. retraite, vends charrue bi-socles Huard n°BRE65T, retournement par vérin, sécurité à boulon, semoir Sulki à sabots 13 rangs, épandeur Deguillaume 4 t.
✆ **04 78 48 55 58 HR**

71 - Vends broyeur Rousseau Argos 500, état parfait, prix 12.000 euros.
✆ **03 85 78 61 29**
06 84 33 71 39

71 - Cse cess. vds chaîne curage Sovémag 90 m, 2004, 2.200 euros + un moteur Samas - cellule rectangulaire 500 qx, 800 euros.
✆ **06 83 23 18 71**

84 - 30-Vds cover-crops 18-20-22-24-28-40 dis., charrues nonstop 2-3-4-5 socs, décompacteur 6 d. Durou, semoirs 2,5-3 et 4m, vibroculteurs 3 + 5,10 + 6 m, benne monocoque 10 T.
✆ **04 66 24 26 11**

84 - Vds moteur pompe avec accessoires, calibreuse gousses aulx, moulin à vent.
✆ **06 11 80 42 10**

84 - Vends rotavator marque Kuhn largeur 3 m, très bon état, très peu servi – palox Allibert.
✆ **04 90 66 40 81**
06 09 09 57 18 HR

Élevage

55 - Vends SDT Delaval 2x5 décrocheurs compteurs bon état, 38 logettes Euro Jourdain.
✆ **06 77 39 55 86**

Véhicule

Utilitaire

21 - Vds Mercedes Vito 115 cdi 2006. Boîte automatique. 5 places (CG 6 places). Sièges avant confort, sièges arrière amovibles. Nombreuses options. 132 000 km. 14 000 €
✆ **06 77 22 50 28**

39 - Vds bétaillère Masson 6-8 bêtes 2 portes AR 1 C G b.é.
✆ **03 84 25 84 52**

69 - Vds Kangoo frigorifique 2006, 57000 kms, révisé, très bon état, 8900 euros HT.
✆ **06 07 74 89 24**

71 - Vends camion Renault S70, 1985, chassis nu, 130.000 km, 2.700 euros. chevenet
✆ **03 85 34 84 78**

71 - Vds bétaillère Peugeot Boxer 169.000 km, caisse alu., TBE.
✆ **06 08 98 60 48**

89 - Suzuki 4x4 grand Vitara 3 portes, grille antracithe diesel, 170 000 KM, 8 000 euros TTC. TVA récupérable (réf: 3602).
✆ **06 07 41 64 21**

PETITES ANNONCES 3, 10 ou 27 départements

Annonces réservées aux particuliers - Le journal accepte les petites annonces jusqu'au lundi 12h00.

1 REMPLISSEZ VOTRE GRILLE *(en lettres capitales lisibles, une lettre par case, une case blanche entre chaque mot)*

La ligne supplémentaire : 3,05 € TTC

❑ **Annonce encadrée : 3,05 €TTC** ❑ **Annonce domiciliée au journal : 4,57 €TTC**

2 COCHEZ LA ZONE DE DIFFUSION DE VOTRE CHOIX ET LE NOMBRE DE PARUTION (S)

❑ **RÉGIONALE - 3 départements**
(Côte d'Or, Nièvre, Yonne)
❑ 1 Parution **10 €**
❑ 2 Parutions **15 €**
❑ Parution supplémentaire **5 €**
(identiques et consécutives)

❑ **GRANDE RÉGION - 27 départements**
(Ain, Allier, Ardèche, Cher, Corrèze, Côte d'Or, Creuse, Doubs, Drôme, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Meurthe et Moselle, Meuse, Moselle, Nièvre, Puy de Dôme, Bas Rhin, Rhône, Saône-et-Loire, Haute-Saône, Savoie, haute-Savoie, Vosges, Territoire de Belfort, Yonne)
❑ 1 Parution **29 €**
❑ 2 Parutions **43 €**
❑ Parution supplémentaire **15 €**
(identiques et consécutives)

❑ **VALLÉE DU RHÔNE ET BOURGOGNE - 10 départements**
(Ardèche, Côte d'Or, Drôme, Gard, Isère, Nièvre, Rhône, Saône-et-Loire, Yonne, Vaucluse)
❑1 parution **17 €** ❑2 parutions **26 €** ❑ Parution supplémentaire **10 €** *(identiques et consécutives)*

3 COCHEZ LA RUBRIQUE DE VOTRE CHOIX

❑ Tracteurs
❑ Matériels de travail du sol
❑ Matériels de récolte
❑ Matériels de traitement
❑ Matériels arbo-viti
❑ Matériels de distribution
❑ Matériels d'épandage
❑ Matériels d'irrigation
❑ Matériels forestiers
❑ Matériels travaux publics
❑ Matériels de cave
❑ Matériels de manutention
❑ Matériels de station
❑ Matériels de taille
❑ Materiels agricoles divers
❑ Véhicules utilitaires
❑ Véhicules tourisme
❑ Ventes/achats de récoltes
❑ Cultures sous abris
❑ Plants/pépinières/Droits à produire
❑ Bâtiments professionnels
❑ Propriétés achat/ventes
❑ Terrains
❑ Locations agricoles
❑ Locations autres
❑ Offres d'emplois
❑ Demandes d'emplois
❑ Propositions commerciales
❑ Offres de service
❑ Mariage-rencontres
❑ Divers
❑ Animaux divers
❑ Bovins
❑ Caprins
❑ Ovins
❑ Porcins
❑ Equins
❑ Volailles/Lapins
❑ Chiens
❑ Chasse/gibier

4 JOIGNEZ VOTRE RÉGLEMENT ET ENVOYEZ LE TOUT À TERRES DE BOURGOGNE

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Code Postal :
❑ Je joins un chèque de €TTC
à l'ordre de Terres de Bourgogne
❑ Je règle par CB la somme de €TTC
carte N° |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|
expire fin |_|_|/ |_|_| signature:
Banque

Terres de Bourgogne
Les Jardins d'Octobre - 4, rue Davout
BP 77409 - 21074 DIJON Cedex
Tél.: 03.80.78.90.40
Fax : 03.80.70.08.02

Votre justificatif comptable

A découper et à conserver
parue le:.....
Nom - Prénom :.....
Adresse :
.....
.....
Collez ci-dessous votre annonce parue dans le journal

Montant :.....TTC
(dont TVA 19,6 % soit.....€)

Tourisme

38 - Vds Mégane II break 1,9 l DCI 90 ch an. 03 ttes options 202000 km : 3000 euros à débattre.
✆ **06 23 78 61 00**

69 - Vds 306 an 2000 126000 km CT OK modèle XRP 5 cv grisCD entretien annuel, très propre essence 2800 euros.
✆ **06 18 36 43 54**

70 - Vds C4 type Sébastien Loeb année 2009, 52000 km boite automatique 10000 euros.
✆ **06 73 84 42 18**

70 - Vends Opel Astra année 92, CT OK, 28000 km, 2000 euros.
✆ **06 70 37 22 59**

70 - Vds Moto HONDA type VARADERO année 2002 125 cm3 4500 km 2700 euros.
✆ **06 73 84 42 18**

89 - Vends Xantia essence, entretien garage contrôle OK, bons pneus, peinture métallisée, prix: 1300 euros à débattre (réf: 3800).
✆ **03 86 88 42 89**

Achat-Vente

Récolte

01 - A VENDRE PIQUETS D ACCACIA EN 180 + BALLES RONDES DE FOIN
✆ **04 74 61 95 87**

07 - Pompe à vin chariot 2 roues diam 38 2 pieds volan 100 + pressoir socle fonte panier bois 30cm hauteur 95cm
✆ **04 75 65 24 19**

21 - Vends paille d'orge de printemps 120 x 90 Nord Côte d'Or 15 Km de la A5 (réf: 3804).
✆ **06 87 12 42 57**

38 - Vds paille de bonne qualité stocké à l'abri récolte 2012, balles rondes ou bottes carrées.
✆ **06 87 45 71 74**

38 - Vds luzerne en BR 2 et 3 coupe 155 euros/T, Dépt 38.
✆ **04 76 93 51 89**
ou 06 67 90 95 54

58 - Achète 200 T de paille d'octobre à mars. Faire offre (réf: 3808).
✆ **06 22 09 13 21**

69 - Vends maïs ensilage.
✆ **04 74 70 70 14 HR**

Fourrage

ACHÈTE
PAILLE- FOURRAGE
Tous Formats
RÉGLEMENT À L'ENLÈVEMENT
STE T.N.D.
Tel. 03 80 75 89 22

SARL Lagarde et fils à Luzy
Vends : Paille blé et orge
Tel. 06 24 02 19 94

42 - Agri 42 vds maïs ensilage irrigué, épis, en balles enrubannées trés bonne qualité, livrés
✆ **04 77 36 74 81**
ou 06 66 93 88 00

58 - Vends foin de prairie 2012 extra non mouille - Possibilité transport - Départ Nièvre 58 (réf: 360A).
✆ **06 80 60 24 86**

58 - Vds paille orge et printemps et blé - Livraison toutes distances (réf: 380A).
✆ **06 83 92 09 50**

69 - Vds foin bonne qualité 2012 px intéressant balle ronde.
✆ **06 83 28 46 96**

EURO PF VEND
Paille Blé Orge Colza broyée
Foin supérieur et divers
luzerne enrubannage
LIVRAISON ASSURÉE
02 43 07 26 58 • 06 78 12 37 67

Bât. Pro.

55 - Vds bâtiment veaux de boucherie, canton Spincourt, 248 places semi-auto, revenu espéré 1.500 euros net mensuel, cause double activité. Prix à déb.
✆ **06 87 30 84 73**

77 - Agri. recherche exploitation de préf. céréales de 100 à 600 ha ou + en reprise, en vente ou achat de parts de Gaec, société ou autres. Paiement cash. Réf. bancaires à disp. et discrétion totale.
✆ **06 07 29 67 63**

Propriété

21 - Souhaite transmettre exploitation élevage charolais, cheptel inscrit, bâtiment et habitation fonctionnels, foncier, DPU, surface propriété (36 ha), location (69 ha), libre de suite. Ecrire à Terres de Bourgogne BP 77409 - 21074 Dijon Cedex (380D)
✆ **TERRES DE BOURGOGNE**



Divers

38 - Vds ou échange ovins ou bovins, ânesses gestantes - charrue bisocs Huard HB1 550 euros, herse 3,80 : 200 euros, char 4 roues à pneus 4 m L 2 m lar 200 euros tuiles plates 0,30 euros pièces cuve 1000 l : 200 euros.
✆ **04 74 97 23 88**

38 - A vendre remorque moto Norauto type PM1, dim. roue 500x10 servie 1 fois, roue de secours fourni : 300 euros - attelage Ford Focus break PDCI génération 1 : prix 100 euros.
✆ **04 76 33 05 86 ap. 20 h**

69 - Vds divers outils anciens agricole viticole pour décoration - Diverses charrues anciennes pour vignes 2 jougs de boeuf, 2 anciennes barattes à beurre, diverses bonbonnes verres, saloirs en grès, 1 calèche pour cheval, cuves cylindriques : 2 inox 12 hl. et 2 hl. + 1 émail 12 hl. à plafond mobile.
✆ **04 74 67 38 80**

69 - 69 Cause Retr Vds Tract Deutz 4506 3 Cyl 45 CV 1975 9000 h 2400 euros - Dessileuse Jeantil semi portée 2.5 m3 1100euros - Brouette 330 L 160 euros Pompe Irr Grundfoss 1985 1100 euros Cornadis VL et GEN 30 euros la place.
✆ **04 78 81 02 25 HR**
ou 06 18 60 53 87

69 - AV copeaux - plaquettes forestières pour chauffage, paillages animaux, cultures. Lacroix JM St Just d'Avray.
✆ **06 79 57 23 20**

69 - Vend tuiles creuses bas prix - 2 palettes entières neuves environ 90 m2 - Tuiles creuses anciennes données.
✆ **06 15 03 45 35**
ou 04 74 89 33 66 HR

69 - A vendre Coise : bottes enrubannées 2012 - 1 tank à lait Japy 1060 litres bon état - 1 chauffe eau (100 l.).
✆ **04 78 48 44 80**

70 - Vends épandeur Gilibert HV6242 Lavage et graissage régulier.
✆ **06 30 83 19 99**

88 - Recherche céréales mélange env. 15 T. Brûle corne électrique. Jante 8 trous en 20 ou 17.5 ou roue compléte. Nourrisseurs à veau. Poste électrique. Masse Deutz 06.
✆ **06 12 85 67 49**

89 - Vds compresseurs de 600 à 50L disqueuses d'atelier postes de soudure. Le tout en tri enclumes et éteaux (réf: 3705).
✆ **03 86 44 17 32**

Location

Agricole

38 - Petite exploitation recherche terrain agricole à louer pour agrandissement.
✆ **06 84 76 85 08**

Offre

Emploi

01 - Couple ferait travaux auprès d'animaux de la ferme contre maison urgent dans l'Ain
✆ **06.47.86.21.64**

07 - Ch pers pour ramassage châtaignes nourris-logés, début octobre, + d'infos
✆ **04 75 65 46 02**
laisser message

21 - Ferme polyculture élevage secteur Vingeanne - Côte d'Or cherche apprenti (e). Logement possible (réf: 370B).
✆ **06 03 09 07 20**

83 - Le Groupement pastoral de la Transhumance Hivernale Alpes Provence organise, dans le sud de la France, l'hivernage d'un troupeau collectif de 550 génisses appartenant à des éleveurs originaires de l'Isère, de la Savoie et de la Haute-Savoie. Pour la saison prochaine, le Groupement recrute : 3 bergers à temps plein de mi-octobre à début juin. Postes basés en Ardèche , région d'Alba la Romaine , jusqu'à mi-février et basés ensuite dans le Var , Massif des Maures. - Permis VL et expérience en conduite tout terrain - Permis E souhaité - Travail en équipe - Relationnel avec les autres usagers du territoire - Chien de conduite Missions : - Gardiennage et soins aux animaux - Pose et dépose de clôture électrique - utilisation de débroussailleuse et tronçonneuse Salaire et conditions de logement à débattre Pour tous renseignements contacter :
✆ **M. COMBAZ Jean-Luc au 06 11 14 55 72**
combaz.jeanluc@orange.fr
Chemin de St Martin - 83170 CAMPES LA SOURCE

Service

69 - A votre dispo pour battage maïs en8 rangs sur dpt 01 - 69 et 71. Tarifs compétitifs.
✆ **04 74 00 30 70 ou rép.**

Animaux

Divers

73 - Cherche place en pension pour l'hiver à l'attache VL tarie génisses.
✆ **06 71 70 85 45**
06 77 47 63 09

73 - Vds chiots noir type Beauc. Bord. Collie 3 mois, affectueux, 200 euros.
✆ **04 79 44 11 61 HR**

73 - Vends génisses Abon. 8-10 mois ind IBR.
✆ **06 87 02 57 64**

73 - Vds génisses abon. 8 -10 mois Ind IBR.
✆ **06 87 02 57 64**

74 - Vds chiots Border Collie 5 mois mère N 250 269 799 023 887.
✆ **04 50 43 50 01**
06 81 57 34 42

Bovin

01 - Vds vache et génisse à terme les 11 et 23 septembre contrôle laitier
✆ **04 74 25 42 65**

01 - VEND VL OU GENISSES PRIM HOLSTEIN
✆ **06 40 18 07 28**

01 - VENDS GENISSES PRETES A PARTIR DE DEBUT NOV RACES 66 ET 46 CL SANIT OK FCO FAITE
✆ **04 74 51 70 16**

18 - L'élevage HBC Trameson à Charly (18) prolonge les portes ouvertes, du 28-29 septembre au 30 septembre 2012.
✆ **06 10 91 41 94**

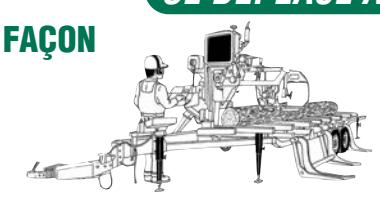
21 - Elevage charolais inscri - vds 12 bons taureaux 18 mois TGS, GAEC LECHENAULT FRERES (réf: 3607).
✆ **06 24 24 69 93**

21 - Eleveur Herd Book Limousin VEND génisses repro. 12 mois, - reproducteurs 12 mois (réf. 3811)
✆ **03 80 23 68 04**
06 30 82 44 63

23 - Vends vaches laitières + génisses velage oct. race Holstein inscrite UPRA.
✆ **05 55 81 70 42 HR**

38 - Vd taureaux Limousin 11 m bonne conformation, mère IA, père inscrit ind. IBR.
✆ **04 76 06 03 82**

SCIERIE MOBILE DU MORVAN
SE DÉPLACE À DOMICILE
SCIAGE À FAÇON
Plots
Poutres
Chevrons
Planches
etc…



- **VENTE DE BOIS AU DÉPÔT**
- **VENTE DE PLAQUETTES**
- **FORESTIÈRES** (pour chaudières)
- **ABATTAGE • ÉLAGAGE**

William TESTA
Chalvron - 58190 Saint Aubin des Chaumes
Tel./Fax 03 86 24 86 71 - Portable 06 80 74 52 42

ESPACE Affaires

Toutes les annonces de matériels et de services

Ets P. FAVIER S.A.
R.N. 88 - Les Baraques
43002 LE PUY-EN-VELAY Cedex
Tél. 04 71 03 14 44
Fax : 04 71 03 15 85


MASSEY-FERGUSON 6460 D6, T3, 2008


JOHN DEERE 7530 PREMIUM 2009, REL AV, PTO AV


MASSEY FERGUSON 7485 D VT, T3, 2008, REL AV, PTO AV


FENDT 411, 2004, REL AV

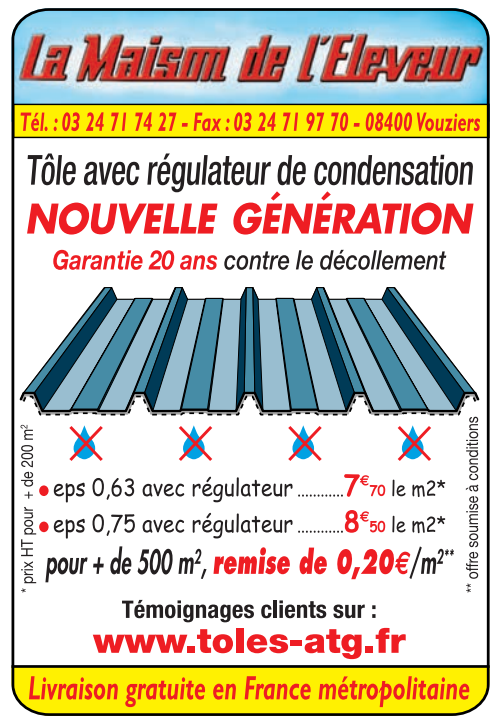












38 - Vds vaches en lact. CL UPRA TGS.
✆ **06 75 28 71 10**

39 - Vds troupeau laitier holstein moyenne 7 500 l cause arrêt activité. Libre oct.
✆ **06 79 11 02 49**

42 - Vds génisses Pn terme novembre tbo
✆ **06 79 41 80 95**
ou 04 77 20 76 09

42 - Vds 4 génisses Montbéliardes prêtes, pleines en Charolais terme oct / nov
✆ **04 77 27 84 00**
ou 06 82 31 98 24

58 - Vds repro veaux et 18 mois viande et élevage. Prix raisonnable. Pautet - Savigny (réf: 3605).
✆ **06 13 33 44 38**
06 09 40 50 63

58 - Vds taureaux 18 mois et veaux reproducteurs, élevage non inscrit au HBC - EARL DE CHANAUX Didier Poupon à Flety (réf: 37VB0).
✆ **03 86 30 82 95**
06 19 55 14 20

58 - Vends veaux reproducteurs GAEC BUTEAU Michel et Clément (réf: 3802).
✆ **06 75 57 67 84**
06 70 48 56 75

58 - Vds taureaux 18 mois, veaux de l'année bonne origine GS HBC ou non. Martin - Montigny Sur Canne (réf: 3806).
✆ **03 86 50 05 60**

58 - Vds taureaux 18 mois génétiquement sans corne limousin, veaux repro lim. charolais sans corne et cornu IBRA, rég. sud Morvan (réf: 38VB0).
✆ **03 86 30 15 63**

58 - Cause cessation VEND vaches, génisses charolaises, garanties pleines (380E)
✆ **03 86 30 43 69 HR**

63 - AV 25 laitonnes Charolaises inscrites qualité élevage et maternelles except.
✆ **04 70 59 01 30**

69 - Achète broutards et vaches Charolaise pour l'engraissement. Règlement assuré.
✆ **06 80 44 67 41**

69 - Vds 2 génisses Holstein terme octobre IBR CL + 1 génisse Holstein rouge.
✆ **06 08 58 45 14**

69 - Vds taureaux charolais 18 mois HDC TGS vêlage facile - TB origines.
✆ **06 85 73 49 86**
ou 04 74 63 49 93

69 - Vds génisses MTB prête. BOL BVL 12 m2 surbaissé 2007 - Maïs ensilage 7 ha La Tour de S.
✆ **06 81 09 99 96**

71 - Vends 50 taureaux 20 mois, HBC, reproducteur T.B. qualité et origine. Gaec Bonnot, 71220 La Guiche. Nouveautés sur http://gaecbonnot.free.fr/
✆ **06 81 89 18 52**

71 - Elevage charolais HBC - Gaec Bonnot Fernand & Fils, 71220 La Guiche, portes ouvertes les 28, 29 et 30 sept. 2012. Vente de veaux mâles de l'année et 50 taureaux de 20 mois. Bonnes qualités et origines. Livraison poss., prix raisonnables. Buvette. Nouveautés sur http://gaecbonnot.free.fr
✆ **06 81 89 18 52**

71 - Vds taureaux HBC bonnes origines viande et gabarit - GAEC GOULLIARD (réf: 370A).
✆ **03 85 79 40 98**

71 - Vds génisses 30 mois charolaises pleines, inscrites. Ducert Cl. à Martigny-le-Comte.
✆ **06 07 75 81 61**

71 - Vends veaux reproducteurs limousins, bonne origine, calmes, sanitaire OK. Genouilly.
✆ **06 61 20 11 67**

71 - Eleveur limousin vend taureaux reproducteurs 12-18 mois, inscrits, HBL ou non, TGS.
✆ **06 20 55 81 02**

71 - Vds génisses charolaises pleines, taureaux 18 mois, TGS, HBC. M. Debarnot François, Charolles.
✆ **06 14 82 52 05**

71 - Vds génisses charolaises 30 mois pleines, HBC, taureaux 18 mois, cause cessation.
✆ **03 85 24 15 93**

71 - Journées commerciales 5, 6 et 7 octobre, 4 élevages charolais réunis sous un même bâtiment : Dompierre-les-Ormes. 25 taureaux 18 mois, taureaux adultes, veaux de l'année. Buffet buvette. Dimanche tout public : journée découverte produits locaux. GAEC BENAS LEMIERE HBC 06.87.41.16.23, EARL GATILLE 03.85.50.46.08, GAEC GATILLE 03.85.50.43.58, GAEC MATHIEU HBC
✆ **06 88 92 01 18**

88 - Vends jeune broutard Blond d'Aquitaine pour reproduction. Très calme. Garantie sanitaire. Conseillé sur génisse. Vêlage facile. Livraison.
✆ **06 12 85 67 49**

Caprin

26 - Vds 150 chevrettes + boucs SAANEN nés en sept 2012 CAPGENE 1209 kg / chèvre à 33, 8TP 34, 9TB.
✆ **06 02 11 40 39**
ou 06 46 78 00 72

38 - Vends chevrettes avril 2012.
✆ **04 74 58 60 44**
12 h ou 20 h

69 - Vds 85 chèvres Saanen mis bas novembre et 45 chevrettes nées en nov et déc gros gabarit CL 1300 KTP 31,7 TB 34 inscrit capgène.
✆ **04 74 04 61 79**
après 20 H

69 - Vds chevrettes à naitre début octobre 2012 Indem CAEV - troupeau alpin a 850 KG.
✆ **04 74 66 94 07 HR**

69 - Vends bouc alpin issus IA - 18 mois.
✆ **06 63 52 79 82**

71 - Cause décès vends cheptel caprins alpins + boucs.
✆ **06 74 77 16 80**

Ovin

21 - Suite dégout par ASP et autre contrainte administrative, agri vend cheptel ovin 280 brebis charollaise (réf: 380B).
✆ **06 11 29 24 81**

38 - Vds 40 brebis et agneaux.
✆ **06 86 49 80 27**

58 - Vends agnelles agneaux et antenais reproducteurs bonne origine non inscrits (réf: 3700).
✆ **03 86 50 04 29**
06 83 24 55 99 HR

74 - Achète agneaux gras ou maigres, brebis pleines ou suitées, réformes, paiement comptant.
✆ **06 08 06 98 65**

89 - Achète brebis élevage (réf: 3801).
✆ **03 86 65 41 61 après 20H**

Équin

01 - Vds 2 pouliches Percheronnes 1/4 de sang américain : 1 de 3 ans gris fer et 1 de 1 an noire
✆ **06.11.54.02.97.**
ou 04.74.30.24.02

38 - A vendre âne du Poitou 2 ans, bonne corpulence, pucé, très docile, prix : 340 euros
✆ **04 76 07 10 88**

42 - Vds jument Comtoise 6 ans plein papier travail agricole calèche 2500 euros
✆ **04 77 29 71 53**

57 - Retraité vend chevaux Barbes m,le ou femelle poulain et adulte. Pas sérieux s'abstenir.
✆ **06 05 01 80 53**

70 - A vendre 2 pouliches 4 ans, Trait boulonnaise, peut faire la paire, trés gentilles, PP, 1200 euros pièce.
✆ **06 83 66 25 25**

Chien

07 - Vds 6 chiots type Braque Allemand non lof nés le 08/04, mère n° 250269600827564, vac. pucés, urgent
✆ **06 77 76 20 31**

58 - VENDS chiots Foxe poils lisses, pur race, nés le 10/07/2012, mère : 250269602486709, parents extras chasse (réf. 3809)
✆ **03 86 84 76 92**

71 - Particulier vend 5 chiots M. et F., d'apparence Petits bergers des Pyrénées, 2 mois, pucés, vac., mère n° 250269799036125, portée de 5 chiots.
✆ **06 75 67 00 71**

71 - Particulier vend chiots 2 mois, d'apparence Border Collie M et F, mère LOF n° 250269600830629, portée de 4, TBO.
✆ **03 85 25 83 24**

71 - Particulier vend chiots, d'apparence Berger allemand, nés le 01/07/2012, 3 F, 2 M, mère n° 250269602211809, portée de 7 chiots.
✆ **06 83 13 82 29**

71 - Particulier vend 3 chiots Border Collie, pucés vaccinés, 2 mois, LOF, mère n° 17512/3388, père n° 19537/2884, portée de 3.
✆ **06 83 84 77 06**

71 - Particulier vend chiots d'apparence Border Collie, non Lof, 4 F, 1 M, nés le 16/07/2012, pucés, vaccinés, mère n° 25026980 1301969, portée de 5.
✆ **06 80 00 45 57**

Chasse-Gibier

71 - VENDS 1 lot de 100 lapins de garenne, vaccinés VHD + myo, touvenant, 800 euros + 60 lapins de garennes adultes, 10 euros pièce ou le tout vente au détail (38VB5)
✆ **03 85 49 26 21**

Viticulture

Vendanges

69 - Beaujolais cherche vendangeurs(euses) nourris logés vers le 18/20 septembre.
✆ **06 87 66 72 79**

71 - Récoltant de Pouilly - Fuissé cherche à vendre vendanges sur pied, vieilles vignes bien situées de très bonne qualité (réf: 3701).
✆ **03 85 35 63 19**

Services

Divers

M. JOSE GRAND VOYANT MEDIUM
Vos problèmes amour, chance, travail, commerce, fidélité, retour de l'être aimé, désenvoutement, problème familliaux et alcool.
TRAVAIL SÉRIEUX ET EFFICACE
Par correspondance ou déplacement possible, même le week-end.
Contact : 06 03 87 95 85

LES ÉLEVEURS VOUS OUVRENT LEURS PORTES

Vos rendez-vous à ne pas manquer

ELEVAGE CHAROLAIS HBC
GAEC BONNOT Fernand & Fils - 71220 La Guiche
Portes Ouvertes
28, 29 et 30 septembre 2012
Vente de :
• Veaux mâles de l'année • 50 Taureaux de 20 mois
Bonnes qualités et origines. Livraison poss. / Prix raisonnables / Buvette
06 81 89 18 52 Nouveautés sur http://gaecbonnot.free.fr

Journées Portes Ouvertes
au GAEC Lally - 71 St-Léger-du-Bois
5, 6 et 7 octobre 2012
Elevage HBC
(A 15 km d'Autun en direction de Dijon)
Mrs JEANNIN - Tél. 06 89 43 33 13 / 06 76 33 03 18

UNIQUE dans la région
DES ÉLEVEURS LIMOUSINS vous proposent leur meilleur choix de reproducteurs(trices) HBL ou non les **22, 23 SEPTEMBRE**
VENEZ DÉCOUVRIR LES ÉLEVAGES
• BREUGNOT François - Rangleau 58120 Blismes 06 76 29 30 60
• GARUCHET Christian - Chauvetières - 58170 Flety - 06 10 34 28 10
• THOULE David - Le Couault - 58340 - Diennes Aubigny - 06 10 09 65 69

Élevage charolais inscrit
Gaec CADOUX Bernard et fils
89 420 St André en Terre Plaine - Tel. 03 86 32 53 33 - 06 89 18 05 87
Journées PORTES OUVERTES • Visite de l'élevage au pré
les 28, 29 et 30 septembre 2012
• 100 mâles reproducteurs de l'année • 30 taureaux et 30 génisses de 18 mois • vaches pleines et suitées

PERRIN Guy • 03 86 85 06 37 • 06 87 48 78 23
Theury, 58120 St Léger de Fougeret
Élevage HBC vous invite à découvrir son troupeau
LES 21, 22 & 23 SEPTEMBRE
Le meilleur accueil vous sera réservé

3 ÉLEVAGES CHAROLAIS HBC

Élevage EARL CHARETIER Pierre	EARL JEANDAUX Père&Fils	Élevage VAGNE Patrice
Les Champs Loyaux	Les Ecots	Angly
58270 ANLEZY	58160 LA MACHINE	58270 VILLE LANGY
Tel. 03 86 60 23 29	**Tel. 03 86 50 83 48**	**Tel. 03 86 60 20 55**
Port. 06 37 43 86 56	**Port. 06 17 51 23 76**	**Port. 06 73 68 10 64**

Vous invitent à une visite d'élevage au pré les 28, 29 & 30 SEPTEMBRE 2012
Veaux de l'année, taureaux 18 mois, génisses 30 mois pleines, indem IBR Vacc. FCO 1-8.
Issus de très bonnes origines.
Le meilleur accueil vous sera réservé

5 élevages Charolais HBC vous ouvrent leurs portes les
Samedi 29 et dimanche 30 septembre 2012

• GAEC BERLAND M&D, La Faye, 71 Viry	Tél. 03 85 24 01 38
• BERTHIER Pierre, Les Apports, 71 Marizy	Tél. 03 85 24 62 84
• GAEC CORTIER P. & N., Les ballots, 71 Viry	Tél. 03 85 24 21 04
• DUCERT Claude, Fin, 71 Martigny-le-comte	Tél. 03 85 24 02 61
• GAEC PORNON, La Combe, 71 Viry	Tél. 03 85 24 00 11

PORTES OUVERTES ELEVAGE CHAROLAIS EARL JEANNOT
Pascal et Martine
Les Etangs Charollais
71410 Sanvignes les Mines
21 et 22 SEPTEMBRE
23 veaux repro à vendre
TEL : 06.23.36.62.92

PORTES OUVERTES
les 21, 22 et 23 septembre
POUPON
Jean-Michel et Mathieu
Le Tillot - 58170 CHIDDES
06 22 22 86 46 - 06 12 19 47 56
Élevage HBC
Veaux de l'année, taureaux 18 mois et adultes à 10 km de Luzy

PORTES OUVERTES
28-29 et 30 septembre
GAEC BEAUZON Frères
CORCELLES 58 PREPORCHE
Taureaux 18 mois
Veaux de l'année HBC, IBRA, TGS
03 86 84 21 53 / 06 58 95 93 59

EXPO VENTE **Les 28, 29, 30 sept. 2012**
Veaux de l'année
Génisses 18 mois
Garanties sanitaires
Livraison assurée
SCEA des Buffots
Les Buffots 71760 Grury
Tél. 06 75 85 30 43

Élevage HBC
TRINQUET Gilles
vous ouvre ses portes les **28,29 & 30 septembre**
seront proposés : 30 veaux d'1 an dont vêlages faciles et taureaux 18 mois
58 Moulins Engilbert
03 86 84 23 63 - 06 84 04 06 89

PORTES OUVERTES
6 & 7 OCTOBRE
Earl GUILLIEN
Château-Gaillard - 58800 EPIRY
03 86 22 43 36 - 06 82 51 97 32
Veaux et taureaux 18 mois
HBC, TGS, IBRA

JOURNÉES PORTES OUVERTES de 2 élevages sur site de Beaumont
Les 21, 22 et 23 septembre
Élevage charolais EARL de Beaumont 58230 Alligny-en-Morvan
Élevage charolais Guenot Nicolas - 21230 Allerey
A VENDRE
• Taureaux 18 mois
• Veaux reproducteurs (fils de COLBERT)
PRIX RAISONNABLES
03 86 76 12 83 / 06 70 34 71 84
site : pagesperso.oranges.fr/earldebeaumont

JOURNÉES PORTES OUVERTES
28 ET 29 SEPTEMBRE 2012
GAEC STAR 2000 - Messieurs PERRAUDIN
Ferme du Bourg - 71760 Marly-sous-Issy - Tél. 06 14 24 87 52 - 06 22 92 16 72
Elevage HBC - Indemne I.B.R., visite de l'élevage au pré, reproducteurs Charolais, taureaux de 18 mois, veaux mâles de l'année issus de vêlages faciles.
Toutes garanties sanitaires

CHEVALIER Jean
Les Vincents - 71190 MESVRES
PORTES OUVERTES
28 et 29 septembre 2012
Expo vente d'animaux reproducteurs HBC ou non. Taureaux 18 mois.
TGS prix raisonnables
Cheptel vacciné FCO
Tél. 03 85 54 49 69

PORTES OUVERTES
21, 22, 23 septembre
• 40 veaux de l'année
• 10 taureaux 18 mois
• 2 adultes
• 10 laitonnes
• Inscrits HBC ou non
• Disponible à la vente
le meilleur accueil vous sera réservé
MONTCHARMONT Roland
Magny, 58170 Millay
Tel. 06 14 09 77 66
06 09 74 90 23- 06 16 36 19 68

Élevage charolais inscrit
EARL TOUILLON-MOIRON
Le Grand Saisy - 58300 DECIZE - Tel. 03 86 25 04 28 - 06 19 82 08 94
Journées **PORTES OUVERTES**
28, 29 et 30 septembre
• Visite au pré ou à l'étable selon le temps • Vente mâles 1 et 2 ans •
• Vente de femelles 18 mois et pleines sur site de l'Yonne •

5 élevages Charolais HBC du Val d'Arroux vous accueillent
Samedi 29 et dimanche 30 septembre 2012
Reprod. mâles et femelles ttes catégories
• **GAEC LA CONDEMINE** - 71 Vendenesse/Arroux - 06 23 21 95 20
• **PIERRE Didier** - 71 Gueugnon - 06 80 44 08 26
• **DEMEULE Laurent et Fabienne** - 71 Rigny/Arroux - 06 08 77 90 86
• **EL. GAGNEPAIN-CHAMPENOIS** - 71 Rigny/Arroux - 03 85 88 97 12
• **GAEC PORNET JM et Guillaume** - 71 Digoin - 06 21 06 16 60
Ttes garanties sanitaires - Prix raisonnables

LE GAEC GAUTHÉ VOUS PROPOSE
50 veaux et taureaux 18 mois HBC à14 h
À UNE VENTE ORGANISÉE LE VENDREDI 28 SEPTEMBRE
au Domaine St Etienne, 58290 Vandenesse
Visite à partir de 10h00

2 ELEVAGES CHAROLAIS HBC
PORTES OUVERTES les 28 et 29 septembre
EARL CYPRÈS
Jacques et Nicolas
PRON
58340 MONTIGNY/CANNE
03 86 50 04 23 - 06 07 59 57 23
THIERRY CYPRÈS
LE PONT
58340 MONTIGNY/CANNE
03 86 50 06 02 - 06 08 69 54 03
VENTE *de 60 veaux de l'année • 10 taureaux 18 mois TGS*

Portes Ouvertes
les 29 et 30 septembre
EARL Menetrier Parizot
Hameau de Barain
21350 Avosnes
Élevage HBC
Taureaux de 18 mois, veaux de l'année
03 80 33 49 80
06 88 00 66 35
06 85 60 71 73
Le meilleur accueil vous sera réservé

Fabienne et Jean-Michel
CHATILLON
Elevage HBC aux Angles
71190 MESVRES
03 85 54 45 04
PORTES OUVERTES
Les 21, 22 et 23 septembre 2012
Veaux, taureaux de 18 mois, exposés au pré. Prix raisonnables
Les Ets BIGALLET présents sur le site exposeront leur gamme d'aliment. (Un Big Bag d'aliment et divers lots à gagner)

CHAROLLES - Vendredi 28 sept. 2012
49ème VENTE aux ENCHÈRES à 14h
65 veaux mâles de l'année
Expo dès 9 H - Les meilleurs des élevages de sélection
Catalogue visible sur le site www.charolaise.fr
Org. : Ass des Eleveurs Charolais d'entre Saône et Loire - Tél 03 85 24 17 54

PORTES OUVERTES les 28 et 29 septembre
SCA LEMAITRE Raymond, Chevanes, 58 Monteron
ELEVAGE CHAROLAIS HBC
Vend 40 reproducteurs veaux et 18 mois TGS
Tel. 03 86 30 61 65

Earl PAPONNEAU	Earl L. PACQUET
MAUBOUX - 58240 Livry	BONAY - 58240 Langeron
03 86 37 24 14 / 06 87 70 13 84	03 86 37 44 65
06 73 32 02 87	06 80 05 84 11

ÉLEVAGE BOVINS CHAROLAIS HBC
PORTES OUVERTES Les 5, 6 et 7 octobre
Nombreux reproducteurs mâles et femelles, 20 taureaux 18 mois et génisses pleines

CÔTE D'OR

MODIFICATION DE STATUTS

GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE DE LA SARRAZINE

Siège
25 rue de Citeaux 21190 Meursault
Capital social : 2.408.084,68 €
R.C.S. Dijon : 399 206 333

Suivant délibération de l'Assemblée Générale Mixte réunie le 04 septembre 2012,
- le siège social a été transféré de Meursault (21190), 25 rue de Cîteaux, à Paris (75007), 15 rue de Grenelle.
- nomination de Mr Didier Truchet dt à Sceaux (92330), 39 rue de Bagneux et de Mr François Maignon dt à Chartres(28000), 5 rue des Crépinières, en qualité de cogérants en remplacement de Mme Marie-Henriette Delaby, démissionnaire.
Les statuts 4 et 12 ont été modifiés en conséquence.
Pour avis et mention

AL21389437

GFA DOMAINE MANCERON D'ESDOUHARD

Siège
25 rue de Citeaux 21190 Meursault
Capital social : 2.870.775€
R.C.S. Dijon : 327 109 138

Suivant délibération de l'Assemblée Générale Mixte réunie le 04 septembre 2012,
- le siège social a été transféré de Meursault (21190), 25 rue de Cîteaux, à Paris(75007), 15 rue de Grenelle.
- nomination de Mr Didier Truchet dt à Sceaux (92330), 39 rue de Bagneux et de Mr François Maignon dt à Chartres (28000), 5 rue des Crépinières, en qualité de cogérants en remplacement de Mme Marie-Henriette Delaby, démissionnaire.
Les statuts 4 et 17 ont été modifiés en conséquence.
Pour avis et mention

AL21389438

AVIS ADMINISTRATIF

PREFECTURE DE LA COTE D'OR

Arrêté portant constat de franchissement de seuils entrainant le déclenchement de mesures de limitation provisoire de certains usages de l'eau sur une partie du territoire du département de la Côte d'Or et des mesures générales de restriction sur l'ensemble du territoire de la Côte d'Or.

Conformément aux dispositions de l'arrêté préfectoral cadre du 10 mai 2012 en vue de la préservation de la ressource en eau, un arrêté préfectoral portant constat de franchissement de seuils entraînant le déclenchement de mesures de limitation provisoire de certains usages de l'eau sur une partie du territoire du département de la Côte d'Or et des mesures générales de restriction sur l'ensemble du territoire, a été signé le 17 septembre 2012.
- Le dépassement du seuil d'alerte a été constaté sur les sous-bassins :
n°4 Bèze-Albane, n°9 Ouche amont-Suzon-Vandenesse et n°13 Laignes-Petite Laignes.
- Le dépassement du seuil d'alerte renforcée a été constaté sur les sous-bassins :
n°1 Saône, n°12 Brenne-Armançon et n°15 Ource-Aube.
- Le dépassement du seuil de crise a été constaté sur les sous-bassins :
n°2 Tille amont-Ignon-Venelle, n°5 Norges-Tille aval, n°10 Arroux-Lacanche,
n°11 Serein-Argentalet-Romanée-Tournesac-Vernidard.et n°14 Seine.
En conséquence, dans ces sous-bassins sont applicables, en fonction du seuil franchi (alerte, alerte renforcée, crise), les mesures de restriction en matière d'irrigation agricole, d'usages industriels, d'arrosage de golfs, de vidange et de remplissage des étangs et des autres prélèvements en rivière, prévues à l'article 6.1 de l'arrêté cadre précité.
D'autre part, les mesures générales de restriction prévues aux articles 6-2 et 6-3 de l'arrêté cadre du 10 mai 2012 et concernant l'ensemble de la population s'appliquent sur l'ensemble du territoire de la Côte d'Or.
Les arrêtés sont consultables soit en mairies, soit à la préfecture ,Âi direction départementale des territoires, ou sur le site internet de la direction départementale des territoires : http://www.cote-d-or.equipement-agriculture.gouv.fr

AL21389449

AVIS DE CONSTITUTION

FIDAL

Société d'Avocats
4 Rue Jeanne Barret - Parc Valmy
21000 Dijon

Avis est donné de la constitution, pour une durée de 99 ans, d'une Société Civile, sans statut légal particulier, immatriculée au RCS de Dijon, dénommée FACECO, au capital de 92.700 €, composé d'apports en nature de titres sociaux, ayant pour objet: l'acquisition et la gestion de valeurs mobilières, parts d'intérêts, droits mobiliers et immobiliers dans toutes sociétés de nature commerciale, industrielle..., l'acquisition et la gestion de tous biens meubles et immeubles, soutien en matière de gestion aux sociétés contrôlées par elle. Son siège est fixé à Quétigny (21800) 5 Rue du Golf et les gérants sont:
- Monsieur Philippe Cecchi demeurant à Quétigny (21800) 22 Rue Pierre Meunier
- Monsieur Arnaud Cottin demeurant à Talant (21240) 20 Rue Louis Jouvet
- Monsieur Loïc Farhat demeurant à Dole (39100) 380 avenue du Maréchal Juin
Les parts sociales sont librement cessibles entre associés, conjoint, ascendant ou descendant du cédant: toute autre cession est soumise à l'agrément de la Société donné par décision collective des associés.

AL21389432

ONESIMUS

Société à responsabilité limitée
au capital social de 7 500 euros
Siège social
17, square Edouard VII - 75009 Paris
R.C.S. Paris 492 431 903

Suivant délibération de l'assemblée générale ordinaire réunie à titre extraordinaire en date du 31 août 2012, les associés ont décidé l'ouverture d'un établissement secondaire situé au 15 place de l'Eglise à Meloisey 21190, à compter du 1er septembre 2012.
Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Dijon.
Pour avis, la gérance

AL21389444

DISSOLUTION LIQUIDATION

HOLDING DES PAQUIERS

Société Anonyme au capital de 680 000 €
Siège social: 21, rue du Pont
21800 Crimolois
439 288 200 RCS Dijon

Aux termes de la décision prise le 7 septembre 2012 par l'associée unique de la société, la société MAV, Société par actions simplifiée au capital de 640 000 € ayant son siège social 21, rue du Pont à Crimolois 21800, immatriculée sous le numéro 752 507 541 RCS Dijon, la société HOLDING DES PAQUIERS sus désignée a été dissoute. Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Dijon. Conformément aux dispositions de l'article 1844-5, alinéa 3 du Code civil et de l'article 8, alinéa 2 du décret n°78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers de HOLDING DES PAQUIERS peuvent former opposition à la dissolution dans un délai de trente jours à compter de la présente devant le tribunal de commerce de Dijon.
Pour avis, le représentant légal.

AL21389434

SOCIETE VYLAM

Société à Responsabilité limitée
en liquidation
Au capital de 20 000 euros
Siège social et siège de la liquidation: 51, avenue Françoise Giroud 21000 Dijon
509 638 185 RCS Dijon

L'Assemblée Générale réunie le 17 septembre 2012 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Olivier Perroud de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Dijon en annexe au RCS.
Pour avis, Le Liquidateur

AL21389440

Sur notre site
AgriBourgogne.fr
Saisissez
votre annonce en ligne et obtenez
votre devis instantanément

MODIFICATION DE CAPITAL

DOMAINE D'EUGENIE

Société Civile d'Exploitation Agricole au capital de 18.310.000 €
Siège social: 14 rue de la Goillotte 21700 Vosne-Romanée
326.533.213 RCS Dijon

Suivant procès-verbal en date du 27 juillet 2012 l'assemblée générale extraordinaire décide d'augmenter le capital social d'une somme de 1.556.350 € afin de le porter de 18.310.000 € à 19.866.350 €.
Les articles 6, 7 et 8 des statuts ont été modifiés en conséquence.
Mention en sera faite au RCS de Dijon.

AL21389446

D2C EVOLUTION

Société par actions simplifiée
au capital de 40 000 euros
Siège social : 18, rue du Château
21121 Etaules
RCS Dijon 492 190 483

Par décision du Président du 15 septembre 2012, le capital social a été réduit de 40 000 euros à 27 200 euros par rachat et annulation de 1 280 actions sous condition de l'absence d'intervention de toute opposition.
Le procès-verbal constatant la décision sera déposé au greffe du Tribunal de commerce de Dijon à l'issue de la présente publication.
Pour avis
Le Président

AL21389448

NON DISSOLUTION

DE KROES FEUILLETAGE

SARL au capital de 60 000€
Siège social
Route de Pont ,Äi ZI Perdrix
21140 Semur en Auxois
519 264 352 RCS Dijon

L'assemblée générale en date du 30 juin 2011 a décidé, par application des dispositions de l'article L.223-42 du Code de Commerce, qu'il n'y a pas lieu à dissolution anticipée de la société.

AL21389441

DESTINATION PIZZA

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000,00 €
Siège social : 59 rue Devosge
21000 Dijon
531 735 603 RCS Dijon

Aux termes d'une décision en date du 6 septembre 2012, l'associé unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de Commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
Pour avis, la gérance

AL21389445

NOMINATION

ROUGIER CONSEILS
Murielle Rougier - Pascale Lambert
Laurence Doppler - Elodie Schmitt
Société d'Avocats au
Barreau de Mulhouse
64, rue Jacques Mugnier
68200 Mulhouse
Tel: 03 89 33 44 44

ESPACE PREMIUM

Société par actions simplifiée
au capital de 120 000 Euros
Siège social: 21300 Chenôve
7 rue Paul Langevin
337 709 307 RCS Dijon

Aux termes de ses décisions en date du 28 juin 2012, l'associée unique a nommé:
- en qualité de Président, Monsieur Yannick Etter demeurant à 21000 Dijon - 10, rue de la Liberté, en remplacement de Monsieur Joël Schmidt, démissionnaire
- en qualité de Directeur Général de la société:
- Monsieur Denis Schmidt demeurant à 68000 Colmar - Clos Albert Schweitzer - 16B, Niklausbrunnpfad.
D'où les modifications suivantes apportés aux mentions antérieurement publiées:
Anciennes mentions:
Président
Monsieur Joël Schmidt
16, chemin du Stückelrain
68470 Fellering
Directeur Général
Monsieur Emmanuel Cuenot
26, rue Beaucourt
25230 Dasle
Nouvelles mentions
Président
Monsieur Yannick Etter
10, rue de la Liberté
21000 Dijon
Directeurs généraux
Monsieur Denis Schmidt
Clos Albert Schweitzer
16B, Niklausbrunnpfad
68000 Colmar
Monsieur Emmanuel Cuenot
26, rue Beaucourt
25230 Dasle
Pour avis, Murielle Rougier
Avocat
Conseil en Droit des Sociétés et en Droit Fiscal

AL21389435

ROUGIER CONSEILS
Murielle Rougier - Pascale Lambert
Laurence Doppler - Elodie Schmitt
Société d'Avocats au
Barreau de Mulhouse
64, rue Jacques Mugnier
68200 Mulhouse
Tel: 03 89 33 44 44

ESPACE PREMIUM SPORT

Société par actions simplifiée
au capital de 500 000 euros
Siège social: 21300 Chenôve
7 rue Paul Langevin
522 950 278 RCS Dijon

Aux termes de ses décisions en date du 28 juin 2012, l'associée unique a nommé:
- en qualité de Président, Monsieur Yannick Etter demeurant à 21000 Dijon - 10, rue de la Liberté, en remplacement de Monsieur Joël Schmidt, démissionnaire
- en qualité de Directeur Général de la société:
- Monsieur Denis Schmidt demeurant à 68000 Colmar - Clos Albert Schweitzer - 16B, Niklausbrunnpfad.
D'où les modifications suivantes apportés aux mentions antérieurement publiées:
Anciennes mentions:
Président
Monsieur Joël Schmidt
16, chemin du Stückelrain
68470 Fellering
Directeur Général
Monsieur Emmanuel Cuenot
26, rue Beaucourt
25230 Dasle
Nouvelles mentions
Président
Monsieur Yannick Etter
10, rue de la Liberté
21000 Dijon
Directeurs généraux
Monsieur Denis Schmidt
Clos Albert Schweitzer
16B, Niklausbrunnpfad
68000 Colmar
Monsieur Emmanuel Cuenot
26, rue Beaucourt
25230 Dasle
Pour avis, Murielle Rougier
Avocat
Conseil en Droit des Sociétés et en Droit Fiscal

AL21389442

EDIB

Société par Actions Simplifiée
au capital de 76.225 euros
Siège social
5, Boulevard de Beauregard
21600 Longvic
RCS Dijon B 379 897 903

Suivant décisions de l'assemblée générale ordinaire du 11 juin 2012, il a été décidé de nommer Monsieur Nicolas Grosset, demeurant 29, rue Félix Tisserand 21700 Nuits Saint Georges, en qualité de Directeur Général de la société pour une durée de deux ans.
Mention sera faite au RCS de Dijon.

AL21389447

POURSUITE D'ACTIVITÉ

CUMA DU PINOT NOIR À VOLNAY

N° d'agrément : 21/98/648
RCS Dijon : 418 882 478

L'Assemblée Générale Extraordinaire de la CUMA du PINOT NOIR à 21 190 Volnay en date du 08 Juillet 2011 a procédé aux modifications suivantes :
- La mise en conformité de ses statuts selon l'arrêté du 25 Mars 2009
- La prorogation de la durée de la CUMA de 99 ans
- La valeur nominale de la part sociale à 15 €
Les actes et pièces concernant les modifications sont déposés au Registre du Commerce et des Sociétés de Dijon.
Le Président de la CUMA
Didier DELAGRANGE

AL21389433

NIÈVRE

TRIBUNAUX DE COMMERCE

TRIBUNAL DE COMMERCE DE TROYES

Par jugement en date du 23/12/1991, le Tribunal de Commerce de Troyes a prononcé (ouverture d'une procédure de) redressement judiciaire procédure simplifiée de :
Société Claude PHEDOROFF
10220 Dosches
RCS 334 553 229
ETS secondaire : Bâtiment Relais
rue de Verdun
58640 Varennes Vauzelles
N/REF : RCS Troyes 334 553 229 (90 B 53)
Mention d'office suite à procédure collective
Société Claude Phedoroff,
a nommé juge commissaire M.Charpentier administrateur Me Contant représentant des créanciers Me De Ravel D'Esclapon.
A compter du 23 décembre 1991.
Le Greffier.

AL58389485

TRIBUNAL DE COMMERCE DE TROYES

Par jugement en date du 02/10/1992, le Tribunal de Commerce de Troyes a prononcé jugement de liquidation judiciaire en cours de procédure de :
Société Claude PHEDOROFF
10220 Dosches
RCS 334 553 229
ETS secondaire : Bâtiment Relais
rue de verdun
58640 Varennes Vauzelles
N/REF : RCS Troyes 334 553 229 (90 B 53)
Mention d'office suite à procédure collective
Société Claude Phedoroff,
Maintient M.Charpentier en qualité de juge commissaire, nomme M De Ravel d'Esclapon représentant des créanciers en qualité de liquidateur autorise la poursuite d'activité jusqu'au 30/11/1992. Maintient Me Contant en qualité d'administrateur à compter du 28/09/1992.
Le Greffier

AL58389486

TRIBUNAL DE COMMERCE DE TROYES

Par jugement en date du 25/10/2011, le Tribunal de Commerce de Troyes a prononcé Clôture de la liquidation judiciaire pour insuffisance d'actifs de :
Société Claude PHEDOROFF
10220 Dosches
RCS 334 553 229
ETS secondaire : Bâtiment Relais
rue de verdun
58640 Varennes Vauzelles
N/REF : RCS Troyes 334 553 229 (90 B 53)
Mention d'office suite à procédure collective
Société Claude Phedoroff,
Le Greffier

AL58389487

AVIS DE CONSTITUTION

SCI ORIANA

Société civile
au capital de 1 000 euros
Siège social : 19 boulevard Misset
58500 Clamecy

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Clamecy du 01 aout 2010 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale: ORIANA
Forme sociale: Société civile immobilière
Siège social: 19 boulevard Misset 58500 Clamecy,
Objet social: L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés,
Capital social: mille euros, constitué uniquement d'apports en numéraire,
Gérance: Monsieur Macheda Stéphane, demeurant 19 boulevard Misset à Clamecy 58500
Enregistrement: enregistrement à Pôle départemental d'enregistrement Nevers le 16/08/2012 bordereau n°2012/1 178 cas

safer Bourgogne Franche-Comté

➜ AVIS DE LA SAFER

SAFER DE LA NIEVRE

Appel à Candidatures
La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 58) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
Cmne de CHAULGNES:
74 a 54 ca
- Eugnes est: C-1629-1661 - Les chagnats: ZD-99-127 - Les cotes de boulay: C-397(B) - Pre de l egeoir: C-1219
Cmne de LUCENAY-LES-AIX:
2 ha 65 a 80 ca
- Le prio: D-353
Cmne de LUTHENAY-UXELOUP
Bâtiments habitation et exploitation:
1 ha 47 a 92 ca
- Grand pre: A-1055[453]-1056[453] - Le champ jaune: A-457(*)[P1] - Non galop: A-399[P1]
Cmne de MONTREUILLON:
99 a 90 ca
- Le clou des hauts de la l: G-448[361]-449[361]-450[362]-451[362]
Cmne de SAINT-PIERRE-LE-MOUTIER:
18 ha 84 a 98 ca
- Bannereau: B-198-204-205-206-517[209]
Appel à Candidatures à la location La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 58) se propose de louer les biens fonciers suivants
Commune de LUZY(58)
66 ha 16 a 11 ca
- 'Champs de bussiere': D- 154(A)-154(Z)- 155 - 'Champs des brules': D-132- 139(A)- 139(B) - 'Champs du domaine': D- 58- 59- 60- 61 - 'Domaine des brules': D- 144- 145- 147- 148- 149-150- 151- 152
- 'La goutte du branle': E- 265 - 'La manoeuvrerie': D- 159- 167 - 'Le grand pre': D- 126- 127 - 'Les campagnes': D-194 - 'Les gouttes du branle': D- 196 - 'Les grands champs de bussi': D- 141-142- 143
- 'Plamont': D- 191 - 'Pre bounette': D-129- 130
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 08/10/2012 à Safer Bourgogne Franche Comté, 6 rue du Ravelin 58000 Nevers , Tél.: 03 86 21 40 00 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL58389484

en°3 ext 2548
Clauses relatives aux cessions de parts: agrément requis dans tous les cas,
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Nevers.
Stéphane Macheda

AL58389474

➜ DISSOLUTION LIQUIDATION

S.A.R.L. LES BEAUPRILLS

Société en liquidation
Société A Responsabilité Limitée
au Capital de 7 000 €
Siège Social : 4 Bis rue du 14 Juillet
58000 Nevers
R.C.S. Nevers 514 747 880 - 2009 B 220

L'AGO du 02/08/2012 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 31/07/20112.
Radiation au R.C.S. de Nevers.
Pour avis, le liquidateur.

AL58389407

SOCIETE G-STONE

Société par actions simplifiée Unipersonnelle au capital de 5 000 euros
Siège social: 114 Route d'Avallon
58140 Lormes
N° RCS 534 625 868 Nevers

Aux termes d'une décision en date du 12 septembre 2012 l'associée unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 12 septembre 2012 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.
Monsieur Bierry Grégory associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé 9 Route de Brassy 58140 Lormes C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Nevers en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis
Le Liquidateur

AL58389479

MAJANTOLINE

Société à responsabilité limitée
en liquidation
Au capital de 30 000 euros
Siège de liquidation : 14 rue de la Pelleterie
58000 Nevers
487 617 367 RCS Nevers

L'Assemblée Générale réunie le 07/09/2012 a approuvé le compte définitif de liquidation établi au 31 décembre 2011, déchargé M. Jean-Christophe Bonavita de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au RCS de Nevers.
Pour avis, le Liquidateur.

AL58389480

SCI BRETAGNE

Siège social: Pougues Les Eaux (Nièvre)
Lieudit Bretagne
Capital social: 14.482,86 euros
RCS Nevers 443 933 429

Suivant jugement rendu par le Tribunal de Grande Instance de Nevers le 21 septembre 2006, il a été ordonné qu'il soit procédé aux opérations des comptes, liquidation et partage, et par autre conséquence, à la dissolution de la SCI BRETAGNE.
Aux termes d'une ordonnance du 26 aout 2009, la SCP J.P Jacob et C.Theveny, Notaires Associés à Cosne Cours Sur Loire (Nièvre) 14 rue du Maréchal Leclerc, a été désignée à cette fin.
Pour Avis
Me Bloin, Notaire au sein de la SCP J.P Jacob et C. Theveny.

AL58389481

➜ MODIFICATION DE CAPITAL

SCM LA MAISON MEDICALE

au capital de 4 400 € porté à 4 200 €
Siège social: Place du 25 juin 1944
58230 Montsauche Les Settons
RCS Nevers 488 459 009

Par AGE du 25 août 2012 le capital a été diminué de 200 € et porté à 4 200 € et ce avec effet rétroactif au 30 juin 2012.
L'article 7 des statuts a été modifié:
Ancienne mention: 4 400 €
Nouvelle mention: 4 200 €

AL58389477

SOCIETE PARISSE

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 47 000 €
Siège social
Zone Artisanale de la Croix Arnay
58220 Donzy
450 138 979 RCS Nevers

Par AGE du 04/07/2012 et des décisions de la gérance du 04/09/2012, il a été décidé de réduire le capital social de 6 000 € pour le ramener à 41 000 € par voie de rachat de 300 parts sociales en vue de leur annulation puis d'augmenter ledit capital de 6 000 € par incorporation de réserves. Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.
Pour avis, le gérant

AL58389482

➜ NON DISSOLUTION

DOMINIQUE BOUILLY

EURL au capital de 1 000 €
Siège social: 61, rue des Gravières
58320 Pougues Les Eaux
RCS Nevers B 524 058 070

Aux termes d'une assemblée générale en date du 31 août 2012, l'associé unique a décidé qu'il n'y avait pas lieu de dissoudre la Société par application de l'article L. 223-42 du Code de Commerce.

AL58389476

➜ TRANSFERT DE SIÈGE

EURL TANGENT'DELTA

Entreprise Unipersonnelle à
Responsabilité Limitée
au capital de 5 000 €uros
Siège social: 1 Rue Adolphe Robert
58200 Cosne Cours Sur Loire
RCS Nevers 518 973 268

Suivant délibération extraordinaire de l'associé unique du 03 septembre 2012, il a été décidé:
- de transférer le siège social de Cosne Cours sur Loire (Nièvre), 1 Rue Adolphe Robert à Saint Etienne du Rouvray (Seine Maritime) Technopôle du Madrillet 50 Rue Ettore Bugatti, et ce, à compter du 03 septembre 2012.
- de modifier l'objet social comme suit:
La société a pour objet:
- Le conseil et les études techniques dans les domaines de l'acoustique, des vibrations et de la thermique,
- La réalisation d'actions de formation en lien avec cette activité,
- La conception et la commercialisation de matériels en lien avec cette activité.
Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son extension ou son développement.
Pour avis, le Gérant, associé unique
Nicolas Merlette

AL58389447

CILOC

S.A.R.L au capital de 150.000 €
Siège social: 3 rue des seigles
89100 Courtois sur Yonne
R.C.S Sens 495 025 884

Suivant procès verbal du 31 août 2012, l'assemblée générale ordinaire a décidé :
- de transférer le siège social à l'adresse suivante: Route de Bourgogne 58000 Saint Eloi
En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié.
Modification au RCS de Sens
Le Représentant Légal

AL58389475

YONNE

➜ CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Information concernant les époux:
Monsieur Daniel Victor Vanheeghe, retraité, et Madame Hélène Karolszyk, retraitée, son épouse, demeurant ensemble à Evry (89140), 21 rue Henry Faure. Mariés sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à la mairie de Noyelles-Sous-Lens (62221), le 15 octobre 1966.
Information concernant la modification du régime matrimonial:
Adoption du régime de la communauté universelle avec apport de bien propre à la communauté universelle, clause d'attribution intégrale de la communauté universelle au survivant des deux époux. Acte contenant le changement de régime matrimonial reçu par Maître Clotilde Tatat, notaire associé de la société «Clotilde Tatat, Emmanuel Arnaud et Christophe Dugrossy, notaires, associés d'une Société Civile Professionnelle titulaire d'un Office Notarial» dont le siège est à Sens (Yonne), 28, avenue Georges Pompidou, le 10 septembre 2012,
Information concernant l'opposition:
Opposition à adresser , s'il y a lieu, dans les trois mois de la date de parution du présent avis, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par exploit d'huissier, auprès de Maître Clotilde Tatat, Notaire associé 28 avenue Georges Pompidou, BP 426 - 89104 Sens Cedex. En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au tribunal de Grande Instance.
Pour avis et mention
Maître Clotilde Tatat, Notaire.

AL89389537

➜ AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné pour la constitution, pour une durée de 99 ans, d'une SCI dénommée Helexa au capital de 100 € dont le siège social est situé 1 rue de la Fraternité, 89000 Auxerre ayant pour objet la propriété, la gestion et plus généralement l'exploitation par bail, location ou toute autre forme d'un immeuble que la société se propose d'acquérir ou apporté à la société et toutes opérations financières, mobilières ou immobilières de caractère purement civil et se rattachant à l'objet social. La gérance est assurée par Mme Decultot-Daguenet Hélène, demeurant 1 rue de la Fraternité, 89000 Auxerre et M. Daguenet Alexis, demeurant 1 rue de la Fraternité, 89000 Auxerre.
Immatriculation de la société au registre du commerce et des sociétés d'Auxerre.
Pour avis.
La gérance.

AL89389534

Constitution SSP à Joigny en date du 12-09-2012 de la SASU france conseils. **Capital :** 100 Euros. **Siège :** 4, rue Saint-Jacques, 89300 Joigny. **Durée :** 99 ans. **Présidence** : Soret Patrick, 37 Rue de Villeneuve sur Yonne 89500 Les Bordes. **Objet :** Conseil en montage, stratégie de communication, développement d'entreprises. Transactions immobilières. Outils de communication, formation. **Admission aux Assemblées :** Chaque actionnaire peut participer aux décisions collectives en personne ou représenté. Droit de vote: Chaque action donne droit à une voix. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent. RCS: Sens.

AL89389539

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à La Celle Saint Cyr du 01 août 2012, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes:
Dénomination: ACTING
Forme: Société par actions simplifiée unipersonnelle
Siège: 6 impasse du stade 89116 La Celle Saint Cyr
Durée: 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital: 50 000 euros
Objet: Le travail temporaire, le recrutement de personnel pour les entreprises, et d'une manière générale toutes activités liées au domaine des ressources humaines.
Transmission des actions: La cession des actions de l'associé unique est libre.
Président: Philippe Beringer, demeurant 6 impasse du stade 89116 La Celle Saint Cyr
La société sera immatriculée au R.C.S. de Sens
Pour avis
Le président

AL89389540

Aux termes d'un acte SSP en date du 1 août 2012 il a été constitué une société
Dénomination sociale: CALIANNE COIFFURE
Siège social: 19 place Chataigner, 89220 Bleneau
Forme: SARL
Sigle: SARL CALIANNE COIFFURE
Capital: 1 000 €
Objet social: Salon de coiffure
Gérance: Mademoiselle Clarisse Dron, 5 rue Aristide Briand, 89520 Saint Sauveur en Puisaye
Cogérant: Monsieur Mehdi Barbot, 5 rue Aristide Briand, 89520 Saint Sauveur en Puisaye
Durée: 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Auxerre

AL89389541

Suivant acte sous seing privé du 14 septembre 2012, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination: JOIGNY INTERIM
Capital : 60.000 €uros
Siège social : 6 rue des Entrepreneurs, 89300 Joigny
Objet: A titre principal, la délégation de personnel intérimaire et plus généralement toutes opérations de quelque nature qu'elles soient, juridiques, économiques et financières, civiles et commerciales, se rattachant à l'objet sus indiqué ou à toutes autres activités similaires ou connexes, de nature à favoriser, directement ou indirectement, le but poursuivi par la société, son extension, ou son développement. Activité de placement telle que définie par les textes en vigueur et plus généralement toute activité de prestation de services pour l'emploi ouverte par la loi aux entreprises de travail temporaire.
Durée : 99 ans
Gérant : M. Jacques LAST, domicilié à SAI (61200), 14, rue Roger Benancé.
Immatriculation au RCS de Sens.

AL89389542

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 12 juillet 2012 il a été créé une société représentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par Actions Simplifiée
Dénomination sociale : PHI Innovations Bourgogne
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S.
Siège social : 42 av Hoche 89000 Auxerre
Capital social : Quinze mille euros (15 000€)
Objet :La société a pour objet, en France et dans tous les pays : Le développement et la valorisation de produits biosourcés, notamment issus du chanvre, qu'il s'agisse d'activités liées à la production de matière première, à sa transformation pour la fabrication de produits finis ou semi-finis, à leur commercialisation et/ou à leur mise en œuvre et à toute opération de recherche et/ou innovation concernant directement ou indirectement ces activités. Et, d'une façon générale, toutes opérations commerciales, industrielles, mobilières ou financières se rapportant directement ou indirectement ou pouvant être utiles à cet objet ou susceptibles d'en faciliter la réalisation.
Président : Monsieur Pierre Allard 42, av. Hoche 89000 Auxerre.
Admission aux assemblées et droit de vote: Chaque actionnaire a le droit de participer aux décisions collectives par lui-même ou par un mandataire. Chaque action donne droit à une voix. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent.
Agrément : Les actions de la société ne peuvent être cédées y compris entre actionnaires qu'après agrément préalable donné par décision collective adoptée à la majorité des personnes présents ou représentées
Inaliénabilité des actions : Les actions sont inaliénables pendant 5 ans.
Immatriculation : RCS d'Auxerre.

AL89389546

Constitution SSP à Cravant en date du 14-09-2012 de la SARL unipersonnelle à capital variable Forsecurity. Capital et minimum: 2500 Euros. Maximum: 25000 euros. Siège: 5 rue des bouchots, 89460 Cravant. Durée: 99 ans. Gérance: Mouslim Soukaina, 5 rue des bouchots 89460 Cravant. Objet: Vente d'alarmes. RCS: Auxerre.

AL89389553

➜ DISSOLUTION LIQUIDATION

I.P.A

SARL en liquidation
au capital de 1 500 €
Siège social: 1, rue de la tuilerie
89140 Villethierry
511 176 745 RCS Sens

L'assemblée générale par une décision en date du 29 février 2012, après avoir entendu le rapport de Monsieur Emmanuel Aubriet, liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et décharge de son mandat, et constaté la clôture des opérations de liquidation.
Les comptes de liquidation seront déposés au RCS de Sens.

AL89389380

Aux termes d'une décision en date du 5 septembre 2012, l'associée unique de la société LF MINI TP, société à responsabilité limitée en liquidation au capital de 1 000 €, dont le siège social est 15, Grande rue, 89190 Courgenay, RCS Sens 534 118 633, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Mme Catherine Hardy de son mandat de liquidateur, donné quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation rétroactivement au 31 janvier 2012. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Sens en annexe au registre du commerce et des sociétés.
Le liquidateur.

AL89389514

SOS SERENITE SERVICES

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
au capital de 9 000 euros
Siège social: 2 rue de l'Etoile
89340 Villeneuve La Guyard (Yonne)
479 286 395 RCS Sens

L'associé unique a décidé aux termes d'une délibération en date du 31 décembre 2011 la dissolution anticipée de la société à compter du 31 décembre 2011 suivie de sa mise en liquidation amiable.
A été nommé comme liquidateur: Monsieur Bruno Carlei, demeurant à Villeneuve La Guyard (Yonne) 2 rue de l'Etoile,
Le siège de la liquidation est fixé au siège social,
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Sens.

AL89389532

L'UNIVERS DE LAURE

SARL au capital de 1 000 euros
Siège social
3 grande Rue
89600 Saint Florentin
533 604 088 RCS Auxerre

Aux termes de l'A.G.E. en date du 31/08/2012, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable, de nommer en qualité de liquidateur, M. Pierre Guerci, demeurant 37 avenue Alphand, 94160 Saint Mande. Le siège de liquidation est fixé au domicile du liquidateur. La correspondance doit être envoyée au siège social de la liquidation. Mention sera faite au RCS de Auxerre.

AL89389544

AFB

Société A Responsabilité Limitée
en liquidation
au capital de 1 000 euros
Siège social: 1 rue de la Tuilerie
89140 Villethierry (Yonne)
479 537 771 RCS Sens

Les associés ont décidé aux termes d'une délibération en date du 30 juin 2012 la dissolution anticipée de la société à compter du

30 juin 2012 suivie de sa mise en liquidation amiable en application des dispositions statutaires.
- A été nommé comme liquidateur: Monsieur Emmanuel Aubriet, demeurant à Villethierry (Yonne) 1 rue de la Tuilerie, a qui ont été conférés les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et apurer le passif.
- Le siège de la liquidation est fixé au siège social.
- Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Sens.

AL89389545

AVIS D'APPORT PARTIEL D'ACTIF

ARTS ET RANGEMENTS
Société par Actions Simplifiée
Société apporteuse
au capital de 201 000 euros
Siège social : Zone industrielle
89770 Chailley
352 375 158 RCS Sens

RD
Société à Responsabilité Limitée
Société bénéficiaire
au capital de 7 500 euros
Siège social
6 impasse des Martineaux
89600 Saint Florentin
538 915 117 RCS Auxerre

Par convention sous seing privé, à Auxerre, en date du 28 juin 2012, ARTS ET RANGEMENTS et RD ont établi un projet d'apport partiel d'actif placé sous le régime juridique des scissions, aux termes duquel ARTS ET RANGEMENTS faisait apport à RD de sa branche complète d'activité de négoce de meubles en kit, comprenant un actif de 638 747,62 euros, et un passif de 633 168,19 euros, soit un apport net de 5 579,43 euros. Cette convention d'apport partiel d'actif a été approuvée par Assemblée Générale Extraordinaire en date du 30 août 2012 par les deux sociétés. En rémunération de cet apport, l'assemblée générale de RD a procédé à une augmentation de capital de 5 500 euros, pour le porter de 7 500 euros à 13 000 euros, au moyen de la création de 550 parts sociales nouvelles, de 10 euros de nominal, entièrement libérées, attribuées en totalité à ARTS ET RANGEMENTS. La prime d'apport s'est élevée à 79,43 euros. En conséquence, l'assemblée générale extraordinaire des associés de RD a modifié les articles 6 et 7 des statuts, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes : ARTICLE 6 : Apports : il est ajouté à cet article ceci :»Par convention en date du 28 juin 2012 approuvée par l'assemblée générale extraordinaire du 30 août 2012, il a été fait apport par la société ARTS ET RANGEMENTS, société par actions simplifiée au capital de 201 000 euros, ayant son siège social dans la zone industrielle de Chailley (89770), immatriculée sous le numéro 352 375 158 RCS Sens, de sa branche complète et autonome d'activité de négoce de meubles en kit, pour une valeur nette de 5 579,43 euros, lequel a été rémunéré par la création de 550 parts sociales de 10 euros attribuées à ARTS et RANGEMENTS, à titre d'une augmentation de capital de 5 500 euros.La différence entre la valeur de l'apport et le montant de l'augmentation du capital a représenté une prime d'apport de 79,43 euros». ARTICLE 7 - Capital : il est ajouté à cet article ceci :»Depuis l'assemblée générale extraordinaire du 30 août 2012, le capital social est fixé à la somme de 13 000 euros. Il est divisé en 1 300 parts de 10 euros chacune, numérotées de 1 à 1 300, attribuées aux associés en proportion de leurs apports, à savoir : Madame Christine Roy à concurrence de 375 parts, numérotées de 1 à 375 soit 375 parts, Monsieur Alain Roy à concurrence de 375 parts, numérotées de 376 à 750 soit 375 parts, la société ARTS ET RANGEMENTS représentée par Madame Christine ROY, gérante non associée, à concurrence de 510 parts, numérotées de 751 à 1 300 soit 550 parts. Total égal au nombre de parts composant le capital social: 1 300 parts», les autres mentions demeurant inchangées.

AL89389538

NON DISSOLUTION

SOCIETE LESC'IMMO

SARL au capital de 1 000 euros
1Rue du Château
89110 La Ferté Loupière
524 675 667 RCS Sens

Par décision du 3/09/2012, L'AGE, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

AL89389543

BPJ ENERGIES

SAS au capitl de 1000 €
Siège social : Le Mousseau, 89240 Pourrain
519 061 550 RCS d'Auxerre

L'assemblée générale du 14/09/2012 a décidé de ne pas dissoudre la Société bien que les capitaux propres soient inférieurs à la moitié du capital social.
modification au RCS d'Auxerre

AL89389548

RENOVATION ICAUNAISE

SARL au capital de 8 100 €
Siège social : 27, route de Misy
89340 Villeneuve-la-Guyard
500 136 429 RCS Sens

Par décision des associés du 30.08.12 il a été décidé dans le cadre de l'art. 223 du code de Commerce de ne pas dissoudre la société par anticipation.
Dépôt légal au GTC de Sens.

AL89389549

TRANSFERT DE SIÈGE

CILOC

S.A.R.L au capital de 150.000 €
Siège social: 3 rue des seigles
89100 Courtois sur Yonne
R.C.S Sens 495 025 884

Suivant procès verbal du 31 août 2012, l'assemblée générale ordinaire à décidé :
- de transférer le siège social à l'adresse suivante: Route de Bourgogne 58000 Saint Eloi
En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié.
Modification au RCS de Sens
Le Représentant Légal

AL89389531

AD CONSULTING SARL

Au capital de 100 €
Siège social: 8 rue Martineau des Chesnez
89000 Auxerre
522 904 226 RCS Auxerre

Aux termes d'une AG extraordinaire du 01/09/12, les associés ont décidé de transférer à compter du 15/09/12 le siège social à l'adresse suivante : 1 rue de la Fraternité 89000 Auxerre. L'article 4 des statuts a été mis à jour. Le dépôt légal sera effectué au RCS d'Auxerre.
Pour avis et mention, Alexis Daguenet, Gérant

AL89389533

NOMINATION

SILVAREM INTERNATIONAL

SARL au capital de 385 000 €
Siège social: ZI Les Manteaux
89330 Saint Julien Du Sault
352 209 522 RCS Sens

Le 29 août 2012, les associés ont nommé en qualité de Commissaire aux comptes suppléant, Monsieur Jean-Luc Paupert domicilié à Avallon (89200), 95 rue de Lyon en remplacement de Monsieur Raymond Hardy, démissionnaire. Mention en sera faite au RCS de Sens.

AL89389429

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

SARL HEXA FINANCE

au capital de 8.000 €, 106 rue de Paris, 89000 Auxerre,
443234125 RCS Auxerre.

Au terme de l'assemblé générale ordinaire en date du 13 septembre 2012, il a été pris acte de la démission de Monsieur Jean-Christophe Godin de ses fonctions de gérant à compter du 13 septembre 2012.
Madame Sylvie Godin, demeurant Les Gourichons, 89240 Parly est nommée gérante à compter de cette même date.»

AL89389556

CESSION

Suivant acte reçu par Maître Laurence Paget, Notaire, titulaire d'un Office Notarial à Cheroy (Yonne), 16, rue de la République, le 10 septembre 2012, enregistré à Sens, le 11 septembre 2012, Bordereau 2012/755, Case n°1, Extrait 2506 a été cédé par :
Monsieur Pascal Philippe Rabier, enseignant, époux de Madame Christine Marie Louise Odile Lovato, demeurant à Saint-Valérien (89150), 3 route de Coleuvrat. Né à Dijon (21000), le 29 septembre 1967.
A :
Mademoiselle Floriane Régine Fevre, Fleuriste, demeurant à Domats (89150) 23 rue du stade. Née à Sens (89100), le 7 février 1984, Célibataire.
Un fonds de commerce de Fleurs exploité à Saint-Valérien (Yonne) 1 Place de la Paix, lui appartenant, connu sous le nom commercial «FLEURS ET JARDINS», et pour lequel le cédant est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de Sens, sous le numéro 488 865 403.
Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte.
L'entrée en jouissance a été fixée au jour de la signature.
La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de trente-cinq mille euros (35.000,00 Eur), s'appliquant :
- aux éléments incorporels pour trente-cinq mille euros (35.000,00 Eur),
- au matériel pour zéro euro (0,00 Eur).
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'Etude de Maître Laurence Paget, où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion
Le Notaire.

AL89389528

FUSION

Avis d'absorption par la société Lebhar de la société Zéphir
LEBHAR
SAS au capital de 4.544.000 €
Siège social : Lieudit «Le Port au Vin» 89100 Gron
705 480 200 RCS Sens
ZEPHIR
SARL au capital de 7.620 €
Siège social: ZI «Le Port au Vin» 89100 Gron
400 533 428 RCS Sens
I. Par acte sous seing privé en date du 16 mai 2012, la société Lebhar, et la société Zéphir, ont établi un projet de fusion par voie d'absorption de la société Zéphir par la société Lebhar.
En conformité de cet acte la société absorbée a apporté à la société absorbante l'intégralité de son actif net estimé à 204.334 euros.
La société absorbante s'est engagée à payer en l'acquit de la société absorbée tout le passif de cette société.
La société absorbante possédant la totalité du capital de la société absorbée, n'a en conséquence procédé à aucune augmentation de capital.
II. Le projet de fusion a été approuvé le 6 septembre 2012 par décisions du Président de la société absorbante. Le Président de Lebhar a décidé que la dissolution de la société absorbée prendrait effet concomitamment à la réalisation de la fusion et constaté qu'il ne sera procédé à aucune opération de liquidation de la société dissoute, le passif de cette société étant entièrement pris en charge par la société absorbante. La fusion et, corrélativement, la dissolution de la société absorbée sont ainsi devenues définitives le 6 septembre 2012.

AL89389536

Sur notre site

AgriBourgogne.fr

Saisissez
votre annonce
en ligne
et
obtenez votre devis
instantanément

Abonnement Terres de Bourgogne



Chaque vendredi dans votre boîte à lettre

☐ Je m'abonne pour 1 an à Terres de Bourgogne 95 €
☐ 1 revue RÉUSSIR de mon choix* 30 €
Total.....

☐ Je m'abonne pour 2 ans à Terres de Bourgogne 185 €
☐ 1 revue RÉUSSIR de mon choix* 60 €
Total.....

☐ Melle ☐ Mme ☐ M. Nom: Prénom:
Raison sociale:
Adresse:
Lieu-dit: CP: Ville:
Tél:
Fax:
Mobile:
Email: @
Signature

* Cocher la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants:
☐ Bovins viande ☐ Grandes cultures ☐ Lait élevage
☐ Porcs ☐ Vigne ☐ Aviculture
☐ Fruits&légumes ☐ Pâtre ☐ Chèvre

À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à Terres de Bourgogne
Les jardins d'Octobre, 4 rue Davout
BP 77409 - 21 074 Dijon cedex

☐ Je règle € par chèque à l'ordre de Sep de Bourgogne
☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail
☐ Je demande une facture

ABO2012-1163

Tél. 03 80 78 90 40 - mail: abonnement@terres-de-bourgogne.net



Terres de Bourgogne vous offre des places* pour assister aux représentations suivantes :

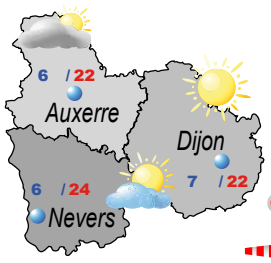
- 28 septembre à Sens
- 1er octobre à Joigny
- 2 octobre à Auxerre

Téléphonez au 03 80 78 90 40 avant le 25 septembre

* 2 places maximum par famille et dans la limite du nombre de places disponibles.

▶Prévisions **météo** du 14 au 19 septembre

Vendredi 21 Septembre



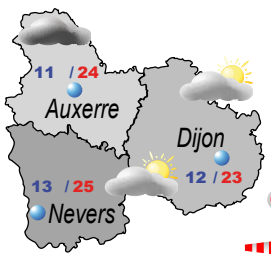
Éclaircies
Le soleil sera bien présent et accompagné localement de quelques nuages. Les vents seront faibles.

T° mini : 5 à 7 °C
T° maxi : 23 à 25 °C

Vents : Sud-Ouest 10 km/h

St Matthieu
Soleil : 07:51 - 20:04
Lune : 14:12 - 23:35

Samedi 22 Septembre



Nuageux
Le ciel sera bien nuageux et le soleil timide pour ce samedi. Les températures seront en hausse et les vents modérés.

T° mini : 10 à 12 °C
T° maxi : 24 à 26 °C

Vents : Sud 20 km/h

St Maurice
Soleil : 07:52 - 20:02
Lune : 15:11 - N.C.

Météo de la Bourgogne

AGATE FRANCE — AIDE À LA GESTION ADAPTÉE AU TEMPS ET À L'ENVIRONNEMENT

Prévisions Météo à 8 jours
0892 46 38 36 0,34 € ttc/min.
www.agate-france.com

Dimanche 23 Septembre



Perturbé
Ce dimanche sera partagé entre de nombreuses précipitations et quelques belles éclaircies. Les vents seront modérés.

T° mini : 10 à 12 °C
T° maxi : 20 à 22 °C

Vents : Sud-Ouest 30 km/h

St Constant
Soleil : 07:53 - 20:00
Lune : 16:02 - 00:37

Prévisions à 7 jours

Lundi 24 au Mercredi 26 Septembre :
Un ciel nuageux pour ce lundi. Des averses sont attendues pour mardi et mercredi.
Vents : Ouest-Sud-Ouest à 20 km/h
T° mini. : 7 à 15 °C T° maxi. : 21 à 23 °C

Jeudi 27 au Dimanche 30 Septembre :
Les averses persisteront ce jeudi et ce vendredi. Le week-end se déroulera sous de belles éclaircies.
Vents : Nord-Ouest à 10 km/h
T° mini. : 7 à 11 °C T° maxi. : 17 à 19 °C

Terres de Bourgogne

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) **RCS B. 351 475 504**
• Gérante : Mauricette Besançon • Directeur de publication : Jean-Luc Berthomé •

Les Jardins d'Octobre
4 rue Davout - BP 77 409
21 074 Dijon cedex
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02 - mail : contact@terres-de-bourgogne.net

Rédaction
• Responsable de la rédaction : Jean-Luc Berthomé mail: jl.berthome@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein mail: am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos mail: f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 94 266 Fresnes - Tél. 01 49 84 03 30

• Commission paritaire des journaux et publication • 0516 T 88045 - ISSN : 1969-8232 • Dépôt légal : mois de parution •
• Tirage moyen par numéro : 6 500 ex. • Prix au numéro : 2,00 € • Imprimeries: IPS - ZA du Chant des Oiseaux - 80800 Fouilloy

▶Sudoku

5	7			9		6		
	3				1			
		6			8	2		9
	5					4		6
2								5
6		3					7	
7		5	2			1		
			9				5	
		4		8			2	3

Le Sudoku est composé de 81 cases réparties en 9 régions de 9 cases.
Le but du jeu consiste à remplir les cases vides avec des chiffres (de 1 à 9) de manière à ce que :
1. chaque colonne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
2. chaque ligne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
3. chacune des neuf régions (carrés 3x3) contienne également TOUS les chiffres de 1 à 9.

Résultats du précédent numéro

3	1	8	7	9	5	4	2	6
6	2	9	8	4	1	3	7	5
4	7	5	6	3	2	9	1	8
7	6	3	9	8	4	2	5	1
9	8	2	1	5	6	7	3	4
1	5	4	2	7	3	6	8	9
5	9	7	4	2	8	1	6	3
2	3	1	5	6	9	8	4	7
8	4	6	3	1	7	5	9	2

▶**Télévision** Sélection du 15 au 21 septembre

Samedi 22

TF1
20.50 Laurent Gerra se permet tout ! Divertissement présenté par J.-P. Foucault, avec Jean-Pierre Pernaut, Enrico Macias, Patricia Kaas, Guy Marchand, Charles Aznavour, Serge Lama, etc.
23.20 Les experts. Série ⓬.

FRANCE 2
20.45 N'oubliez pas les paroles. Divertissement présenté par Nagui, avec Gérald Dahan, Bruno Guillon, Sheryfa Luna, Philippe Lellouche, Mustapha El Atrassi, etc.
23.00 On n'est pas couché. Magazine présenté par L. Ruquier.

FRANCE 3
20.45 Enquêtes réservées : «Piège sur la toile», «Jules ⓾» ★★. Série avec Jérôme Anger, Yvon Back. *Une fin de saison réussie.*
22.30 Adresse inconnue «In extremis» ★. *Peu palpitant.*
23.45 Appassionata «Sala au profit de la recherche sur Alzheimer».

ARTE
20.45 L'aventure humaine «Expédition Mapaoni : L'inaccessible frontière» ★★★. *Superbe.*
23.10 Tracks.

M6
20.50 FBI, duo très spécial. Série avec Matt Bomer.

CANAL +
20.55 De force. Policier (2010) de F. Henry, avec Isabelle Adjani, Éric Cantona (1h34) ⓾.

Dimanche 23

TF1
20.50 Le prix à payer ★★. Comédie (2007) de A. Leclère, avec Christian Clavier, Nathalie Baye, Gérard Lanvin (1h32) ⓾. *Amusant.*
22.40 Les experts, Manhattan ⓬.

FRANCE 2
20.45 La faille ★★★. Thriller (2007) de G. Hoblit, avec Anthony Hopkins, R. Gosling (1h49) ⓾. (voir Sélection)
22.35 Faites entrer l'accusé «Joseph Messina, mortelle jalousie» ⓾.

FRANCE 3
20.45 Les enquêtes de Murdoch : «Le trésor des confédérés», «Sur écoute ⓾», «L'inconnu de Bristol». Série avec Yannick Bisson.
23.30 Strip-tease «Fumiers !».
00.25 Divine. Comédie dramatique en NB (1935) de Max Ophüls (1h15).

ARTE
20.40 Bienvenue au gîte ★. Comédie (2003) de C. Duty, avec Marina Foïs (1h43). *Médiocre.*
22.25 Pour un panier de truffes ★. *Peu palpitant.*
23.20 Brésil, des vins à l'accent italien. Documentaire.

M6
20.50 Zone interdite «Business du shit : Les coulisses d'une guerre sans merci». Magazine.
22.45 Enquête exclusive «Quartier chic et nuits chaudes : Les secrets du Marais». Magazine.

CANAL +
20.45 Football «Lille/Lyon».

Lundi 24

TF1
20.50 Camping Paradis «Les jeux de l'amour». Téléfilm avec Laurent Ournac, Anne Richard.
22.40 New York, unité spéciale ⓬.

FRANCE 2
20.45 Castle : «L'empreinte d'une arme», «La mort à crédit», «L'enfer de la mode» ★★. Série avec Nathan Fillion, Stana Katic. *Émouvant.*
22.55 Mots croisés. Magazine présenté par Yves Calvi.

FRANCE 3
20.45 Le pensionnat de l'espoir (4, 5 et 6/6) ★★. *C'est trop long, mais la conclusion est excellente.*
23.35 Tibet, le mensonge chinois. Documentaire.

ARTE
20.50 Police python 357 ★★. Policier (1975) de A. Corneau, avec Yves Montand, Simone Signoret, François Perier (2h) ⓾. *Excellent.*
22.50 The spiral (4/5). Série avec Johan Leysen, Lien Van de Kelder.
23.45 Ned Kelly. Western (2003) de Gregor Jordan, avec Heath Ledger, Orlando Bloom (1h44).

M6
20.50 L'amour est dans le pré. Magazine présenté par Karine Le Marchand.
23.00 L'amour est dans le pré «Que sont-ils devenus ?».

CANAL +
20.55 Engrenages (7 et 8/12) ★★. Série avec C. Proust ⓾. *Prenant.*

Mardi 25

TF1
20.50 Mentalist : «Chasse au témoin», «Le tueur le plus fort ⓾», «Pur sang» ★★. Série avec Simon Baker. *Des épisodes inégaux.*
23.15 Baby boom. Documentaire.

FRANCE 2
20.45 Océans ★★★. Documentaire (2009) de Jacques Perrin et J. Cluzaud (1h40). (voir Sélection)
22.30 Infrarouge «Home».
00.50 En cas de malheur ★★. Drame en NB (1957) de C. Autant-Lara, avec Jean Gabin, Brigitte Bardot (1h57). *Excellent.*

FRANCE 3
20.45 Plus belle la vie. Série avec Léa François, Pierre Martot.
22.30 Plus belle la vie, les secrets de... Barbara et Boher.
23.55 Ce soir (ou jamais).

ARTE
20.50 Vatican II «Le concile qui a changé l'Église» ★★. *Nuancé.*
21.45 La famille Flick «Une histoire allemande» ★★★. *Passionnant.*
23.30 Le maître du logis. Comédie en NB et muette (1925) de Carl Theodor Dreyer (1h37).

M6
20.50 Recherche appartement ou maison. Magazine.

CANAL +
20.55 Polisse ★★★. Drame (2011) de et avec Maïwenn, et avec Karin Viard, JoeyStarr, Marina Foïs (2h02) ⓾. (voir Sélection)

Mercredi 26

TF1
20.50 Esprits criminels : «Sous le signe du zodiaque», «Le voleur d'enfants ⓬», «Étoiles filantes». Série avec Joe Mantegna ⓾.
23.20 Fringe. Série avec A. Torv ⓬.

FRANCE 2
20.45 L'innocent ★★. Téléfilm avec Patrick Timsit, Frédéric Pierrot, Isabelle Gelinas, Marie Kremer (1h28). (voir Sélection)
22.15 Un jour, un destin «Renaud, les raisons de la colère». Magazine présenté par Laurent Delahousse.

FRANCE 3
20.45 Football «Coupe de la Ligue : À chaque région son match».
23.50 L'ombre d'un doute «Jeanne d'Arc, femme providentielle». Magazine présenté par Franck Ferrand et C. Portier-Kaltenbac.

ARTE
20.50 Le funambule ★★★. Documentaire (2008) de J. Marsh, avec Philippe Petit (1h30). (voir Sélection)
22.20 La main tendue «Les arts de l'islam au Louvre».
23.10 Grand bain ★★. Drame en VO(1970) de Jerzy Skolimowski, avec Jane Asher (1h35). *Brillant.*

M6
20.50 Desperate housewives (3, 4 et 5/23) ★★. Série. *Amusant.*
23.30 Belle toute nue. Magazine.

CANAL +
20.55 Le Skylab. Comédie (2011) de et avec Julie Delpy (1h49).

Jeudi 27

TF1
20.50 Masterchef. Divertissement avec Yves Camdeborde, F. Anton, S. Demorand et Meryem Cherkaoui.
23.10 Masterchef se met à table.

FRANCE 2
20.45 Des paroles et des actes «Jean-Marc Ayrault». Magazine présenté par David Pujadas.
23.10 Grand public. Magazine présenté par Aïda Touihri.

FRANCE 3
20.45 Dans la vallée d'Elah ★★. Drame (2007) de Paul Haggis, avec Tommy Lee Jones, Charlize Theron (2h) ⓾. *Pas mal, mais peu nuancé.*
23.25 Loin de la terre brûlée ★★. Drame (2008) de Guillermo Arriaga, avec Charlize Theron, Kim Basinger (1h45) ⓾. *Poignant, mais très complaisant dans les images.*

ARTE
20.50 Les Tudors (7 et 8/10) ★★★. Série ⓬. *Passionnant.*
22.30 Le voyage des oiseaux migrateurs. Documentaire.
23.25 Le cœur de Bombay.

M6
20.50 Taken ★. Aventures (2007) de Pierre Morel, avec Liam Neeson (1h30) ⓬. *Conventionnel et violent.*
22.30 Panic room ★★★. Thriller (2002) de David Fincher, avec Jodie Foster (1h48) ⓬. *Excellent.*

CANAL +
20.55 Homeland (6 et 7/13) ★★. Série avec Claire Danes ⓾. *Inégal.*

Vendredi 28

TF1
20.50 Les experts, Miami : «Vents contraires», «Un tueur parmi nous», «Copies non conformes». Série avec David Caruso, E. Procter ⓾.
23.15 Vendredi, tout est permis avec Arthur, avec Amel Bent, Pascal Obispo, Anne Roumanoff, Natasha St-Pier, Claudia Tagbo, etc.

FRANCE 2
20.45 Les petits meurtres d'Agatha Christie «Je ne suis pas coupable» ★★. Téléfilm avec Antoine Dulery, Marius Colucci. *Prenant.*
22.30 Vous trouvez ça normal ?! Magazine de Bruce Toussaint, avec Pierre Lescure, C. Autain, Guy Birenbaum, Philippe Tesson, Luc Ferry, etc.
00.10 Taratata. Divertissement.

FRANCE 3
20.35 Faut pas rêver «En Argentine». Magazine de Tania Young.
23.10 Enquêtes de régions.

ARTE
20.50 Le troisième œil ★★. Téléfilm avec Heino Ferch. *Excellent.*
22.20 Les cinq parties du monde. Téléfilm avec Franck Falise (1h35).

M6
20.50 NCIS, enquêtes spéciales. Série avec Mark Harmon ⓾.

CANAL +
20.55 La nouvelle guerre des boutons ★★. Comédie dramatique (2011) de C. Barratier, avec Laetitia Casta, Guillaume Canet (1h36). *Distrayant, mais empesé.*

SÉLECTION



R

Polisse - Nadine, Fred et les autres font un métier éprouvant : policier à la BPM (Brigade de Protection des Mineurs), et leur quotidien ce sont ces malheureux enfants victimes de sévices. Pour écrire son scénario, Maïwenn a partagé le quotidien des policiers de cette brigade. Et l'on sent que cette expérience a nourri son film, car, en mêlant documentaire et fiction, la cinéaste rend crédibles ces personnages confrontés aux pires horreurs. Entre le bourgeois arrogant qui abuse de sa fille et ces pauvres frimousses d'enfants malmenés par la vie, le film serait plombé par toute la misère du monde, s'il n'y avait des scènes de fous rires ou de tendresse. Caméra à l'épaule, Maïwenn cerne ses personnages, leurs difficultés professionnelles ou privées, leur impuissance, etc. Avec une brochette de comédiens exceptionnels, la cinéaste fait passer le spectateur du rire aux larmes, sans répit. C'est brillant, mais très dur. ***Mardi 25, sur Canal +, à 20h55.***

La faille - Lorsque Ted découvre que sa femme le trompe, il la tue. Commence une partie d'échecs fascinante entre deux hommes brillants. Si l'on déplore des scènes inutiles, le récit est remarquablement construit et tient le spectateur en haleine. Les personnages sont bien dessinés et admirablement interprétés. Anthony Hopkins transmet, derrière un masque imperturbable, la malice d'un regard. ***Dimanche 23, sur France 2, à 20h45.***

Océans - Jacques Perrin signe un opéra sauvage. Les progrès de la technique lui ont permis de développer quelques outils sophistiqués qui donnent des images splendides. Avec de rares phrases de commentaires, il fait pénétrer le téléspectateur ébloui dans un monde d'une beauté à couper le souffle, car tout est une occasion d'admiration et d'étonnement. C'est une œuvre qui invite à la contemplation des merveilles de la nature. ***Mardi 25, sur France 2, à 20h45.***

L'innocent - En 1978, un hold-up tourne mal, et un gendarme est tué. Théo, un homme simple d'esprit, est arrêté et condamné à mort. Portée par l'interprétation inspirée de Patrick Timsit, cette œuvre, qui met en scène un innocent, montre le pouvoir libérateur et fascinant des mots. Mais, s'il y a des scènes émouvantes, il y a aussi beaucoup d'invraisemblances, dont une scène peu crédible. Dommage ! ***Mercredi 26, sur France 2, à 20h45.***

Le funambule - En toute illégalité, le 7 août 1974, le Français Philippe Petit a marché sur un fil entre les deux tours du World Trade Center. Avec des images d'archives impressionnantes et des interviews, le réalisateur retrace les étapes de cet exploit fascinant et poétique. La préparation, digne de celle d'une attaque de banque, est reconstituée avec minutie. Mais le héros a sacrifié dans l'aventure l'amour et l'amitié. Ce film a obtenu un Oscar en 2009. ***Mercredi 26, sur Arte, à 20h50.***

Carnet de route

Au pays de Gengis Khan, la nature règne en maître



La Mongolie attire chaque année de plus en plus de touristes, en particulier des Français, férus de treks à pied ou à cheval. Tous sont passionnés par la beauté des grandes étendues, les rencontres avec les nomades et leurs fameuses yourtes.

Elle fascine par ses paysages, elle effraie par la rudesse de son climat. En tout cas, la Mongolie ne laisse pas indifférent. Dans ce pays grand comme 3 fois la France pour seulement 2,8 millions d'habitants, chacun vit en harmonie avec la nature par conviction religieuse et ancestrale et par respect à ce qu'elle apporte. Près d'un million de nomades vivent au plus près de cette nature. Ils connaissent et respectent chaque recoin de leur vallée, la faune, la flore. Ils élèvent des chevaux, des vaches, des chèvres, des moutons, des yacks et des chameaux, représentant 40 millions de têtes, le cheptel national étant recensé chaque année en décembre. L'élevage avec ses produits dérivés (30% du cachemire vient de Mongolie), constitue la principale ressource du pays.

Le nomadisme ne résiste pas au modernisme

Aujourd'hui, il se limite principalement à trois déplacements annuels : un camp d'hiver à l'abri d'une montagne mais le plus souvent proche de la principale ville de la province et deux camps (printemps et été-automne) dans les vallées. Les déplacements se font de plus en plus avec des petits camions et des motos remplaçant les convois avec des chevaux de bâts et les migrations se limitent souvent à quelques kilomètres. Les conditions climatiques ont parfois des conséquences douloureuses pour ces éleveurs. L'hiver 2009-2010 fut plus froid : 8 millions d'animaux ont péri. Une telle catastrophe s'était déjà produite durant les hivers 1999-2000 et 2000-2001. Les éleveurs ruinés sont ainsi venus grossir les camps de yourtes aux abords d'Oulan Bator, quittant leur vie de nomades. Majoritairement bouddhistes, les mongols demandent la clémence à la nature en déposant des offrandes (Ovöö) aux cols des montagnes. Les attaques de loups provoquent également des pertes dans les cheptels, mais ceux-ci sont malgré tout respectés. Pour autant, ces nomades aiment leur environnement. Il leur apporte l'eau, l'herbe pour nourrir le bétail, le bois pour cuisiner et se chauffer…

L'accueil comme valeur essentielle

Tradition et rudesse du climat font du peuple mongol un peuple solidaire et l'accueil un art de vivre. Dans ce pays où les distances sont longues et les changements de temps brutaux, n'importe quel passant ou touriste peut entrer spontanément dans une yourte sans pour autant connaître son propriétaire. Il lui sera proposé un repas, un lit pour se reposer, sans aucun jugement. A l'inverse, une hésitation à rentrer dans la yourte offensera l'hôte. La Mongolie s'est ouverte au tourisme en 1990 après le départ des Russes, restés au pouvoir pendant 70 ans. De plus en plus d'éleveurs nomades proposent *«l'accueil à la ferme»*, l'occasion de découvrir leur quotidien rythmé par la traite, la surveillance des animaux, la fabrication des produits laitiers : Airag (lait de jument fermenté), lait distillé, yaourts, fromages…, la quête de l'eau et du bois et les tâches ménagères. Une expérience en harmonie avec la nature propice à la réflexion. Avec cet accueil hors du commun, faire du tourisme en Mongolie, c'est à coup sûr faire de jolies rencontres.

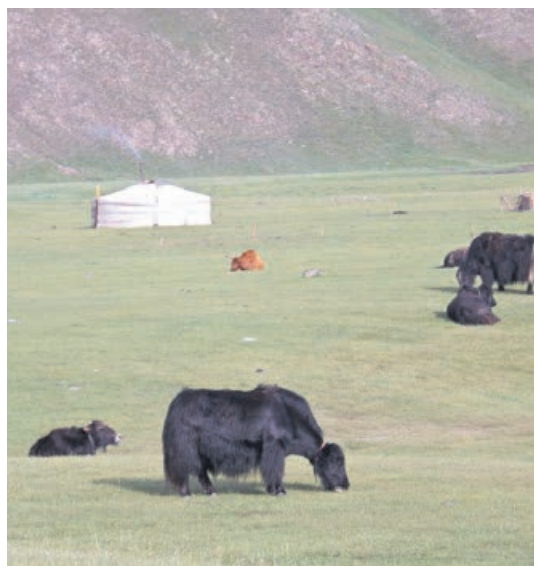
J.Y.-B



Scène de vie quotidienne. Une chèvre est abattue. Elle assurera la viande pour 3 ou 4 repas. En Mongolie, pas un repas ne se fait sans viande.



Seulement 1% des terres mongoles sont cultivées. Les cultures semées au printemps nécessitent peu de matériels dans ces terres à dominante sableuse.



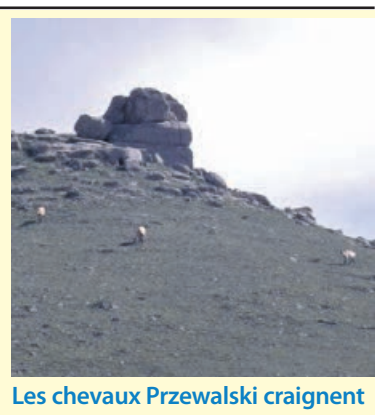
Les yacks sont souvent croisés avec des vaches et utilisés comme animaux de bât.



40 millions d'animaux sont recensés dans les élevages en Mongolie. Certaines périodes de froid ou de sécheresse ont déjà provoqué la perte de 20% du cheptel.

Les chevaux Przewalski

En extinction dans les années 1970, ces chevaux ont été réintroduits depuis l'Allemagne et les Pays-Bas en 1990. Aujourd'hui, il existe 2000 chevaux Przewalski dans le monde mais seuls ceux vivant en Mongolie sont sauvages. Un parc naturel de 50000 hectares à 100 km d'Oulan Bator en abrite 260. Les Przewalski mesurent 1,40 m au garrot et pèsent 300 kg. Contrairement aux autres espèces de chevaux qui en comptent 44, ces chevaux ont 46 chromosomes.



Les chevaux Przewalski craignent la chaleur. En été, ils sont visibles sur les hauteurs.

▶ Repères

Pays des records

Avec une altitude moyenne de 1 550 m, la Mongolie est un pays plutôt frais. Oulan Bator est d'ailleurs la capitale la plus froide du monde. Autre record mondial : la densité de population de seulement 1,9 habitant/km² (2,8 millions d'habitants dont 1 million dans la capitale). Les mois de décembre, janvier et février observent souvent des températures moyennes de -30°C.



Les paysages grandioses attirent de plus en plus de touristes de mai à septembre. Le tourisme d'hiver n'est pas encore développé en Mongolie.